

PREPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE NGUIBASSAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND DECENTRALISATION

CENTRE REGION

NYONG ET KELLE DIVISION

NGUIBASSAL COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NGUIBASSAL



Réalisé avec

L'appui Technique du :



CENTRE IMMANUEL

Po. Box 3975 Douala

Tél : (237) 33 41 31 26

Cel : (237) 77 65 53 43 / 33 02 41 18

L'appui Financier du:



Programme National de Développement Participatif

N O V E M B R E 2 0 1 3

Commune de Nguibassal BP 03 Mbot Makak Tél.: 237 70121670 Email: mairienguibassal@gmail.com

SOMMAIRE

RESUME DU PCD	4
LISTE DES ABBREVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES PHOTOS	8
LISTE DES CARTES ET FIGURES	8
LISTE DES ANNEXES	8
1. INTRODUCTION	9
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	10
1.2. OBJECTIFS DU PCD	11
1.2.1. OBJECTIF GLOBAL	11
1.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	11
1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT	11
2. METHODOLOGIE	12
2.1. PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS	13
2.1.1. PREPARATION	13
2.2. COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENT	13
2.3. CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE	14
2.4. ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PROGRAMMATION	15
2.4.1. PREPARATION DE L'ATELIER DE PLANIFICATION	15
2.4.2. RESTITUTION DES DONNEES CONSOLIDEES DU DIAGNOSTIC ET PLANIFICATION	15
2.4.3. MOBILISATION DES RESSOURCES	15
2.4.4. PROGRAMMATION	16
2.5. MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF	16
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	17
3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE	18
3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE	20
3.2.1. LE CLIMAT	20
3.2.2. LES SOLS	20
3.2.3. LE RELIEF	20
3.2.4. HYDROGRAPHIE	20
3.2.5. FLORE ET FAUNE	21
3.2.6. RESSOURCES NATURELLES	21
3.3. MILIEU HUMAIN	23
3.3.1. HISTOIRE DE LA COMMUNE	23
3.3.2. POPULATION	23
3.3.2.1. Données démographiques	23
3.3.3. CARACTERISATION DES POPULATIONS VULNERABLES	26
3.3.4. HABITAT	28
3.3.5. SYSTEME FONCIER	28
3.3.6. ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	28
3.3.7. ACTIVITES ECONOMIQUES	28
3.3.8. ÉLEVAGE ET PECHE	29
3.3.9. CHASSE	29
3.3.10. EXPLOITATION FORESTIERE	29
3.3.11. COMMERCE	30
3.4. PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEURS	31
3.5. PRINCIPALES POTENTIALITES ETRESSOURCES DE LA COMMUNE	34
4. SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	44
4.1. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL	47
4.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE	47
4.1.2. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE	49
4.1.3. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL	53
4.1.4. GESTION DES RELATIONS AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE	54
4.1.5. AXE DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE	58

4.1.5.1.	<i>Pistes d'actions prioritaires</i>	58
4.1.5.2.	<i>Plan d'action de renforcement de la commune</i>	59
4.2.	SITUATION DE LA PETITE ENFANCE	63
4.3.	IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA COMMUNE	65
4.4.	PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR	68
4.5.	PROJETS PRIORITAIRES PAR VILLAGE	98
5.	PLANIFICATION STRATEGIQUE	106
5.1.	VISION ET OBJECTIFS DU PCD	107
5.2.	CADRE LOGIQUE PAR SECTEUR	109
5.3.	COUT ESTIMATIMATIF DU PCD	176
5.4.	ESQUISSE DU PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES TERRES DE L'ESPACE COMMUNAL	177
5.4.1.1.	<i>Situation de référence du secteur secondaire</i>	182
5.4.1.2.	<i>Situation de référence du secteur tertiaire</i>	182
5.5.	POSSIBILITES DE CREATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSES DANS LA COMMUNE	184
6.	PROGRAMMATION	186
6.1.	CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) DES PROJETS PRIORITAIRES (Y COMPRIS POPULATIONS MARGINALES)	187
6.2.	CADRE SOMMAIRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU CDMT	189
6.2.1.	PRINCIPAUX IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS	189
6.2.2.	MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES	190
6.3.	PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL	195
6.3.1.	RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES	195
6.3.2.	PROGRAMMATION ANNUELLE DES PROJETS PRIORITAIRES (ANNEE 2014)	197
6.3.3.	PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES PERSONNES VULNERABLES	198
6.4.	PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA	200
7.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	201
7.1.	COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD	202
7.2.	INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	203
7.3.	DISPOSITIF, OUTILS ET FREQUENCE DU REPORTING	203
7.4.	MECANISME DE PREPARATION DU PIA ET DE REVISION DU PCD	205
8.	PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	206
	CONCLUSION	210
	BIBLIOGRAPHIE	212
	ANNEXE	213

RESUME DU PCD

Le présent document est l'aboutissement d'une série d'activités menées au sein de l'espace communal de Nguibassal dont l'objectif aura été de doter la commune d'un Plan Communal de Développement (PCD). Le PCD est un outil de référence, fédérateur des interventions et initiatives de développement socio économique dans le territoire communal. Son actualisation fait partie des éléments participant au processus du transfert de la mission générale de développement local durable vers les collectivités territoriales décentralisées

La mise en œuvre de la décentralisation constitue l'une des composantes de la stratégie de lutte contre la pauvreté contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la vision d'un CAMEROUN, pays émergent à l'horizon 2035.

Le Gouvernement associé aux partenaires au développement a formé un ensemble de programmes d'appui, parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP) pour accompagner les institutions communales encore fragiles et peu outillées, à la mise en œuvre du processus de décentralisation qui inclut l'actualisation du Plan Communal de Développement (PCD). C'est dans ce contexte d'accompagnement qu'une convention a été signée depuis 2008 entre le PNDP et la commune de Nguibassal portant sur plusieurs programmes d'appuis.

L'actualisation du Plan de Développement Communal réalisé antérieurement, renommé Plan communal de développement à cause des mutations subies, est incluse dans la convention ; ce qui a permis de retenir au cours du processus de passation de marché l'Organisme d'Appui Local (OAL) Centre Immanuel.

Les changements portent sur la méthodologie, le contenu et la présentation du document final.

L'élaboration du Plan Communal de Développement de Nguibassal a obéi aux techniques de la planification participative selon les étapes suivantes :

1. Préparation du processus ;
2. Diagnostic institutionnelle communal réalisé de manière participative;
3. Diagnostic de l'espace urbain communal réalisé de manière participative dans 29 secteurs ;
4. Diagnostic participative niveau village dans 29 secteurs;
5. Consolidation des données du diagnostic et cartographie ;
6. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation ;
7. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif ;

Cette méthodologie a été mise en œuvre avec la participation effective de toutes les parties prenantes, à travers des observations directes, des travaux de groupes, des séances plénières, des interviews semi-structurées.

Les résultats des diagnostics participatifs conduits dans les trois diagnostics (DIC, DEUC, DPNV) révèlent que la Commune dispose de grandes potentialités tant dans ses ressources naturelles que dans sa situation géographique. Seulement, elle reste insuffisamment équipée en infrastructures socio-économiques. Les problèmes que rencontre la Commune sont de divers ordres dont voici les plus importants :

- La faible production agropastorale ;
- La gestion anarchique du patrimoine foncier ;
- La précarité de l'habitat ;
- La faible collaboration entre les services déconcentrés de l'Etat et les populations ;
- L'accès difficile aux services sociaux de base ;
- Le faible taux d'insertion professionnelle des jeunes
- Le mauvais état des infrastructures routières ;
- La dégradation continue de la flore et disparition de la faune ;
- Le faible épanouissement de la femme et de la jeune fille ;
- Le faible développement des activités sportives, touristiques, culturelles et commerciales ;

- Le Faible développement des petites et moyennes entreprises et des services de transport ;
- La Faible utilisation des résultats de la recherche ;
- Le Faible accès aux technologies de l'information et de la communication;
- Les difficultés d'accès aux informations.

L'analyse de ces problèmes a permis d'identifier leurs causes pertinentes, de formuler les objectifs de développement à terme et de déterminer les actions que la Commune peut mener pour les résoudre. L'atelier de planification a abouti à un Plan Communal de Développement qui compte des projets dans l'ensemble des secteurs de développement concernés pour un montant total de 18 194 447 000 FCFA. Un Plan d'Investissement Annuel pour l'année 2014 a été élaboré. Il compte 04 projets pour un coût estimatif de 275 936 238 FCFA.

Pour ce qui est des années 2014, 2015 et 2016, l'atelier de planification a permis d'obtenir un cadre de dépenses à moyen terme comptant 09 projets pour un montant total de 788 336 238 FCFA.

Dans la perspective de la mise en œuvre de ces projets, un cadre sommaire de gestion environnementale ainsi qu'un plan opérationnel en faveur des populations vulnérables ont été produits.

Au terme du processus de planification, un plan de communication du PCD est mis en place pour valoriser la commune et ensuite, un Comité Communal de Suivi Evaluation (CCSE) chargé de la mise en œuvre des actions retenues dans le PCD a été mis en place après large concertation. Il compte sept membres dont six Conseillers municipaux



Photo 2 : *Participants Atelier de planification*

LISTE DES ABBREVIATIONS

A.O :	Appel d'Offres
ACD :	Agent Communal de Développement
ACF :	Agent Communal Financier
AV :	Assemblée Villageoise
B.F :	Bailleurs de fonds
BUCREP :	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAC :	Centimes Additionnels Communaux
CAP :	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CC :	Comité de Concertation
CD :	Comité de Développement
CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDV :	Comité de Développement Villageois
CEPE :	Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires
CETIC :	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CLLS :	Comité Local de Lutte contre le SIDA
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
CMEC :	Centre Missionnaire Evangélique Chrétien
CNLS :	Comité National de Lutte Contre le SIDA
COPIL :	Comité de Pilotage
COSA :	Comité de Santé
CPA :	Chef de Poste Agricole
CQ :	Chef de Quartier
CR :	Commune Rurale
CSI :	Centre de Santé Intégré
CVUC :	Communes et Villes Unies du Cameroun
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
D.P :	Démarche Participative
D.T :	Dossier Technique
DEUC :	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC :	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV :	Diagnostic Participatif Niveau Village
DSDR :	Document de Stratégie de Développement Rural
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EC :	Eglise Catholique
EPC :	Eglise Presbytérienne Camerounaise
FEICOM :	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
GIC :	Groupe d'Initiative Commune
GM :	Groupes Mixtes
GSP :	Groupes Socioprofessionnelles
GTZ :	Organisation de Coopération Technique Allemande
ISS :	Interview Semi Structurée
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
MAETUR :	Mission d'Aménagement et d'Etudes des Terrains Urbains et Ruraux
MARP :	Méthode d'Action et de Recherche Participative
MINADER:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD :	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDAF :	Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
MINDUH :	Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
MINEDUB :	Ministère de l'Education de Base
MINEE :	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEP :	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MINEPAT :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI :	Ministère des Finances
MINFOF:	Ministère des Forêts et de la Faune

MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MINTP :	Ministère des Travaux Publics
OAL :	Organisme d'Appui Local
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OEV :	Orphelins et Enfants Vulnérables
PACA :	Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole au Cameroun
PADC :	Programme d'Appui au Développement Communautaire
PAF2C :	Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun
PCD :	Plan Communal de Développement
PDESC :	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PIA :	Plan d'Investissement Annuel
PME:	Petite et Moyenne Entreprise
PMI :	Petite et Moyenne Industrie
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE :	Pays Pauvre Très Endetté
PV :	Procès-verbal
RDPC :	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RM :	Receveur Municipal
SEPO :	Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles
SG :	Secrétaire Général
SIDA :	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SOCAPAN :	Société Coopérative Agro-pastorale de l'Arrondissement de Nguibassal
SOECAO :	Société de Développement du Cacao
TDR :	Termes de Références
TV :	Télévision
UPP :	Unité de Planification Participative
VIH/SIDA :	Virus d'Immunodéficience Humaine / Syndrome Immuno Déficitaire Acquis)

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 :	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'HYDROGRAPHIE-----	20
TABLEAU 2 :	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA FLORE -----	21
TABLEAU 3 :	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA FAUNE -----	21
TABLEAU 4 :	REPARTITION DE LA POPULATION DANS L'ESPACE URBAIN -----	23
TABLEAU 5 :	REPARTITION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE -----	23
TABLEAU 6 :	REPARTITION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE SELON LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF --	24
TABLEAU 7 :	REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL PAR VILLAGE-----	25
TABLEAU 8 :	SYNTHESE DES PROBLEMES ET BESOINS DES POPULATIONS VULNERABLES-----	26
TABLEAU 9 :	PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL -----	31
TABLEAU 10 :	POTENTIALITES ET RESSOURCES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL -----	34
TABLEAU 11 :	RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE-----	47
TABLEAU 12 :	RESSOURCES FINANCIERES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE -----	49
TABLEAU 13 :	PATRIMOINE AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE-----	53
TABLEAU 14 :	GESTION DES RELATIONS AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE -----	54
TABLEAU 15 :	PLAN DE FORMATION -----	58
TABLEAU 16 :	PLAN DE RENFORCEMENT DE L'INSTITUTION COMMUNALE-----	59
TABLEAU 17 :	SITUATION DE LA PETITE ENFANCE-----	63
TABLEAU 18 :	IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (CC) -----	65
TABLEAU 19 :	PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR -----	68
TABLEAU 20 :	PROJETS PRIORITAIRES PAR VILLAGE -----	98
TABLEAU 21 :	MATRICE DE GESTION DES TERRES -----	177
TABLEAU 22 :	IMPACTS SOCIO -ENVIRONNEMENTAUX ET DES MESURES D'ATTENUATION ENVIRONNEMENTALES ENVISABLES -----	189
TABLEAU 23 :	IMPACTS POTENTIELS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS -----	190
TABLEAU 24 :	PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE-----	193
TABLEAU 25 :	RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES-----	195
TABLEAU 26 :	PROGRAMMATION ANNUELLE DES PROJETS PRIORITAIRES (2014) -----	197
TABLEAU 27 :	PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES POPULATIONS VULNERABLES-----	199
TABLEAU 28 :	PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PREMIERE ANNEE) -----	200
TABLEAU 29 :	COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD-----	202

TABLEAU 30 :	QUELQUES THEMES DE FORMATION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS----	202
TABLEAU 31 :	PLAN DE COMMUNICATION DU PCD-----	208

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 :	MAIRIE DE NGUIBASSAL -----	1
PHOTO 2 :	PARTICIPANTS ATELIER DE PLANIFICATION -----	5
PHOTO 3 :	UNE PARTICIPATION ACTIVE DES COMMUNAUTES PENDANT LES ATELIERS -----	15
PHOTO 4 :	RESSOURCES FORESTIERES A LIBOBI -----	22
PHOTO 5 :	MAUVAIS ETAT DES ROUTES ET PONTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL -----	33
PHOTO 6 :	PARTICIPATION POSITIVE A L'ATELIER DE PLANIFICATION -----	194
PHOTO 7 :	LE CERCLE MUNICIPAL A ABRITE L'ATELIER DE PLANIFICATION -----	198

LISTE DES CARTES ET FIGURES

FIGURE 1 :	CARTE DE LOCALISATION DE NGUIBASSAL -----	18
FIGURE 2 :	CARTE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL -----	19
FIGURE 3 :	REPARTITION DES POPULATIONS DANS L'ESPACE COMMUNAL -----	24
FIGURE 4 :	REPARTITION DE LA POPULATION DE NGUIBASSAL PAR SEXE -----	24
FIGURE 5 :	POPULATION DE NGUIBASSAL PAR AGE ET PAR SEXE -----	25
FIGURE 6 :	CARTE D'UTILISATION DE TERRE ACTUELLE DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL.....	175
FIGURE 7 :	CARTE D'UTILISATION DE TERRE DANS L'AVENIR DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL.....	176

LISTE DES ANNEXES

FICHE D'IDENTIFICATION DES MICROPROJETS
RAPPORT CONSOLIDE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF
ATLAS DES CARTES

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La nouvelle dynamique socio – politique du Cameroun marquée par le processus de la décentralisation a comme toile de fond la réduction de « l'extrême pauvreté et la faim », la « gouvernance locale ». Ces deux notions constituent deux politiques nationales qui trouvent leurs fondements dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) va plus loin que la lutte contre la pauvreté et voit en filigrane la création d'emplois décents et la croissance sur une perspective de vision à l'horizon 2035. Il confirme l'option d'implication des populations à la base, dans une démarche participative pour un développement durable.

Avec le nouveau cadre juridique de la Constitution du Cameroun de 1996, des lois n° 2004/017, 2004/018 et 2004/019 du 22 Juillet 2004, respectivement portant orientation de la décentralisation, fixant les règles applicables aux communes et règles applicables aux régions, l'Etat du Cameroun a confié aux communes la mission de promotion du développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de leurs habitants. Les communes jouent alors désormais un rôle prépondérant dans le processus du développement socioéconomique des populations de leurs collectivités. Cette nouvelle orientation trouve sa raison d'être dans le fait que ces collectivités territoriales décentralisées apparaissent comme étant les structures de développement les plus proches des populations à la base.

Pour atteindre ces objectifs, Le gouvernement du Cameroun avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux (Banque Mondiale, Coopération française, Coopération allemande etc.) a mis en place un important programme de développement décentralisé participatif dénommé Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'objectif général est d'aider le gouvernement à définir et mettre en œuvre un mécanisme de transfert des ressources aux communes afin d'améliorer la fourniture des services sociaux de base et appuyer le processus de décentralisation dont la mise en œuvre a commencé depuis janvier 2010.

Mis en place en 2004, la correction des différentes distorsions relevées lors des évaluations a permis le déclenchement de la deuxième phase du programme en juin 2009 avec des enjeux et défis bien précis :

- *l'opérationnalisation effective du système d'allocation budgétaire qui sera accordée aux communes sous forme de droit de tirage ;*
- *l'arrimage des plans de développement aux exigences du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ;*

Tous ces enjeux et défis doivent avoir comme cadre de référence le "Pan Communal de Développement"(PCD) qui est véritablement un outil fédérateur des interventions de tous les acteurs, capables d'appuyer la commune en matière de promotion de l'économie et de création d'emplois au niveau local

Le "Plan de Développement Communal (PDC)" de Nguibassal élaboré en 2008 n'a pas échappé aux insuffisances de la première phase du PNDP. Ce document était élaboré autour de 12 secteurs de développement contre 29 actuellement. Les unités de planification participative (UPP) regroupaient plusieurs villages et étaient tellement vastes que les résultats des diagnostics au niveau des UPP ne pouvaient avoir qu'un caractère biaisé ; actuellement, le diagnostic a été mené à NGUIBASSAL dans 17 villages. Les aspects liés au développement urbain étaient complètement ignorés dans le PDC objet de la présente actualisation. La programmation (Plan d'investissement Annuel) est faite autour des projets dont on est sûr de leur mise en œuvre. C'est dans ce contexte que se situe l'actualisation du PDC de NGUIBASSAL,

Dans le cadre de la convention sus-évoquée, avec le concours du Centre Immanuel appuyé par les responsables du PNDP/Centre, plusieurs diagnostics ont été réalisés. Il s'agit du

- Diagnostic de l'institution communale axé sur la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la gestion du patrimoine, et la gestion des relations tant au niveau des

services de l'institution qu'avec les différents acteurs pouvant intervenir dans le développement de NGUIBASSAL.

- Diagnostic de l'espace urbain qui procède à une analyse participative des éléments constitutifs de l'espace urbain communal en prenant en compte tous les corps de métier et en intégrant les nouvelles améliorations sur les aspects transversaux, en l'occurrence les problèmes liés aux changements climatiques et à la petite enfance;
- diagnostics participatifs niveau village, réalisés dans 15 villages et 02 hameaux qui composent la commune de NGUIBASSAL,
- Le plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal, où après avoir identifié les différentes unités de paysages y compris les potentielles ressources naturelles, des contraintes ont été relevées et des actions à entreprendre préconisées.

A chaque étape, les résultats ont été validés par le COPIL (Comité de Pilotage), depuis la collecte des données de base jusqu'à la consolidation des données de tous les diagnostics qui a eu lieu au cours d'un atelier d'un jour tenu en date du 5 juillet 2013. Après les étapes ci-dessus, les conditions étaient toutes réunies pour la tenue de l'atelier de planification communale. Cet atelier d'harmonisation et de définition de la vision commune du développement a réuni les différents acteurs de développement de la Commune : dignités traditionnelles, leaders d'opinion, opérateurs économiques, représentants des villages (Comité de concertation), conseil municipal, société civile, représentants des Ministères sectoriels que sont les délégués Départementaux du Nyong et Kelle. Il s'est tenu du 22 au 23 Novembre 2013 dans la salle du cercle municipal de NGUIBASSAL.

La synthèse de toutes les données et réflexions issues des différentes phases de la mission est consignée dans le présent document qui tient lieu de **PCD de NGUIBASSAL**, document d'orientation stratégique du développement de la Commune, doublé d'un cadre de dépense à moyen terme (CDMT) des projets prioritaires des 17 villages et de l'espace urbain, suivant 29 secteurs.

1.2. OBJECTIFS DU PCD

1.2.1.OBJECTIF GLOBAL

Doter la Commune du Nguibassal d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif.

1.2.2.OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Réaliser la monographie de la Commune
- Mener un diagnostic participatif
- Elaborer une planification stratégique
- Présenter les ressources mobilisables par la Commune
- Programmer les investissements
- Elaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements du CDMT
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD

1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT

Le présent document du PCD met en évidence :

- -Résumé;
- -Introduction ;
- -Méthodologie ;
- -Présentation sommaire de la Commune ;
- -Synthèse des résultats du Diagnostic
- -Planification stratégique ;
- -Programmation ;
- -Mécanisme de suivi-évaluation ;
- -Plan de communication ;
- -Conclusion ;
- -Annexes.

2. METHODOLOGIE

2.1. PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS

L'intervention a compris sept (07) phases essentielles : la préparation de l'ensemble du processus, la collecte des informations, et le traitement des informations, la consolidation des données des diagnostics, la facilitation de l'atelier de planification et de programmation, la mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.

2.1.1. PREPARATION

La préparation pédagogique a consisté en la sélection et la formation de l'ensemble des facilitateurs au regard de l'offre technique proposée par le CENTRE IMMANUEL au cours de la phase d'appels à propositions. Cette restitution de la formation organisée par le PNDP à l'endroit des représentants des OAL et des communes, s'est tenue du 23 au 25 février 2013 dans la salle des actes de la commune. La formation a eu lieu pendant trois jours et a consisté à s'imprégner davantage des outils à dérouler sur le terrain. Il s'agissait entre autres du profil historique, de la matrice des institutions, du diagramme de Venn, du transect, la petite enfance, matrice de changement climatique et surtout des tableaux de planification.

Par ailleurs, des facilitateurs endogènes (au nombre de 06) ont été identifiés dans leurs villages respectifs avec l'appui des Chefs traditionnels. Les critères de choix étaient leur capacité à s'exprimer aussi bien en langue locale qu'en langue française, leur disponibilité et leur crédibilité dans leurs villages respectifs. Ils étaient coiffés de trois (03) chefs d'équipe. Ce qui nous donne un total de neuf facilitateurs dont six (06) endogènes et trois (03) exogènes (personnel permanent de l'OAL).

La première activité a été la prise de contact avec l'exécutif municipal du 06 au 08 février 2013. Elle a donné lieu à la présentation de l'équipe complète de l'OAL CENTRE IMMANUEL. La vérification de la conformité du personnel avec les CV présentés dans l'offre a été faite. Le cahier de charges de l'OAL CENTRE IMMANUEL, la méthodologie et le projet de chronogramme détaillé ont été présentés et discutés avec les membres de l'exécutif communal.

La deuxième principale activité a été l'information et la sensibilisation des autorités administratives et traditionnelles locales. Le Maire en a profité pour introduire le CENTRE IMMANUEL auprès du Préfet (Nyong et Kelle) et du Sous-préfet de l'arrondissement de Nguibassal, des sectoriels, des conseillers municipaux et des chefs traditionnels des différents villages de l'espace communal. L'équipe de l'OAL CENTRE IMMANUEL a présenté la méthodologie d'intervention et le programme de travail arrêté avec l'Exécutif municipal. Les conseillers municipaux et les chefs traditionnels ont été sensibilisés à assurer la réception des équipes de planificateurs dans les villages et surtout la mobilisation de la population pour les trois (03) jours de diagnostic dans chaque village.

La préparation de la planification communale avait pour objet essentiel d'amener toutes les parties prenantes bénéficiaires à comprendre l'importance du processus et à y adhérer. Elle a consisté en plusieurs activités. Une activité préalable a été la mise en place et l'opérationnalisation du Comité de pilotage. Pour cela, il a fallu préparer l'arrêté municipal portant création, composition et fonctionnement de cet organe institutionnel de suivi de l'activité de planification communale. Les membres ont été désignés par l'Exécutif communal et constitués d'un Président, un Secrétaire et quatre membres présenté séance tenante le jour de l'atelier de lancement (22 février 2013).

2.2. COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENT

La collecte des données de base a précédé la mission de diagnostic participatif dans chaque village de l'espace communal. Au terme de cette activité préliminaire, les principales informations d'ordre physique, humain et infrastructurel ont été recueillies dans tout l'espace physique communal. Les infrastructures ont systématiquement fait l'objet d'une levée GPS.

La collecte des données proprement dite s'est déroulée à travers la réalisation des trois types de diagnostics : le diagnostic institutionnel communal (DIC), le diagnostic de l'espace urbain communal (DEUC) et le diagnostic participatif niveau village (DPNV).

La réalisation du DIC a compris une phase de collecte des données et une phase de restitution. Auparavant, la préparation avait permis d'asseoir les guides de collecte des données et de fixer les rendez-vous avec les agents communaux habilités. La collecte des données s'est déroulée du 01^{er} au 06 mars 2013. Elle a ciblé les conseillers municipaux(25), les membres de l'Exécutif communal, le personnel communal. En fonction des relations entretenues entre chaque répondant et la Commune, les entretiens portaient sur les ressources humaines, les ressources financières, le patrimoine et les relations de la Commune avec l'administration (Préfet, Sous-préfet), les services déconcentrés de l'Etat, les opérateurs économiques (transporteurs, producteurs agricoles et artisanaux commerçants, etc.), les organisations traditionnelles(chefferies), les congrégations religieuses, la brigade de Gendarmerie, les élites extérieures, le FEICOM, le PNDP. D'autre part, d'autres documents tels que les comptes administratifs 2010, 2011 et 2012 ont été exploités. L'analyse a mis en évidence les forces et les faiblesses de la Commune dans ces différents domaines. La restitution, organisée le 30 mai 2013 a donné lieu à l'enrichissement et la validation des résultats du diagnostic. Elle s'est achevée par l'identification des axes de renforcement de l'Institution, ce qui a été adossé sur un plan de renforcement.

Le DEUC a également été réalisé à travers une collecte des données qui s'est déroulée du 08 au 25 mars 2013 et a été réalisée à l'aide d'une fiche d'enquête socio-économique et environnementale. Les principales cibles de l'activité étaient les corps de métiers, les agents techniques communaux, les sectoriels et les personnes appartenant à des catégories sociales vulnérables. L'analyse prenait en compte la description des principales activités économiques, les atouts, opportunités et contraintes de la ville et des parties prenantes. Pour chaque corps de métier et les catégories de personnes vulnérables, les problèmes, contraintes, attentes et opportunités ont été identifiés. Les données relatives aux aspects socio environnementaux relatifs à l'exercice du métier ont aussi été collectées. Les données du DEUC ont été restituées aux différents acteurs au cours d'un atelier participatif. Puis, les problèmes des corps de métier et couches vulnérables de la commune ont été analysés. Les solutions ont aussi été identifiées. La restitution des données collectées s'est effectuée le 30 mai dans la salle de réunion de la Commune de Nguibassal.

Le DPNV s'est effectué dans les 15 villages et 02 hameaux de l'espace communal. Dans chacun des dits villages, à la suite de l'introduction de l'équipe de planificateurs, les données étaient collectées grâce au déroulement des outils en assemblée plénière et/ou au sein des groupes socioprofessionnels (hommes, femmes, jeunes). Puis, les données ont été collectées auprès des personnes ressources locales. Les premiers outils (transect, cartographie, profil historique), tout en fournissant des éléments de triangulation pour l'analyse, permettaient d'aboutir à une présentation exhaustive du village sur le plan physique et infrastructurel. Les outils suivants (ISS, fenêtres SEPO) mettaient beaucoup plus en évidence les problèmes rencontrés par la population.

Au total, la réalisation du diagnostic participatif a permis d'avoir une photographie de chaque village par secteur, notamment la liste des problèmes, contraintes, et atouts/potentialités du village par secteur. Une fois les problèmes identifiés par secteur, ils étaient analysés en profondeur, de façon participative en vue de l'identification des différentes solutions possibles. Une planification opérationnelle était élaborée sur la base des solutions endogènes choisies par la population. A la fin de l'activité, un mécanisme de suivi -évaluation de la mise en œuvre du plan opérationnel était mis en place.

2.3. CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE

La restitution des données du DEUC et du DIC a donné lieu à l'élaboration d'un rapport provisoire pour chaque activité. Après le DPNV et l'exploitation des données collectées auprès des sectoriels, les problèmes de l'espace communal ont été regroupés par secteur et par village. Dans un premier temps, les problèmes communs pour tous les villages ont été regroupés. Puis, tous les problèmes nouveaux apparaissant dans un seul village ont été recensés pour chaque secteur. Les données relatives à la gestion des ressources naturelles collectées au sein des

villages ont par la suite été consolidées. Les données obtenues du DEUC y ont également été intégrées. En effet, les problèmes des différents corps de métier et couches vulnérables ont au préalable été regroupés par secteur. Puis, les problèmes de l'espace urbain et ceux des villages ont été consolidés par secteur. La consolidation des données du DIC a consisté à faire une synthèse des forces et faiblesses de la Commune dans les différents domaines (ressources humaines, financière, gestion du patrimoine communal, et des relations) et à scruter des axes de renforcement des capacités de la Commune.

La consolidation des données des diagnostics a permis de confectionner les cadres logiques par secteur.



Photo 3 : Une participation active des communautés pendant les ateliers

2.4. ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PROGRAMMATION

2.4.1. PREPARATION ET DEROULEMENT DE L'ATELIER DE PLANIFICATION

La préparation de l'atelier de planification a été faite par le CENTRE IMMANUEL et le Maire de NGUIBASSAL. Le CENTRE IMMANUEL a produit les TDR de l'activité. Puis avec l'appui du Maire, les personnes ressources et acteurs clés ont été identifiés. Les invitations leur ont été transmises. La préparation pédagogique et technique a été réalisée au niveau du CENTRE IMMANUEL et les différents discours ont été apprêtés. L'atelier s'est tenu du 21 au 23 novembre 2013 dans la salle principale du Cercle Municipal de Nguibassal. Il a connu trois (04) principales articulations : la et la validation des cadres logiques, le recensement des ressources mobilisables à court et à moyen terme, la planification et la programmation des actions de développement, la mise sur pied du comité de suivi évaluation du PCD.

2.4.2. RESTITUTION DES DONNEES CONSOLIDEES DU DIAGNOSTIC ET PLANIFICATION

Les documents proposés préalablement à chaque sectoriel comportaient : Le cadres logiques, le résumé consolidé des données. Ils pouvaient donc examiner en même temps les données consolidées du secteur et le cadre logique. Le premier jour de l'atelier a permis aux responsables des secteurs et autres parties prenantes de réexaminer les données consolidées.

A la suite des données consolidées, les sectoriels repartis en huit ateliers ont validé les différents cadres logiques avec des suggestions pertinentes et des recommandations. La restitution en plénière de cette phase a assuré la phase de la planification stratégique.

2.4.3. MOBILISATION DES RESSOURCES

La validation du plan stratégique (cadres logiques) a conduit le Maire à la présentation des ressources mobilisables pour le financement des investissements 2014.

Un tableau des ressources de la Commune a été élaboré présentant les sources de financement et les circuits de mobilisation de ressource : Le montant global du plan de campagne de l'exécutif

municipal a été estimé, ainsi que les ressources attendues du BIP (Budget d'investissement public), du FEICOM, de l'allocation PNDP et du GIZ. C'est sur la base de la somme estimative totale disponible pour la première année de mise en œuvre du PCD que la planification et la programmation ont été réalisées.

2.4.4. PROGRAMMATION

La programmation s'est tenue à partir du deuxième jour et comprenait : le Cadre des dépenses à moyens termes (CDMT) et le plan d'investissement annuel (PIA).

Le Plan d'investissement annuel a largement été facilité par l'estimation préalable des ressources mobilisables identifiées précédemment. Les débats autour de l'élaboration du PIA ont tourné essentiellement autour du choix des projets devant être réalisés avec l'allocation du PNDP. Pour chaque projet identifié, il fallait amener les participants à indiquer le lieu d'implantation, l'indicateur de résultat, la période de réalisation et les coûts estimatifs.

A la suite du PIA, nous avons élaboré le Cadre des dépenses à moyens termes (CDMT) sur trois ans de 2014 à 2016 sur la base des ressources mobilisables par la Commune. Ces ressources mobilisables ont été mises en évidence à partir de toutes les ressources potentiellement disponibles en 2013 et de l'estimation des plans de campagne de la Commune au cours des trois dernières années. Les idées de projet identifiées dans les cadres logiques ont été tour à tour parcourus et priorisées par les participants. Pour chaque projet choisi, des indicateurs de résultats, des responsables, une période de réalisation (étalée sur au plus trois ans), le coût estimatif et les sources de financement étaient précisés.

Une fois le CDMT élaboré, l'assistance a été accompagnée par les Délégués départementaux du MINAS et du MINEP à l'élaboration du plan opérationnel en faveur des populations vulnérables et du cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT. Ce cadre de gestion socio environnementale a été conçu sur la base des principaux impacts de chaque type de projet et des mesures de mitigation afférentes. Un Plan de passation des marchés a également été élaboré, de manière à faciliter le début de la mise en œuvre du PCD par l'Exécutif communal.

2.5. MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF

Le mécanisme de suivi évaluation participatif prendra en compte :

- Les stratégies de mise en œuvre du PCD
- Les indicateurs de suivi évaluation par rapport au PIA, au CDMT et au PS
- La grille de suivi-évaluation et les fréquences de suivi
- Un plan de communication autour du PCD
- Un plan de révision du PCD

Au niveau de la Commune, le président du comité de pilotage, l'Agent Communal de Développement et 03 membres assumeront le rôle du suivi évaluation.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

CARTE LOCALISATION DE LA COMMUNE PAR RAPPORT AU CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT ET AU CAMEROUN

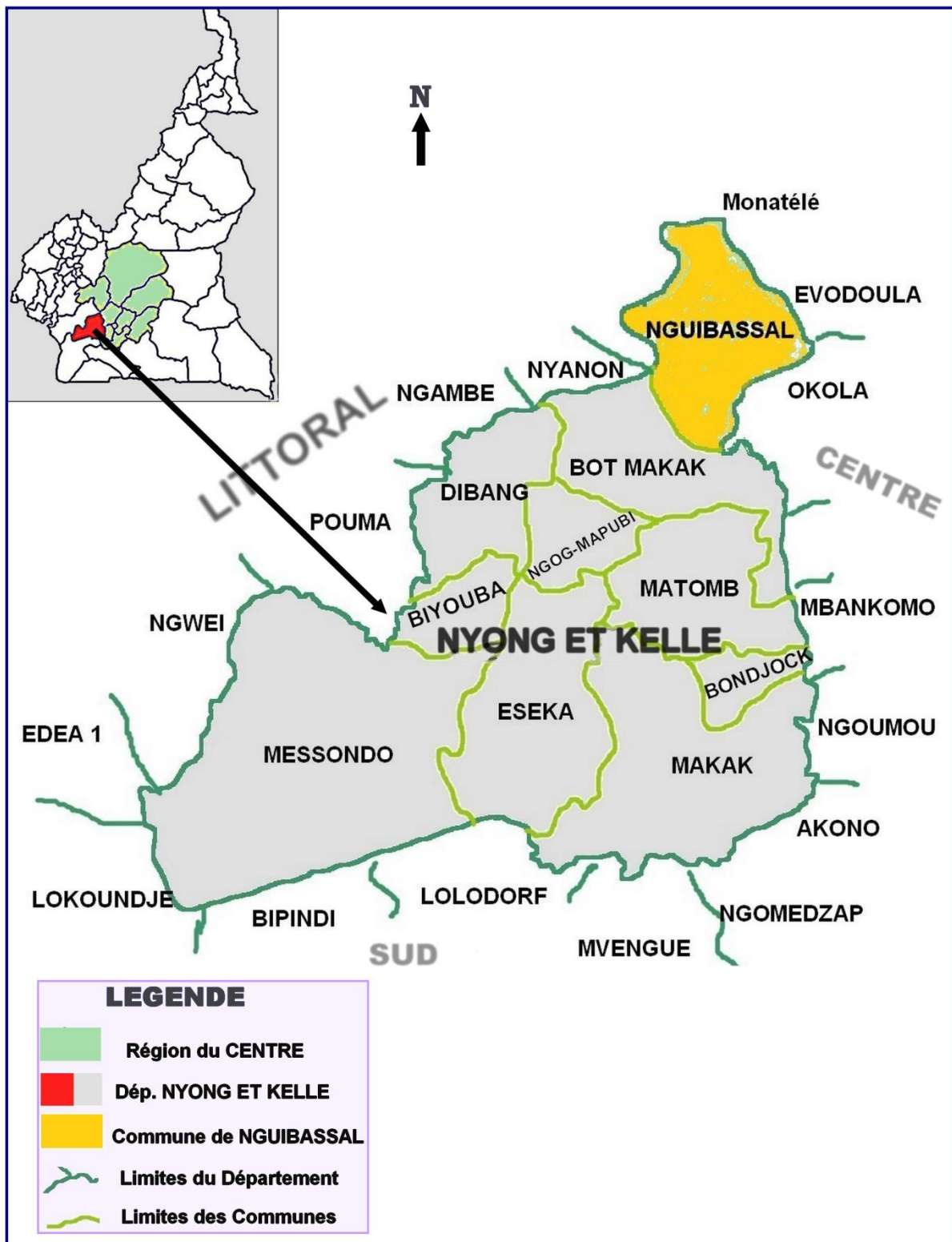
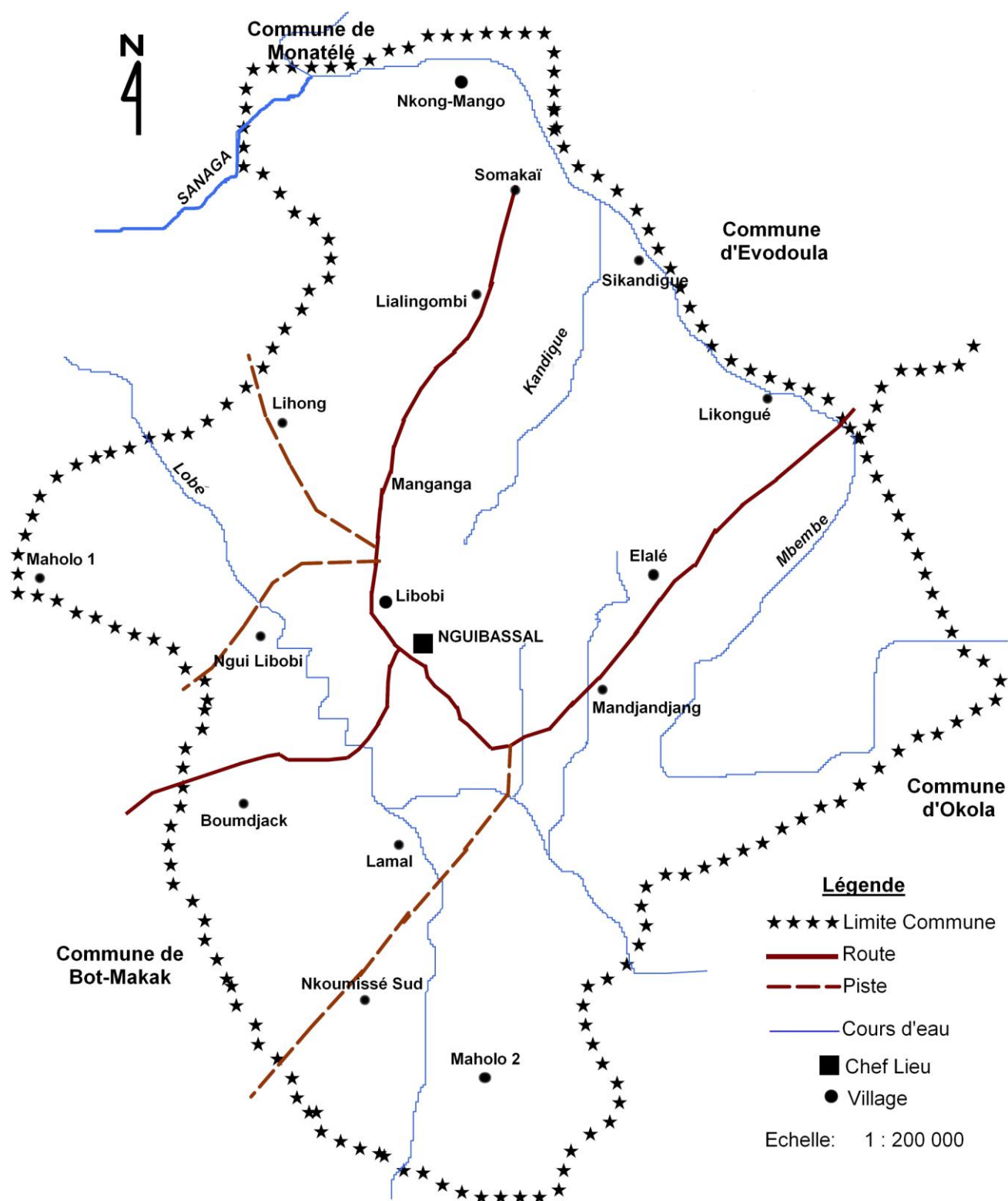


Figure 1 : Carte de localisation de Nguibassal

Figure 2 : Carte de la Commune de Nguibassal



Localisation de la commune

La commune de Nguibassal est située dans le département du Nyong et Kelle (Région du Centre) à 66 Km de Yaoundé (chef lieu de la Région du Centre et capitale politique du Cameroun) et à 39 Km d'Eséka (chef lieu du département). Elle couvre une superficie de 450 km² et est limitée :

- au Nord par l'arrondissement de MONATELE (24Km) et celui d'EVODOULA (18Km)
- à l'Ouest par l'arrondissement de NYANON
- au Sud par l'arrondissement de MBOT-MAKAK (18Km)

La commune est subdivisée en 18 villages de superficies et d'influence très variés :

Boumndjack, Elale, Lamal, Libobi, Lihong, Likongue, Lialingombi, Maholo1, Maholo2, Mandjandjang, Manganga, Nguilibobi, Nkoumissé Sud, Somakai, Sikandigue, Nkong-Mango'o, Sikoa.....

La carte ci-dessus présente les limites et les contours de la Commune de Nguibassal.

3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

3.2.1. LE CLIMAT

Le climat est de type équato-guinéen dans le Département de Nyong et Kellé; et Nguibassal qui est dans le même département épouse de ce fait le même climat qui se caractérise ici par quatre saisons alternativement distinctes : une saison de pluie (Mars à Juin), une petite saison sèche (Juillet et Août), une autre saison de pluie (Septembre à Novembre) et une saison sèche (Décembre à Février) Novembre). Les saisons sont bien démarquées, malgré leur brièveté.

Source : www.camerounservice.com/cameroun_climat.php

La température moyenne mensuelle minimale est de 23.09°C et la température moyenne mensuelle maximale est de 29.02°C soit un écart de l'ordre de 5.93°C. Mars apparait comme le mois le plus chaud et Juin le mois le plus frais. Toutefois, ces dernières années, on observe trop de changements climatiques.

3.2.2. LES SOLS

Nous distinguons deux principaux sols :

- Les ferralitiques (terrains fermes) qui présentent un potentiel varié de fertilité ;
- Les hydro morphes qui sont relativement riches en matières organiques, se développent dans les vallées marécageuses

3.2.3. LE RELIEF

Le relief de la commune de NGUIBASSAL est celui de l'ensemble du plateau Sud-camerounais. On observe plusieurs collines présentant des affleurements rocheux et quelques zones de dépression ou vallées au fond desquelles coulent plusieurs cours d'eau. On rencontre aussi par endroit, des terrains plus ou moins plats (pénéplaines) à l'instar de l'espace urbain communal.

3.2.4. HYDROGRAPHIE

La Commune de Nguibassal est arrosée par un dense réseau hydrographique dont l'ensemble des cours d'eau fait partie du bassin de la Sanaga. L'on y rencontre entre autres la Mbembé vers l'Est du territoire communal (Mandjandjang) qui retrouve la Kandigué vers Sikandigué, la Lobé qui part du Sud en traversant toute la partie occidentale (de Maholo 2 à Maholo 1) sur 19 km environ et bien d'autres cours d'eau tels que la Makooguè, la Pooguè, la Nsaha et la Nyadè de moyenne importance qui se jettent tous dans la Sanaga.

Tableau 1 : Présentation synthétique de l'hydrographie

Cours d'eau	Villages	Caractéristiques	Activité menée	Tendance
Lobé	Maholo 2, Nkoumissé Sud, Lamal, Nguilibobi et Maholo 1	longue rivière de la commune le lit varie entre 2m et 8m sur une longueur de 19km	Pêche artisanale des Tilapia, capitaines, silures, tortues Lessive, bain, exploitation carrière	Non organisation des pêcheurs ainsi que de l'exploitation du sable
Mbembé	Mandjandjang, Elalé, Likongué, Somakai, Nkong-Mango	rièrres de la commune le lit varie entre 1m et 5m sur une longueur de 14km	Pêche artisanale des Tilapia, silures Lessive, bain, exploitation carrière	La rivière tarit pendant les saisons sèches

Kandigué	Manganga et Sikandigué	Source qui se verse dans le Mbembé	Pêche artisanale des Tilapia, silures, capitaines, tortues Lessive, bain, exploitation carrière	Non organisation des pêcheurs ainsi que de l'exploitation du sable
-----------------	------------------------	------------------------------------	--	--

3.2.5.FLORE ET FAUNE

Tableau 2 : Présentation synthétique de la Flore

Nom local	Nom commercial	Nom scientifique	Utilisation
Edñ	Fraké	Terminaliasuperba	Commercialisation médecine
Sipigan	Bubinga	Guiboursiategmani	Commercialisation médecine
Ngo'o	Ayous	Triplochitonscleroxilon	Commercialisation
Mveñ	Iroko	Miliciaexcelsa	Commercialisation
Kug ndjock	Sappeli		Médecine
Djom	Baobab		Médecine
Okok	Okok	Gnetum africanum	Alimentation Commercialisation
Njansan	Njansan	Rocinedendronheulleitei	Commercialisation, nutrition
Liben	Cola	Cola spp	Commercialisation et consommation

Tableau 3 : Présentation synthétique de la faune

Nom local	Non usuel	Nom scientifique
Nba'a	Chat-tigre	
Ñyiko	Porc-épic	
Ko'si	Rat	Cricetomyssp
Peh	Vipère	Bitisgabonica
Koï	Singe	Cercopithecussp
Pa'a	Ecureuil	Funisciurussp
Nka'a	Pangolin	Nanisticuspis
Sô	Antilope	Bovidaesp
Hion	Biche	Céphalophussp
Ngôm	Varan	Varanusniloticus
Hissê	Lièvre	Lepuscrawshavi
Mbec	Hérisson	
Mbaghê	Mangouste	Crossarchusobscurus

3.2.6.RESSOURCES NATURELLES

La commune est dotée d'un potentiel minier qui reste cependant sous exploité. On retrouve en effet du sable en grande quantité à Nkong Mango'o sur les rives du fleuve Sanaga où il faudrait envisager la création d'une carrière de sable; il en est de même des pierres et du gravier qui sont en grande quantité dans le village Maholo2 où une carrière de pierre devrait être créée.

Il est donc question d'envisager :

- Un inventaire de tous les sites des ressources minières existants.

Néanmoins, il faut noter que l'accès à certaines de ces carrières reste très difficile à cause du mauvais état des routes existantes dans toute la Commune et au manque de voie d'accès pour d'autres.

Le tiers de la superficie communale est couverte par la forêt, le bois est disponible et abondant. Les essences présentes sont: Bubinga, sappeli, Ayous, Iroko et baobab), mais aussi de plantes médicinales (Roi des herbes, Sappeli (KUG NDJOCK) une diversité des espèces végétales (produits ligneux et non ligneux). Cependant l'exploitation n'est pas codifiée. Les habitants des villages l'utilisent comme bois de chauffe ou pour la construction. Les exploitants forestiers, en général des clandestins, en font une utilisation intensive, ce qui contribue à une forte dégradation du couvert forestier.



Photo 4 : Ressources forestières à Libobi

3.3. MILIEU HUMAIN

3.3.1. HISTOIRE DE LA COMMUNE

Comme tous les autres Bassa, les populations de Nguibassal seraient parties de l'Egypte, près de la vallée du Nil vers 19^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Sous la poussée de plusieurs guerres tribales successives, ils arrivent à Ngog-lituba dans la Sanaga-maritime vers les années 1372 après Jésus-Christ. Après ce point de chute, les fondateurs de Nguibassal vont continuer leur migration en passant par Ngodi-Si (Dibang actuel) pour se retrouver dans le territoire qui porte ce nom vers le début du 15^{ème} siècle de notre ère. Le nom « Nguibassal » signifierait la force des pionniers.

L'actuelle Commune de NGUIBASSAL a auparavant été un poste administratif appelé District de Nguibassal relevant de l'Arrondissement de Bot-Makak. Elle a été créée par Décret présidentiel N° 95/082 du 02 Juin 1995 portant création de la commune rurale de NGUIBASSAL. Le passage de la route principale vers 1978 a permis à cette population de faciliter un peu sa mobilité vers des centres voisins et de développer la culture et la vente du Cacao.

Les Maires qui se sont succédé à NGUIBASSAL depuis sa création sont : BIBONGO LIBONGO Robert, MANGONO Jean Marc et Mme MBOCK MIOUMNDE Marie Pascale

La religion locale est dominée par le christianisme, toutes tendances confondues, avec une forte présence de la tendance de l'Eglise Catholique du Cameroun. Les églises présentes dans l'arrondissement sont les suivantes:

- Eglise catholique
- Eglise Presbytérienne
- Eglise évangélique
- Eglise Apostolique
- Eglise Pentecôtiste (Centre Missionnaire Evangélique Chrétien)

3.3.2. POPULATION

3.3.2.1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

L'extrait de la répartition de la population résidant dans la province du **Centre** (aujourd'hui appelée Région du Centre) par Département et par Arrondissement/District, selon le sexe est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Répartition de la population dans l'espace urbain

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe		Rapport de masculinité
		Masculin	Féminin	
PROVINCE DU CENTRE				
Département du NYONG	152 104	78 269	73 834	124,21
NGUIBASSAL	5 489	2 759	2 730	118,42
NGUIBASSAL Urbain	675	328	347	110,77
NGUIBASSAL Rural	4 814	2 431	2 383	119,53

Source : Tableau n°6- du document de recensement général de la population du Cameroun, 2005 avec le taux de croissance de 2%.

La population totale est estimée à 5489 habitants (selon le recensement 2005) répartis dans 15 villages et 03 hameaux. Les groupes ethniques présents dans la commune sont : Bassa et Béti.

L'extrait de la répartition de la population résidant en milieu urbain dans la province du CENTRE par Département et par Arrondissement/District, selon le sexe est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition de la population dans la commune

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe		Rapport de masculinité
		Masculin	Féminin	
PROVINCE DU CENTRE				
Département du NYONG ET KELLE	152 104	78 269	73 834	124,21
NGUIBASSAL Arrondissement	5 489	2 730	2 759	118,42
NGUIBASSAL Urbain	675	328	347	110,77

NGUIBASSAL Rural	4 814	2 383	2 431	119,53
------------------	-------	-------	-------	--------

Source : Tableau n°6- du document de recensement général de la population du Cameroun, 2005 avec le taux de croissance de 2%.

Notons que les données issues du diagnostic participatif sont un peu élevé aux statistiques officielle Elles sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Répartition de la population dans la commune selon le diagnostic participatif

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe	
		Masculin	Féminin
NGUIBASSAL Arrondissement	8 103	2 467	3 061
NGUIBASSAL Urbain	725	359	367
NGUIBASSAL Rural	7 378	2 108	2 694

Source : Diagnostic participatif

Analyse de quelques caractéristiques de la population urbaine de NGUIBASSAL

Les 5 489 habitants de la commune de NGUIBASSAL sont donc constitués de 2 730 hommes et 2 759 femmes soit respectivement de **50% d'hommes** et **50% de femmes**. Bien que le nombre des femmes soit légèrement supérieur à celui des hommes, la dominance de la population féminine n'est pas perceptible comme dans la situation générale du Cameroun.

Cette population de la commune est assez homogène et est établie dans 15 villages et 3 hameaux.

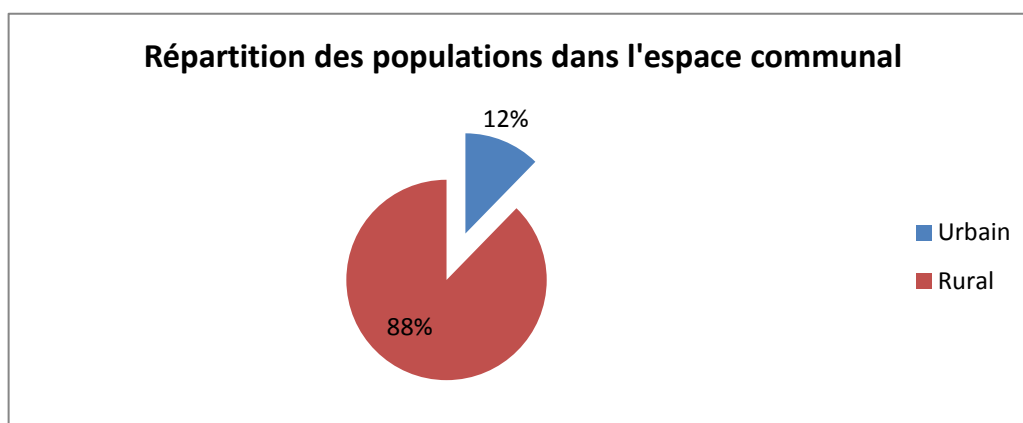
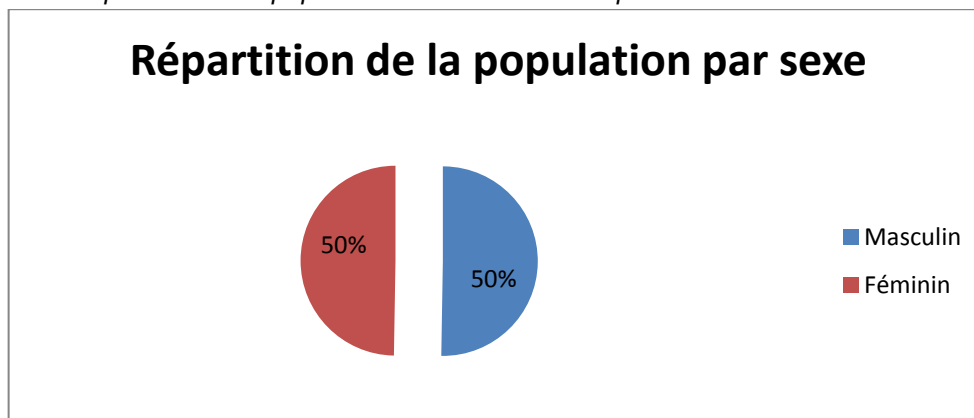


Figure 3 : Répartition des populations dans l'espace communal

Répartition de la population urbaine de NGUIBASSAL par zone

Figure 4 : Répartition de la population de NGUIBASSAL par sexe



Deux ethnies sont présentes dans le territoire communal: les Bassa et les Bété. Il y a 3 chefs de 2^{ème} degré issu de l'Arrondissement. Ils comprennent 15 villages dirigés par 15 chefs de 3^{ème} degré et 3 hameaux. Certains villages sont vidés de leur population par l'exode rurale. Ce qui justifie les regroupements qui ont été faits.

Tableau 7 : Répartition de la population de la Commune de Nguibassal par village

VILLAGE	POPULATION TOTALE	JEUNES			FEMMES	HOMMES
		Moins de 5 ans	6-8 ans	9 - 15 ans		
Nkoumissé-Sud	494	38	34	71	177	167
Somakaï - Nkong-Mango	663	94	57	87	200	138
Maholo II	116	15	21	17	30	44
Maholo I	190	15	11	19	75	70
Sikandiguè	500	98	43	73	130	120
Lialingombi	1000	214	74	92	300	250
Elalè	700	58	59	102	215	180
Boumndjack	500	65	31	38	200	70
Mandjandjang	711	137	81	215	400	311
Lihong	570	45	28	28	260	140
Ngui-Libobi	128	21	11	11	37	48
Manganga	800	60	51	114	300	200
Lamal	250	23	65	75	80	60
Libobi	256	35	24	29	90	60
Likonguè	500	38	25	38	200	250
Total	7378	954	614	1008	2694	2108

Source : Enquête de terrain

Structure de la population par âge de la commune

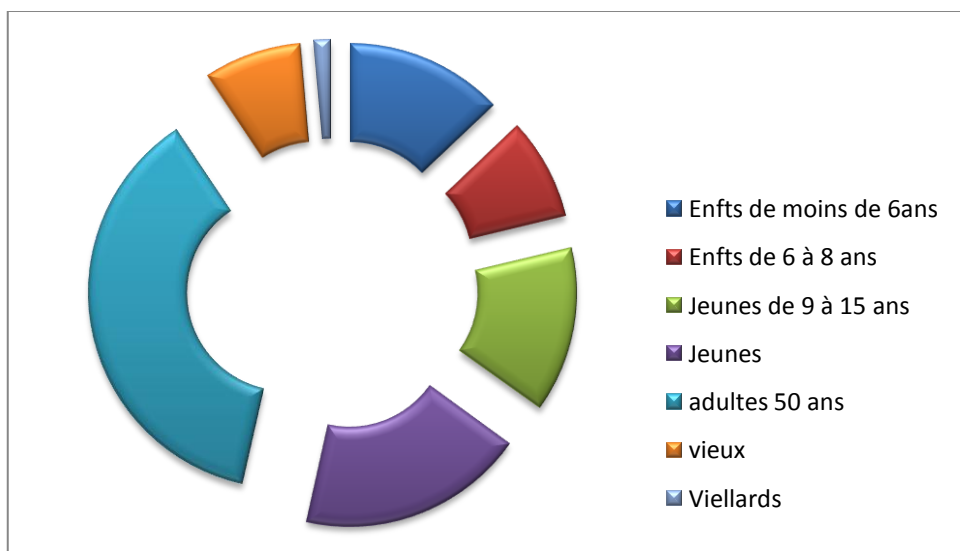


Figure 5 : Population de Nguibassal par âge

3.3.3. CARACTERISATION DES POPULATIONS VULNERABLES

Les populations vulnérables rencontrées à travers l'arrondissement sont essentiellement les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, les veuves et les orphelins. Leurs atouts, problèmes et besoins sont présentés ci-dessous

Tableau 8 : Synthèse des problèmes et besoins des populations vulnérables

Type de couche vulnérable	Villages	Activités menées	Atouts	Problèmes rencontrés	Besoins exprimés	Solutions envisagées
Veuves (108)	Tous les villages et la zone urbaine	- Agriculture - Elevage - Petit commerce - Élevage de la volaille - Transformation du manioc	- Vie en famille - Terre fertile pour la pratique de l'agriculture - Soutien du voisinage et des membres de la famille	- Non prise en charge par les services sociaux - Marginalisation dans la communauté - Faible prise en charge familiale - Faible pratique des AGR - Insuffisance de soutien financier. - moyens financiers limités - Insuffisance d'épanouissement de la veuve	- Encadrement - Appui financier - Formation en AGR - Appuis financiers pour la prise en charge des enfants - Matériel agricole	- Création d'un centre social dans la commune - Améliorer la qualité de la production agricole - Formation sur les activités génératrices de revenus - S'inscrire au recensement exhaustif des veuves - Appui moral et financier aux veuves pour le financement de leurs activités génératrices de revenu
Personnes âgées (63)	Tous les villages et la zone urbaine	- Artisanat traditionnel - agriculture	- Encadrement par la famille - Efforts de travailler malgré l'âge	- Faible adaptation sociale et marginalisation - Oisiveté - Absence de suivi médical et accès difficile aux soins de santé - Absence d'un service social d'aide et d'assistance	- Suivi et encadrement régulier - Regroupement en associations - Soins de santé - Appui financier	- Recensement des personnes âgées - Mise en place d'un système (centre social) d'encadrement et d'assistance aux personnes du troisième âge

Orphelins (73)	- Tous les villages et la zone urbaine	- Agriculture - Commerce - Elèves au primaire et/ou secondaire	- Encadrement de l'ONG Africa Hope Challenge - Disposition à être éduqués - Encadrement de la famille	- Insuffisance de prise en charge par les services sociaux - Absence de structure d'encadrement et de prise en charge des orphelins - Sans emploi - Insuffisance d'appuis pour la scolarisation	- Appui à la prise en charge des charges scolaires - Formation aux petits métiers - Orientation / suivi scolaire et professionnel	- Recensement systématique des orphelins - Appui à la scolarisation des orphelins - Création d'une structure d'encadrement des orphelins
Handicapés moteurs (14)	Tous les villages et la zone urbaine	- Agriculture - Vente du vin blanc	- Présence d'une rubrique du MINAS "aide et secours" - Présence de la famille	- Manque de force physique pour débroussailler et cultiver les champs - Absence de soins de santé spécifiques - Manque d'équipements pour les personnes invalides - Manque d'appuis financiers - Difficulté d'accès aux services sociaux - Difficulté d'accès aux édifices et bâtiments publics	- Appui à l'obtention de tricycles et de béquilles adéquates - Appui matériel et financier - Création d'un centre social - Appui à la création d'une association des personnes handicapées - Appui à l'obtention de cartes d'invalidité - Recensement des personnes handicapées	- Appui au financement des AGR des personnes handicapées - Appui à l'établissement de cartes d'invalidité - Recensement des handicapés - Création d'un centre social pour réhabilitation et formation des handicapés - Appui à l'obtention de tricycles et de béquilles - Organisation des campagnes de sensibilisation sur les droits et devoir des handicapés - Organisation des handicapés en association
Aveugles et malvoyants (8)	Tous les villages et la zone urbaine	Aucune activité	Présence de la famille	- Faiblesse du niveau de revenus - Absence d'encadrement - Manque de soins de santé - Faible prise en charge sociale	- Appui financier pour la réalisation d'AGR - Suivi médical et social	- Création d'une structure d'encadrement pour les aveugles et malvoyants - Sensibilisation de la population à un respect des personnes handicapées - Prise en charge des soins médicaux
Malades mentaux (9)	Dans certains villages et la zone urbaine	Aucune activité	Tolérance des habitants	Manque d'assistance des services sociaux	Suivi social	- Prise en charge des soins médicaux - Création d'une structure d'encadrement pour des malades mentaux
Sourds muets (12)	Tous les villages et la zone urbaine	Aucune activité particulière	Prise en charge par la famille	Manque d'assistance des services sociaux	- Suivi médical et social - Apprentissage du langage	- Suivi médical et social - Apprentissage du langage

3.3.4.HABITAT

L'habitat dans la commune est disposé différemment selon qu'on se trouve en zone rurale ou en zone urbaine. En zone urbaine notamment, il est presque concentré tandis qu'en zone rurale il est disposé de manière dispersée. On rencontre donc par endroit les zones de fortes concentrations de maisons d'habitation (zone urbaine) et sur d'autres des zones complètement inhabitées (zone rurale). Sur l'étendue du territoire de la commune les maisons sont à plus de 80% construites en poto-poto recouvertes de tôles ondulées sur une charpente en bois. Les cuisines et les toilettes sont généralement externes aux domiciles. Parfois, ces toilettes sont quasiment absentes et les populations ont recours à la défécation à l'air libre, ou ont recours aux rivières et marigots.

On dénombre quelques maisons en parpaings dans quelques villages et aussi des villas à Nguibassal, Manganga, Nkoumisse-Sud, Elale, Somakai, boumdjack, Maholo

La qualité et la caractéristique de chaque maison présente le signe du statut social et du niveau de revenu du propriétaire. Un ménage en fonction de la taille de la famille peut disposer de plus d'une maison. La tendance générale étant que chaque personne adulte puisse disposer de son propre logement. L'architecture et notamment les formes de toiture dépendent des moyens financiers de chaque habitant.

On pourrait cependant dire que l'accès à un logement décent reste une difficulté pour les populations de la commune de Nguibassal à cause de tout le confort qui fait défaut: électricité (dans certains villages), eau, latrines modernes, système d'assainissement etc.

3.3.5.SYSTEME FONCIER

La terre appartient généralement aux grandes familles qui ont un ancêtre commun. Ce droit de propriété est reconnu par chaque membre de la communauté, libre de faire ses champs uniquement sur les terres exploitées dans le passé par ses parents ou celles héritées. Les populations locales autochtones ne manquent pas où cultiver. La construction dans cet espace n'est pas encore réglementée parce que le processus d'urbanisation qui a été engagé a été rompu. Cependant, les litiges fonciers sont fréquents mais leur ampleur reste limitée parce que ces contestations entre familles sont généralement arrangées à l'amiable au niveau coutumier.

3.3.6.ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Comme acteur de développement on peut noter : le comité de développement de Nguibassal qui appuie avec le soutien des élites le développement dans les secteurs sociaux malgré qu'il ne fonctionne pas de manière dynamique. Le comité de gestion de point d'eau de l'EP qui veille sur la maintenance et la pérennisation dudit point. La coopérative SOCAPAN qui soutient le développement agricole, en facilitant l'accès aux intrants agricoles et les associations à caractère culturel et ethnique participent à la promotion de la culture.

Les institutions religieuses ne sont pas en reste. L'église protestante a construit un centre de santé qui est fonctionnel.

3.3.7.ACTIVITES ECONOMIQUES

L'agriculture est l'activité dominante de cette zone car plus de 85% de la population pratique l'agriculture et dépend de celle-ci, les habitants pratiquent des cultures diversifiées. On distingue les cultures dites pérennes dont : le cacao et le palmier à huile

Les cultures vivrières dont : le macabo, les arachides, banane plantain, l'igname et le manioc

Les cultures maraichères dont : le piment, le piment et les légumes.

Ainsi, à partir des informations recueillies auprès du DAADER de Nguibassal, l'on a les statistiques estimatives de certaines cultures dans les tableaux ci-dessous et les superficies dans tout l'Arrondissement :

Cultures	Rendement/Ha
<i>Cacao</i>	<i>1.3 - 1.5 t</i>
<i>Palmier à huile</i>	<i>2000 l</i>
<i>Manioc</i>	<i>20 t</i>
<i>Plantain</i>	<i>15 t</i>
<i>Macabo</i>	<i>6 t</i>
<i>Arachide</i>	<i>3 t</i>

<i>Piment</i>	<i>1 - 1.2 t</i>
---------------	------------------

Source : DAADER de Nguibassal

Il faut noter ici que le piment produit dans la Municipalité de Nguibassal y provient essentiellement de **Likongué** et de **Sikandigué** qui constituent les principaux bassins de production.

Cultures	Superficies totales cultivées/Culture dans l'Arrondissement en Ha
<i>Cacao</i>	1209
<i>Palmier à huile</i>	192
<i>Manioc</i>	360
<i>Plantain</i>	130
<i>Macabo</i>	10
<i>Arachide</i>	75
<i>Piment</i>	20

Source : DAADER de Nguibassal et enquête de terrain

On note d'autre part un autre acteur important de l'activité économique locale qu'est la SOCAPAN (Société Coopérative Agro-pastorale de L'arrondissement) qui assure l'approvisionnement des producteurs en intrants nécessaires pour leur production et des comités de développement : Nkoumisse Sud, Lamal, Somakai, Manganga, facteur de développement.

3.3.8.ÉLEVAGE ET PECHE

Il existe l'élevage non conventionnel et l'élevage conventionnel. L'absence d'encadrement des populations par les services compétents constitue un réel problème. C'est pourquoi l'élevage dans cet espace demeure une activité de subsistance et dont les ventes n'apportent qu'un faible revenu. La pêche quant à elle n'est pratiquée que de manière artisanale dans les petits cours d'eau qui traversent l'espace urbain. La population est ravitaillée en grande partie par les pêcheurs tirant leurs produits de la Sanaga.

Cheptel	Effectifs	Problèmes/Observations	Besoins
Caprins	115	• Insuffisance d'encadrement des éleveurs • Faible organisation des éleveurs et développement de l'élevage • Divagation des animaux	- Amélioration d'encadrement des éleveurs - Formation des éleveurs sur les techniques d'élevage moderne
Volaille	140		

3.3.9.CHASSE

Il existe encore dans l'espace forestier de Nguibassal de petits rongeurs (rats des champs, rats palmistes, écureuils, hérissons, porc-épic), pangolins, singes, biches, antilopes, lièvres, grenouilles Goliath en nombre très réduit. La chasse pratiquée est traditionnelle et se limite à la capture des oiseaux (perdrix), à la trappe des rongeurs (rats, hérisson, porc-épic...)

3.3.10.EXPLOITATION FORESTIERE

Plus du tiers de l'espace urbain communal est couvert par la forêt de type secondaire. On retrouve dans la ville une forêt communautaire aussi appelée verger. Ce verger qui comporte une bonne variété d'essences floristiques (121 agrumes, 121 colatier, 37 manguiers, 17 goyaviers, 15 avocatiers) a été mis en place avec la collaboration du CTFC. La forêt naturelle qui environne les zones d'habitation quant à elle regorge des espèces d'arbres caractéristiques de la forêt dense humide sempervirente de basse et moyenne altitude (bubinga, sappeli, ayous, iroko et baobab), mais aussi de plantes médicinales (roi des herbes, sappeli (kug ndjock), bubinga, ...). Cependant, elle souffre de certains maux tels que la dévastation des espaces pour l'agriculture et

l'exploitation illégale des certaines espèces de bois. Raison pour laquelle des actions doivent être entreprises pour matérialiser et sécuriser cette ressource.

3.3.11.COMMERCE

L'activité *commerciale* est principalement tournée vers la commercialisation des produits vivriers de première nécessité. A côté de cela il y a la vente des boissons. Il n'existe pas de marché, ni d'abattoir dans la ville de NGUIBASSAL. Cette activité survit grâce à la proximité de certains centres commerciaux tels qu'EVODOULA pour écoulement des produits dans la capitale YAOUNDE. Les quelques douze boutiques combinées aux bars souffrent d'un grand problème de ravitaillement à cause du mauvais état de la route.

Existant	Problèmes Rencontrés	Besoins
• 12 boutiques-bars • 01 pressoir • 01 association de commerçants	• Faible capacité de l'électricité • Insuffisance d'organisation • Mauvais état des routes.	- Installation du triphasé - Légaliser l'association existante - Aménager les routes

3.4. PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEURS

Les infrastructures réparties par secteur sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Principales infrastructures de la Commune de Nguibassal

Secateurs	Principales infrastructures	Localisation	Etats des infrastructures
Agriculture et Développement Rural	Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural (DAADER)	Nguibassal-ville	Pas de bâtiment construit
	Postes Agricoles (5)	Nguibassal-ville, Elale, Mandjandjang, Boumndjack, Nkoumissé sud	Seul Elalé a un bâtiment construit en matériaux définitifs qui est passable
Elevage, Pêches et Industries Animales	Centre zootechnique	Nguibassal-ville	Pas de bâtiment construit
Eau	forage (7)	Nguibassal-ville (02), Boumndjack, Lamal, Manganga (02), Maholo1	Nguibassal-ville (Bon), Boumndjack (Bon), Lamal (Bon), Manganga (Bon), Maholo1 (Bon)
	Puits (3)	Nguibassal-ville, Libobi, Lihong	Nguibassal-ville, Libobi, Lihong tous les puits sont mauvais et traditionnels
Education de base	Inspection d'arrondissement	Nguibassal-ville	Pas de bâtiment construit (en location)
	Ecole maternelle(5)	Nguibassal-ville, Mandjandjang, Elale, Boumndjack, Manganga	Nguibassal-ville (pas de bâtiment construit; en location), Mandjandjang (01 bâtiment en matériaux provisoires), Elale (pas de bâtiment construit), Boumndjack (01 salle en planche : mauvais), Manganga (pas de bâtiment construit)
	Ecole primaire (12)	Nguibassal-ville, Elale, Mandjandjang, Manganga, Boumndjack, Maholo1, Nkoumissé-sud, Nguilibobi, Likongue, Lihong, Lamal, Lialingombi	Nguibassal-ville (05 salles en poto-poto et 02 en dur : toutes sont mauvaises), Elale (07 salles : bon), Mandjandjang (02 salles en planche et 01 en semi-dur : mauvais ; 02 salles en dur : bon), Manganga (03 salles en semi-dur : mauvais et 04 en dur : bon), Boumndjack (04 salles en semi-définitif : mauvais), Maholo1 (03 salles en planche), Nkoumissé-Sud (06 salles en matériaux définitifs : mauvais), Nguilibobi (03 salles en poto-poto : mauvais et 02 en dur : passable), Likongue (pas de bâtiment), Lihong (pas de bâtiment), Lamal (02

			salles en poto-poto et 03 en dur : mauvais), Lialingombi (02 salles ne planche : mauvais et 02 en dur : passable)
Enseignement Secondaire	Collèges(4)	Lamal(CETIC), Elalé (CES), Boumndjack(CES), Somakai(CES)	Lamal (01 salle en planche : passable), Elalé (03 salles en planche et 01 en semi-dur : mauvais), Boumndjack (02 salles en dur : bon), Somakai (02 salles en dur : bon et 02 en planche : mauvais)
	Lycée(1)	Nguibassal-ville	1 salle en planche : mauvais, 2 salles en semi-dur : mauvais et 4 salles en dur : bon
Santé publique	CMA	Nguibassal-ville	1 bâtiment en dur : passable.
	Centre de santé EPC	Manganga	1 bâtiment en dur : passable
L'Administration Territoriale et de la Décentralisation force et maintien de l'ordre	-Sous préfecture -Brigade de gendarmerie -Hôtel de ville	Nguibassal-ville	-Sous préfecture construite : bon. - Brigade de gendarmerie : 1 bâtiment en semi-dur et très mauvais. - Hôtel de ville : 01 bâtiment en dur : très bon.
	Trois Chefferies de 2 ^e degré	Mandjandjang, ...	Pas d'infrastructure
	Chefferies de 3e degré	Tous les villages	Pas d'infrastructure
Jeunesse et Education Civique	DAJEC	Nguibassal-ville	Pas de bâtiment construit pour les deux services
	Responsable de centre de promotion des jeunes		
Energie	Réseau AES Sonel	Nguibassal-ville, Lamal, Boumndjack, Maholo1	Réseau en bon état



Photo 5 : Mauvais état des routes et ponts dans l'Arrondissement de Nguibassal



3.5. PRINCIPALES POTENTIALITES ETRESSOURCES DE LA COMMUNE

Les potentialités et ressources ainsi que les problèmes de la Commune réparties par secteur sont récapitulées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 10 : Potentialités et ressources de la Commune de Nguibassal

Localités concernées	Atouts /potentialités	Problèmes/contraintes	Types d'activités
SECTEUR 1 : AGRICULTURE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Fertilité du sol - Main d'œuvre disponible - Disponibilité des terres cultivables - Diversité de culture (macabo, manioc, banane plantain, cacao, palmier à huile, arachide) - Forte autoconsommation	- Insuffisance de semences et d'intrants - Matériel agricole rudimentaire - Faible commercialisation des produits agricoles - Manque d'infrastructures de stockage - Insuffisance d'encadrement des agriculteurs - Présence des rongeurs et d'insectes parasites - manque de financement des activités agricoles	- Cultures vivrières (maïs, arachide, manioc, macabo, banane plantain) - Cultures maraîchères (légumes, piment) - Cultures de rente (cacao, palmier à huile) - Fruitiers (citronniers, orangers, pistache)
Likongué et Sikandigué	- Deux basins de culture de piment Ressources d'encadrement DAADER 5 postes agricoles - Présence d'une coopérative agricole (SOCAPAN) - Présence d'une trentaine de GIC : Lihong (02), Lialingombi (05), Manganga (07), Boumdjack (03), Lamal (03), Likongué (02), Mandjandjang (06), Somakaï (01) - Présence de l'EPA	- Non fonctionnalité des GIC - Faible organisation des paysans - Accès difficiles aux espèces améliorées - Accès difficile aux zones de production - Faible rendement - Absence de personnel d'encadrement dans tous les Postes Agricoles de l'arrondissement	Transformation : Brassage de l'huile de palme avec des quantités encore réduites, transformation du manioc.
Somakaï			

Localités concernées	Atouts /potentialités	Problèmes/contraintes	Types d'activités
SECTEUR 2 : ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES			
Nkoumissé Sud	Elevage : - Climat approprié à l'élevage - Espaces disponibles pour créer des fermes - Présence du petit bétail (chèvres, porcs, moutons, canards, poules...) Ressources d'encadrement - Poste zootechnique et vétérinaire Pêche : - Plusieurs cours d'eau contenant du poisson (Tilapia, silures, capitaines, tortues) - Taux d'autoconsommation élevé - Présence des espèces pour la pisciculture - GIC porc - Présence des projets piscicoles	- Insuffisance d'organisation - Matériel rudimentaire pour l'élevage - Inexistence des races améliorées des animaux - Insuffisance d'encadrement technique des éleveurs - Divagation des bêtes - Cherté de races améliorées - Epidémies et maladies régulières du bétail - Pêche rudimentaire et non réglementée - Manque d'infrastructures de conservation des produits halieutiques	- Petit élevage de la volaille - Petit élevage porcin - Elevage domestique des chèvres et de la volaille - Pêche artisanale

SECTEUR 3 : CULTURE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Pratique de plusieurs danses traditionnelles - Présence de patriarches (Mbom-bock) - présence d'artistes et danseurs traditionnels (assiko, bèkèlè, hongo, dingoma, bolbo, makune, ngola, balafon) - espace disponible pour la construction des maisons de culture	- Faible initiation et transmission des valeurs culturelles - Influence du modernisme - Disparition progressive des coutumes et rites - Désintérêt des jeunes - Insuffisance d'activités culturelles - Absence de foyers culturels / cases communautaires - Absence de calendriers culturels des villages - absence de musée traditionnel - manque d'encadreurs - insuffisance d'association culturelle - Insuffisance d'instrument (tam-tam, tambour, balafon)	Pas d'activité organisée

SECTEUR 4 : PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Présence de plusieurs associations de femmes (environ 50) - Forte contribution de la femme dans l'économie sociale locale	- Faible niveau de connaissance des droits de la femme et de la famille - Absence d'un centre de promotion de la femme et de la famille - Pratique très répandue des unions libres - Cherté de la dot - Manque d'appui aux activités des femmes - Manque d'encadrement de la femme - Dépendance des femmes vis-à-vis de leurs maris - Violences conjugales au sein de certains foyers - Présence des filles –mères - Mariages précoces des jeunes filles - Absence d'intégration des femmes	- Activités agricoles et activités génératrices de revenus - Manifestations lors de la semaine de la femme
SECTEUR 5 : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE			
Tous les villages et l'espace urbain Lamal	- Présence d'une population jeune - Terres disponibles et exploitables - Espace disponible pour la construction des centres de formation professionnelle - Présence des personnes qualifiées pour l'emploi (scieurs, infirmiers, menuisiers, maçons) - Présence d'un CETIC Ressources humaines d'encadrement Délégué d'Arrondissement du MINJEUN	- Insuffisance de structure de formation pour l'encadrement des jeunes à la formation aux petits métiers et à l'auto emploi - Faible niveau d'information sur les opportunités d'emploi et sur les programmes gouvernementaux (PIAASI, PAJER-U, FNE, etc.) - Insuffisance d'appuis financiers - Offres d'emploi limité - Eloignement des établissements professionnels - Absence de local pour la Délégation MINJEUN	Enseignement technique CETIC
SECTEUR 6 : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE			
Tous les villages et l'espace urbain Libobi koumisse Sud Lihong et Lialingombi	- Affiliation du personnel communal et de quelques ouvriers à la CNPS - Présence de quelques fonctionnaires et quelques employés de la commune Zone de grands producteurs agricoles - Présence de quelques affiliés à la CNPS	- Prédominance des activités informelles - Faible niveau de connaissance des travailleurs sur leurs droits - Non affiliation de la majorité des travailleurs à la CNPS - Absence d'un syndicat de travail - Insécurité sociale de l'employé - absence d'une mutuelle de santé	Pas d'activité organisée

SECTEUR 7 : TOURISME			
Tous les villages et l'espace urbain	Présence des artistes et danseurs traditionnels (assiko, hongo, dingoma) présence d'une structure d'accueil : cercle municipal présence des roches	- Absence de projets de promotion des sites touristiques - Faible développement des activités culturelles dans les villages (absence de festivals médiatisés) - Insuffisance d'infrastructures d'hébergement - Faibles investissements de la Commune dans le domaine touristique	Aucune activité organisée
Libobi	-présence de la gâtionnée touristique (grenouille Goliath)	-difficultés d'accès aux sites touristiques -manque d'informations	
Elalé	-Présence d'un marécage intarissable Présence d'une grotte (refuge des éléphants = Ma'a ma NDJOCK)		
SECTEUR 8 : FORÊTS ET FAUNE			
Tous les villages de l'arrondissement	- Forte présence d'espaces forestiers riches (bubinga, kuk ndjock, sappelli, iroko, ébène.) - Existence d'une Forêt communale - Diversité des espèces végétales (djansan, pèpè, poivre blanc, hisim, hiomi...) - Présence des espèces fauniques (boa, vipère, chimpanzé, hérisson...) -présence de forêts présence des plantes médicinales	-Exploitation abusive et clandestine de la forêt et de la faune aquatique - Peu d'activités de reboisement - difficultés d'accès aux redevances forestières - Disparition progressive de certaines espèces animales et végétales - Appauvrissement du sol par destruction de certaines espèces floristiques (Bibinga) et fauniques (Gorilles) - Pratique des feux de brousse - Disparition des forêts au profit des plantations - Comités de vigilance presque inexistants - Changement climatiques (séchage étrange des feuilles et des arbres)	- Exploitation du bois - Cueillette et vente des PFNL - Chasse artisanale des animaux de la forêt - abattage sauvage des arbres - reboisement de 10 hectares des espèces rares à Nguibassal

SECTEUR 9 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Existence d'un service communal d'hygiène et salubrité - Présence de la forêt, savane, des, des rochers, des collines, des pierres - Présence de végétation verte - air pur non pollué - espaces verts disponible - Présence de la forêt Reboisement	- Absence d'un service de récupération des déchets - Absence de sensibilisation sur les ordures ménagères - Insuffisance et construction archaïque de toilettes dans les villages et l'espace urbain (pratique assez courante de la défécation à l'air libre) - Pollution de l'eau due aux ordures ménagères et organiques - Mauvaise gestion des ordures ménagères - Pratique des feux de brousse - Absence de bacs à ordures - Ignorance des méthodes de recyclage par les paysans - Faible fonctionnement du service d'hygiène et de salubrité de la Commune - Déboisement anarchique conduisant à la chaleur et /ou conduisant à l'éloignement de certaines espèces fauniques - Présence considérable des moutons moutons (simulies) - Divagation des bêtes	Contrôle des latrines et des lieux de restauration
SECTEUR 10: DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT			
Tous les villages et l'espace urbain	- Présence de matériaux de construction disponibles (sable et de bois, pierres) - Espaces de construction disponibles - Main d'œuvre disponible - Terrains plats par endroit	- Absence de plan d'aménagement des villages - absence d'un plan d'urbanisation de l'espace - Insuffisance de sensibilisation sur les plans de construction - Faible résistance des maisons aux intempéries (grande saison de pluies) - Mauvais entretien des routes - Constructions anarchiques et spontanées - Absence de bacs à ordures - habitat fait en matériaux précaires - insuffisance d'hygiène et salubrité	Gestion communautaire de certains points d'eau

SECTEUR 11 : DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES			
Tous les villages et l'espace urbain	- Présence d'un géomètre à la Commune - Présence de quelques titres fonciers - Disponibilités vastes étendues de terre Ressources humaines d'encadrement - Sous-préfet - Chefs de village - Sectoriels	Faible des habitants propension à la sécurisation de leur patrimoine foncier (absence de titres fonciers) - Insuffisance de sensibilisation des populations sur les processus d'élaboration des titres fonciers - Très faible matérialisation des limites entre propriétés et entres villages - conflit frontalier entre Elale, Nkolkotsing et Etok - Ventes illicites des terres - Occupation illégale des terres - Insuffisance de lotissement communautaire - Absence d'un plan cadastral - Absence d'outils de planification - Absence des cartes d'utilisation des terres - Ignorance de la procédure d'obtention du titre foncier	Vente de terrains
SECTEUR 12 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION			
	- Présence de la forêt, faune, élevage - Présence d'une diversité de plantes potentiellement médicinales (bibinga ou Simga, le Kogmot ou quinquelib, Lum ou antibiotique, Katodvo ou roi des herbes, Mpol ou écorce jaune) - Expansion des techniques de brassage artisanal de l'huile de palme - Présence des PFNL (hiomi, ndjanssan Sim...)	- Absence d'inventaire des plantes médicinales - Faible utilisation de semences améliorées - Manque d'encadrement sur les techniques de transformation et de conditionnement des produits agricoles et forestiers - Inexistence des structures de recherche - Faible valorisation des techniques artisanales locales - Insuffisance d'information sur les résultats de la recherche - Absence de matériel de pointe - Manque d'encadrement thématique spécifique	Brassage artisanal de l'huile de palme

SECTEUR 13 : JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Présence d'une forte population jeune dans les villages - Existence d'un lycée et de 04 collèges Ressources humaines d'encadrement Délégué d'Arrondissement du MINJEUN Maire - Présence d'association des jeunes à Lialingombi - Forte population des jeunes (80) Jeunesse dynamique	- Faible accès des jeunes aux structures de formation professionnelles - Absence de structures capables d'employer les jeunes - Rareté des stages pour les jeunes - Faible organisation des jeunes - Faible accès à l'information sur les opportunités existantes - Exode rural - Insuffisance de moyens financiers pour réaliser les projets - Insuffisance d'encadrement, d'orientation et de formation à l'auto emploi - Faible niveau de connaissance sur les IST/SIDA dans les villages - Insuffisance d'infrastructures et points de loisir et divertissement pour les jeunes - Absence de centres multifonctionnels de promotion des jeunes - Insuffisance d'infrastructures sportives - Insuffisance d'appui aux jeunes - manque d'Encadrement -insuffisance d'accès à l'éducation -manque d'assistance de la part de certains parents -manque d'organisation secteur de jeunes - insuffisance d'appui aux jeunes - Incivisme -Alcoolisme, délinquance,	Investissements humains pendant les festivités
SECTEUR 14 : INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE			
Zone urbaine Lihong, ELalé Lialingombi Mandjandjang	- Exploitation de la carrière de. - Exploitation de la carrière de Cailloux - Existence de carrière de sable et de pierre à dans les zones ci-contre.	- Non connaissance du potentiel du sous sol - Exploitation insuffisante des ressources minières - Difficulté d'accès aux sites de certaines carrières - Insuffisance d'organisation de l'exploitation	Exploitation de sable

Libobi, Lamal Sikandigué Likongué, Koumissé-Sud Manganga Somakaï	Présence de gravier		
---	---------------------	--	--

SECTEUR 15 : SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

Tous les villages et l'espace urbain	- Présence de stades de football - Existence d'un lycée et collèges (pratique du sport comme discipline scolaire) - Existence d'espaces libres pour la création d'aires de jeu	- Insuffisance des aires de jeu et infrastructures sportives - Aménagement insuffisant des aires de jeu et infrastructures sportives - Absence de stades réglementaires - Insuffisance de manifestations sportives - Insuffisance de centres de formation en disciplines sportives - Accompagnement insuffisant des jeunes sportifs	- Organisation des championnats de vacances - Participation des équipes scolaires à la FENASCO
Mandjandjang (mont de paix) Sikandigué (avenir FC) Maholo 1 et 2	- Existence de mouvements sportifs - Organisation de championnats de vacances dans quelques villages et dans l'espace urbain Ressources humaines d'encadrement Délégué d'Arrondissement du MINSEP		

SECTEUR 16 : PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET ARTISANALE

Tous les villages et l'espace urbain	- Abondance de matériaux locaux propices à l'artisanat (bambou, raphia) - Diversité de la production agricole cacao, palmier, arachides, manioc (possibilités accrues de transformation) - Existence des artisans : (fabricant de lits, chaise et autres en raphia)	- Faible développement des activités artisanales - Faible valorisation des savoirs artisanaux locaux - Utilisation du matériel rudimentaire - Absence d'organisation des artisans et des PME locales - Absence d'information et de sensibilisation des populations sur les PME /PMI - Absence d'encadrement des artisans - Difficultés d'écoulement des produits artisanaux - Faible formation des techniques artisanales - Insuffisance de systèmes de financement des PME - Absence du courant électrique dans certains villages - Difficultés d'accès aux finances - Disparition d'une certaines catégories de personnes exerçant dans le secteur - Manque de transmission de connaissance artisanale - Difficulté de dépannage des pressoirs à huile	- Employé de bar - Vente d'huile de palme - Vente de produits artisanaux (marmites, meubles en bois) - Gestion d'une petite échoppe - Petite restauration (cafétéria) - Vente de poisson frais ou fumé - Vente de poisson braisé - Vente de carburant - Call box (Elalé), - Coiffure, - Moto taxi
Libobi, Boumdjack, Mandjandjang Manganga Espace urbain	Présence de pressoirs à huile traditionnels		

SECTEUR 17 : POSTES ET TELECOMMUNICATIONS			
Tous les villages et l'espace urbain Mandjandjang Nguibassal	- Détention des téléphones portables par un taux important des populations (plus de 50%) - Présence de plusieurs collines de haute altitude - Présence des « villages phones » de MTN	- Absence du réseau CAMTEL fixe de téléphonie mobile - Absence d'un bureau de poste - Très faible couverture de l'espace communal par les réseaux de téléphonie Mobile - Tarification élevée des appels - Très faible développement des activités liées aux télécommunications (call box, cyber café) - Très faible communication des populations avec l'extérieur - Réseau téléphonique sporadique - Inexistence d'un télé centre communautaire polyvalent ou de centre multimédia - Absence du courant électrique dans plusieurs villages - Faible intensité du courant électrique dans les autres villages	Call box à Elalé
SECTEUR 18: COMMUNICATION			
Boumdjack et l'espace urbain Tous les villages et l'espace urbain	- Couverture d'une partie de l'espace communal par l'énergie électrique - Présence de quelques postes récepteurs radio - Grande population en quête d'informations - Espace disponible pour l'installation des chaînes radio - Existence d'une communication traditionnelle (Tam –Tam)	- Faible intensité du courant électrique dans l'espace communal connecté au réseau - Faible couverture des villages par les signaux de radio et de télévision - Manque d'approvisionnement en presse écrite - Manque radio communautaire - Absence du courant électrique dans plusieurs villages - Absence de câblo distributeur - Changement climatiques : interférence	RAS

SECTEUR 19 : ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION, SECURITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE			
Tous les villages et l'espace urbain	- Existence des chefferies de 3^{ème} degré - Existence d'un poste de gendarmerie à Nguibassal - Présence d'un poste d'état civil à la commune - La quasi-totalité des enfants détiennent des actes	- Faible couverture de l'espace communal par les forces de maintien de l'ordre - Faible organisation des populations - Faible disponibilité de nombreux chefs de village - Absence d'éclairage public - Insécurité - Absence de plaque de signalisation des chefferies et de drapeau dans les villages - Absence de centre d'état civil dans d'autres villages - Une zone d'insécurité entre la limite Elale et ETOK, Elale et Likongue, Elale et Nkolakok, Elale et Manndjandjang (présence des bosquets aux limites de ces villages avec Elale) - Faible collaboration entre populations et forces de maintien de l'ordre/services administratifs	- Maintien de l'ordre - Gestion des conflits - Relais des informations - Etablissements des documents officiels - Administration
Sikandigué, Libobi, Elalé, Lialingombi, Manganga, Lamal, Likongué	Ressources humaines d'encadrement - Sous-préfet de Nguibassal - Commandant de Brigade de Nguibassal - Chefs de village et chef supérieur		
Mandjandjang, Manganga	- Existence de comités de vigilance et groupes d'auto défense dans certains villages - Présence de 4 centres d'état civil secondaire à Mandjandjang, Manganga, Boumdjack Somakaï		
Mandjandjang Elale	- Présence d'une chefferie de 2^e degré - Présence d'un conseil de notable	-	
SECTEUR 20 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Tous les villages et l'espace urbain	- Présence de bacheliers (100 environs) - Espace disponibles pour la construction d'un établissement supérieur	- Insuffisance de moyens financiers pour la prise en charge des études supérieures - Absence d'établissement d'enseignement supérieur dans l'espace communal - Eloignement des structures d'enseignement supérieur - Absence de système d'orientation des bacheliers	
Mandjandjang			

4. SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL

Date de création : Décret présidentiel N° 95/082 du 02 Juin 1995 portant création de la commune rurale de NGUIBASSAL
Superficie : 450 Km ²
Population : 5 489 habitants(<i>recensement 2005</i>)
Densité : 92,4 Habitants au km ² (<i>recensement 2005</i>)
Ethnies: Bassa et Béti.
Nombre de villages : Trois cantons (chefferie de 2 ^{ème} degré); 18 villages (chefferies de 3 ^{ème} degré) Nguibassal, Elale, Somakai, Boumdjack, Lamal, Manganga, Nkoumissé Sud, Maholo I, Maholo II, Likongué, Libobi, Somakai, Lihong, Lialigombi, Nguilibobi, Mandjandjang, Nkong-Mango'o, Sikandigué
Activités économiques : Pêche, agriculture, moto taxi, call box, petit commerce (débits de boisson, vendeuses d'étalage, mini restaurateurs) et bayam-sellam, artisans, vigneron, coiffeur.
Infrastructures Infrastructures éducatives : 01 lycée d'enseignement général, 01 collège d'enseignement technique, 03 CES (Boumdjack, Elale, Somakai), 12 Ecoles Publiques primaires et 05 Ecoles publiques maternelles Infrastructures sanitaires : 01 centre de santé privé EPC de Manganga et le Centre Médical d'Arrondissement de NGUIBASSAL. Infrastructures sportives et de loisirs: Le stade municipal de NGUIBASSAL (non aménagé), Le cercle municipal Infrastructures marchandes : La Commune ne dispose d'aucune infrastructure marchande
Conseil municipal : 25 conseillers municipaux, dont 17 Hommes (soit 68% des membres) et 08 Femmes (soit 32% des membres) 03 commissions des conseillers : (Grands travaux ; Finances ; Affaires sociales) 02 sessions ordinaires/an (Session du compte administratif tenue en début d'année et Session budgétaire tenue en fin d'année) Obédience politique actuelle: tous les 25 conseillers municipaux sont issus du RDPC.
Personnel communal : 18 agents donc 01 fonctionnaire, 03 contractuels et 03 agents décisionnaires 06 temporaires 04 vacataires et 1 personnel d'appui
Patrimoine communal Bâtiments : 01 hôtel de ville (NGUIBASSAL); un Cercle municipal, une fourrière, Matériel de transport : 01 voiture en bon état, et une moto Autres : terrain municipal, carrière de sable
Réseau de relations : PNDP; FEICOM; Services déconcentrés de l'Etat; GTZ, Chefferies traditionnelles. Coopération décentralisée
Principales forces : Dynamisme du maire ; Engagement et dynamisme des cadres de la mairie, Partenariat avec le PNDP ; Solidarité entre les membres du personnel communal.
Principales faiblesses : Insuffisance de personnel qualifié ; Absence d'un plan de renforcement des capacités du personnel ; Absence d'un plan de carrière au sein de la commune ; Non respect des horaires de travail par le personnel ; Insuffisance du matériel informatique ; Insuffisance des moyens de locomotion pour une couverture efficace de l'espace communal ; Faible fonctionnalité des commissions techniques du Conseil municipal ; Faible viabilisation du potentiel naturel et touristique
Opportunités : Forte présence de ressources naturelles exploitables (bois, cours d'eau, montagne, plaines, poissonneux, sable) ; Existence de nombreux sites touristique ; Population en majorité jeune ; Fertilité du sol ; partenariat bénéfique avec la GTZ, le PNDP.
Obstacles : Manque de voies d'accès dans le territoire communal, insuffisance d'énergie, Insuffisance de financement.

Sources : Entretiens

N.B : La répartition des trois cantons de l'Arrondissement de Nguibassal obéit à la logique suivante :

- Canton NDOG-SUGA (Elalè, Mandjandjang, Lihong, Nguibassal, Libobi, Manganga, Boumndjack, Ngulibobi et Lamal.)
- Canton MBEMBE et BUMBE (Somakai, Nkong-Mango'o, Lialingombi, Likongué et Sikandigué.)
- Canton LOG-BATJECK (Maholo1, Maholo2 et Nkoumissé-Sud.)

La Commune de Nguibassal est l'une des Municipalités du Département de Nyong et Kellé, Région du Centre créée depuis 1995. Celle-ci compte Vingt-cinq (25) conseillers municipaux au rang desquels Huit (08) femmes et Dix-huit (18) hommes. Elle est dirigée par un exécutif municipal composé de trois (03) membres donc une (01) femme et deux (02) hommes ; c'est-à-dire un Maire et ses deux Adjoints qui ne autres que :

- Maire : Mme MBOCK MIOUMNDE Marie Pascale
- 1^{er} Adjoint au Maire : M MAGA Calvin
- 2^e Adjoint au Maire : M LISSOUCK NKOT Bernard

Il faut noter la composition de l'Exécutif Municipal est faite sur la sociologie ethnique qu'on retrouve au de cette Commune à savoir : les Bassa et les Béti. Aussi, dans le cadre de doter les Communes du Cameroun en général des capacités en politique managériale de Développement et de Finance et celle de Nguibassal en particulier, deux Agents Communaux (ACD et ACF) ont été recrutés avec des missions bien définies. C'est ainsi que depuis que l'ACD est au sein la Commune de Nguibassal, l'on a pu réaliser le montage de plusieurs projets à l'instar desquels celui du verger communautaire de 5 Ha, de la Création d'une pépinière de bananier et de cacao, celui de la construction des forages ou encore la participation de la commune de Nguibassal au premier concours FEICOM du Développement Local,... Pour ce qui est de l'ACF, il noter que depuis qu'il est là, l'on a pu informatiser le fichier comptable et administratif de la Commune, changer le niveau de recouvrement qui se manifeste ici par une augmentation considérable des recettes communales fiscales malgré la réticence de certains contribuables, etc.

4.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL

4.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 11 : Ressources humaines au sein de l'institution communale

Ressources Humaines	Forces	Faiblesses	Axe de Renforcement
Effectif du personnel : 18 (13 hommes et 05 femmes)		Insuffisance en personnel pour une mise en application effective de l'organigramme de la commune	Redéploiement du personnel
Prise en compte éthique de genre ratio : 24% Femmes et 76% hommes	- Dynamisme du Maire - Personnel serviable et accueillant	- Faible fonctionnalité des commissions techniques du conseil municipal - Evaluation du personnel discrétionnaire	
Catégorisation du personnel : -Fonctionnaire :	- Présence de 02 agents		Recruter le personnel

Ressources Humaines	Forces	Faiblesses	Axe de Renforcement
01 -Contractuel : 04 -Décisionnaires : 06 -Proposés : 05	régulièrement formés par le PNDP et de quelques agents qualifiés		qualifié
Niveau d'étude : Plus bas : CEPE -Plus haut : Licence		- Absence d'un plan de renforcement de capacité du personnel	Recruter le personnel qualifié en respectant l'adéquation entre les qualifications et les postes de travail
Age : -Plus jeune : 32 ans -Plus âgé : 60 ans -Moyenne d'âge:41ans			
Traitement salarial et autres : Salaire le plus bas : 30 000 FCFA salaire le plus haut : 170 000	- Capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers vis-à-vis du personnel		
Organigramme : Un organigramme proche du prototype MINADT proposé approuvé par la tutelle (préfet) mais encore appliqué de manière partielle			
Manuel de procédure		-Evaluation du personnel discrétionnaire, - Absence de manuel de procédure	Organiser les sessions de formation des conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation.
Services opérationnels : services existent et sont opérationnels : 1. Secrétariat général 2. Recette municipale 3. Service économique et financier	Tous les services de base ne sont pas fonctionnels. Bonne collaboration entre le maire et les responsables des services	Insuffisance de matériel de bureau Insuffisance de budget de fonctionnement	Organiser les réunions de l'Exécutif et les réunions de bureau.

Ressources Humaines	Forces	Faiblesses	Axe de Renforcement
4. Service d'hygiène et de salubrité Service technique			
Organisation et fonctionnement du conseil municipal : 25 conseillers municipaux -08 femmes sur 17 hommes -En poste depuis le 3 Juillet 2007 -05 commissions techniques opérationnelles Configuration politique : 25 RDPC	-Les sessions du conseil municipal se tiennent régulièrement avec une forte présence effective des conseillers (deux fois par an)		Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions.
Procédure de recrutement : -Les temporaires sont recrutés par le maire -Les décisionnaires sur proposition du maire par le préfet -Les contractuels par le MINATD sur proposition du PNDP		Recrutements souvent non publiés	Recruter le personnel qualifié en respectant l'adéquation entre les qualifications et les postes de travail

4.1.2. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 12 : Ressources financières au sein de l'institution communale

Ressources Financières	Force	Faiblesse	Axes de Renforcement
Source de provenance des fonds de la commune : -Les recettes fiscales -Les Centimes additionnelles -Les taxes communales directes et indirectes -Les produits divers -Transferts reçus de l'Etat	- Provenance variée des fonds	Recettes propres très faibles	Valoriser le site touristique (Mont d'Elalè) Organiser les pêcheurs sur la Sanaga et l'exploitation du sable
Processus d'élaboration du budget : Le SG en collaboration avec l'ACF, sur la	Implication de certaines personnes clés (Chefs,	Faible taux de réalisation	

Ressources Financières	Force	Faiblesse	Axes de Renforcement
demande du maire prépare un avant projet de budget qu'il soumet à l'appréciation de ce dernier et aux commissions des travaux	Patriarches et Notables) et des parties prenantes pour la préparation		
Structuration du budget : Budget prévisionnel des recettes Budget prévisionnel des dépenses • Investissement Fonctionnement	Respect de la structure du budget Evolution du budget sur les cinq dernières années	-Insuffisance des lignes de recettes propres au recouvrement -difficultés du respect des lignes des recettes propres allouées à l'investissement	
Mécanisme de suivi de l'exécution du budget : Le maire fait le suivi en collaboration avec les autres personnes concernées -Utilisation de la fiche de contrôle de crédit		Faible suivi de l'exécution du budget Difficulté pour le gestionnaire de l'institution à mettre en place un bon outil de suivi de l'exécution du budget.	Intégrer les instruments de la redevabilité dans le processus d'élaboration et de suivi du budget communal déjà expérimenté ailleurs
Circuit d'ordonnancement des dépenses : - Le maire est l'ordonnateur des dépenses - Circuit d'ordonnancement : le maire, le SG, le CM, le mandataire, le RM			Difficulté à mettre en place un code de procédure formel pour le mandatement.
Taux de réalisation du budget sur 3 ans : 2009 : 17 % 2010 : 73 % 2011 : 67 %	Présence de l'ACF pour aider le Receveur à relever le taux de réalisation du budget	Nouvelle loi des finances Centralisant les recettes auprès du TPG du département Difficulté pour l'institution communale à recouvrer les recettes Difficulté pour l'institution communale à élaborer un budget réaliste.	
Contribution au budget par type de taxe : Taxes fiscales -Centimes additionnelles -Taxes communales directes	Fichier du contribuable actuellement mis à jour	Incivismes des contribuables Difficulté pour l'institution communale à faire un projet de budget réaliste et réalisable	

Ressources Financières	Force	Faiblesse	Axes de Renforcement
-Taxes communales indirectes -Transferts reçus de l'Etat			
Dettes de l'institution communale : -Dettes vis-à-vis du FEICOM (Hôtel de ville et l'électrification)	Remboursement raisonnable des dettes	Difficultés d'accès à certaines informations dans l'institution communale	
Situation du budget prévisionnel et du compte administratif : CA 2009 : 8 692 000 F CFA CA 2010 : 108 711 119 CA 2011 : 123 230 535 chiffre à vérifier			Mettre à jour le fichier du contribuable
Mécanisme de collecte des recettes : 02 niveaux de collecte des recettes : la recette municipale -Libre paiement par les contribuables et recouvrement forcé par une équipe de recouvrement.	La SOCAPAN	Difficulté pour l'institution communale à recouvrer et à sécuriser les recettes municipales. La nouvelle loi qui centralise les recettes présente un sérieux handicap dans le suivi des contribuables	
Structuration de l'équipe de recouvrement : -L' ACF et deux agents recouvrements. -Cette équipe plus d'autres agents de renfort lors des recouvrements forcés	Grand nombre de contribuable dans la commune	Faible formation des agents de recouvrement. Difficulté pour l'institution communale à mettre en place un bon mécanisme de recouvrement.	
Répertoire des contribuables : fichier de contribuables actualisées chaque année		Difficulté pour l'institution communale à faire une réelle prévision de recettes sur les impôts et taxes	Informatiser le fichier de contribuables.
Taux de recouvrement des taxes : 0.05 % (2009) 0.78 % (2010) 0.06 % (2011)		Faible niveau de recouvrement. Incivisme des contribuables	Sensibiliser les contribuables le bien-fondé de leur participation au développement de la Commune.

Ressources Financières	Force	Faiblesse	Axes de Renforcement
L'investissement : 44.02% (2009) 22.49% (2010) 72.81% (2011)	Bon taux d'exécution des transferts reçus		
Taux d'investissement propre : Entre 0.08% et 0.6 % Le taux le plus élevé est autour de 0.27 % en moyenne entre 2009 et 2011	Présence d'AGR (Cercle municipal) Verger	Faible développement des AGR. Difficulté d'élargir les ressources propres de la commune	
Investissement propre par habitant : I = 730 000 F CFA pour 2011 Population = 5 379 I/P = 136 FCFA	- Potentiel riche pouvant renflouer les recettes municipales	Faible niveau de recouvrement. Difficulté d'exploitation du potentiel financier communal	

4.1.3. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Tableau 13 : Patrimoine au sein de l'institution communale

Ressources Patrimoniales	Force	Faiblesse	Axes de renforcement
Ressources naturelles : - Sable; - Bois	02 carrières de sables	Ressources naturelles non exploitées.	Organiser la gestion et l'exploitation de carrier et des pêcheurs sur la Sanaga
Propriété privée de la commune : Stade municipal Site de la téléphonie mobile (01ha) Le site du cimetière (2 ha) Verger et reboisement (10 ha) Site marché 4ha Site des investissements PNDP Site de l'hôtel de Ville	Espaces vastes de la commune	Faible sécurisation et d'aménagement des propriétés de la commune Difficulté pour l'institution communale à sécuriser son patrimoine foncier vue les procédures longue du MINDAF	Sécuriser les propriétés de la Commune par les services des domaines Renforcer l'immatriculation en cours au MINDAF depuis 2011 Finaliser le plan d'urbanisation de la ville Prévoir la voirie dans la Ville
Mobilier Bureaux	Equipement des bureaux et la salle des actes	Insuffisance du matériel informatique Un programme et système d'entretien et de maintenance doit être préconisé partout (mobilier, immobilier, matériel roulant etc.)	Mettre en réseau le système informatique de la commune
Immobilier Hôtel de ville Cercle municipal équipé de château Maison de 350m ²	Bon état des bâtiments		Construire et équiper un hôpital sur le territoire communal
Matériel roulant : 01 Voiture Pick-up 4x4 01 moto		Difficulté à mettre sur pied un système de maintenance	
Infrastructures routières : Le nombre de km de route pris en charge par l'institution communale est indéterminé	Réseau routier dense et diversifié	Dégradation très avancée du réseau routier	Construire un réseau routier moderne (bitumage de l'axe Evodoula-Elalè-Nguibassal-Manguenda)

4.1.4. GESTION DES RELATIONS AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 14 : Gestion des relations au sein de l'institution communale

Gestion des Relations	Force	Faiblesse	Axes de renforcement
Relation entre l'institution communale et la tutelle : -Respect de la réglementation en vigueur et essaie de mise en application des principes de la décentralisation par les parties	Disponibilité manifeste de la tutelle à soutenir l'institution communale dans la mise en œuvre de son cahier de charges dans le processus de décentralisation Archivage assez bien fait grâce à l'appui technique du PNDP	Archivage approximatif ne facilitant pas une visibilité des activités de l'institution communale	Augmenter le nombre des services publics représentés dans la commune
Relation entre l'institution communale et les SDE : Quelques tentatives de collaboration au cas par cas avec les SDE	Bonne relation humaine et bonne collaboration au cas par cas avec les sectoriels	-Absence d'une vision commune avec chaque sectoriel sur les actions à entreprendre sur le territoire et qui relève de son secteur -faible représentation des SDE dans l'espace communal	Impliquer davantage les Sectoriels dans le développement de la Commune et augmenter les SDE manquant.

Gestion des Relations	Force	Faiblesse	Axes de renforcement
La Coopération décentralisée au sein de l'institution communale	Le Maire est responsable de l'association Existence de l'ONG ASAFRO Collaboration avec l'association des communes du NYONG Et KELLE	Insuffisante d'exploitation des avantages liés au Maire pour engager des actions de coopération décentralisation	
Relation entre l'institution communale, les chefferies traditionnelles et les congrégations religieuses	Bonne collaboration avec les chefs	Insuffisante exploitation de la collaboration pour communiquer avec la population	
Relation entre l'institution communale et les organisations de la société civile : -Rapports sporadiques avec quelques unes des organisations dans la mise en œuvre de certaines actions	-Existence d'organisation de la société civile sur le territoire communal Disponibilité des OSC à collaborer	Absence d'une plate forme de collaboration entre l'institution communale et les OSC sur le territoire Difficulté pour l'institution communale à mobiliser la dynamique des organisations de la société civile sur son territoire au service du développement du territoire	Collaborer avec les différentes communes voisines

Gestion des Relations	Force	Faiblesse	Axes de renforcement
Relation entre l'institution communale et le secteur privée	Répertoire en cours de réalisation	-Absence d'une plate forme de collaboration entre l'institution communale et les opérateurs économiques - Insuffisance d'opérateurs économiques Difficulté pour l'institution communale à mettre en place une dynamique de collaboration avec les opérateurs économiques sur son territoire communal	.Recenser tous les programmes et tous les projets de développement potentiellement utiles pour la commune
Relation entre les membres de l'exécutif : -L'institution communale compte 3 membres de l'exécutif : un maire titulaire et 2 adjoints -Chaque membre de l'exécutif a une description des tâches -L'exécutif est constitué des membres d'un même parti politique	Disponibilité de certains membres	Pas de réunions réglementées -La description des tâches n'est pas toujours respectée : plusieurs cas de travail non effectué et de rôle non joué - Les adjoints semblent manquer d'initiative et de créativité en attendent toujours du maire titulaire.	
Relation entre l'exécutif et le personnel	Le respect des agents communaux	-Absence de syndicat du personnel -Absence de réunions régulières entre l'exécutif et le personnel Difficulté à mettre en place une dynamique de collaboration entre l'exécutif et le personnel	
Relation entre l'exécutif et les conseillers municipaux		Opposition entre certains CM à la conduite des affaires	Préparer ensemble des projets de développement à présenter aux opérateurs économiques

Gestion des Relations	Force	Faiblesse	Axes de renforcement
Relation entre les CM et le personnel communal	Le respect des agents communaux	-Absence de syndicat du personnel Difficulté à mettre en place une dynamique de collaboration entre les CM et le personnel communal	
Le contrôle citoyen de la gestion communale	Présence des comités de concertation	Connaissance insuffisante des droits et devoirs des CM par eux-mêmes	Sensibiliser davantage les populations sur leur implication dans le contrôle de la gestion communale à travers l'instauration des tableaux d'affichage dans chaque village
La communication au sein de l'institution		Faibles outils de communication - Réel problème d'archivage dans les services opérationnels	Concevoir le site web de la commune Constituer une banque des idées de projets

4.1.5.AXE DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE

4.1.5.1.PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

Ressources humaines

- Organiser les réunions de l'Exécutif et les réunions de bureau
- Organiser des sessions de formation des Conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation
- Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions
- Recruter du personnel qualifié

Ressources financière

- Mettre à jour le fichier des contribuables
- Organiser les pêcheurs sur la Sanaga et l'exploitation du sable
- Valoriser le site touristique (Mont d'Elalé)

Ressources patrimoniales

- Organiser la gestion et l'exploitation de la carrière et des pêcheurs sur la Sanaga
- Construire et équiper un Hôpital sur le territoire communal
- Construire un réseau routier moderne (bitumage de l'axe Evodoula-Elalé-Nguibassal-Manguenda)
- Finaliser le plan d'urbanisme de la ville et avoir la voirie urbaine
- Mettre en réseau le système informatique de la Commune

Gestions des relations

- Recenser tous les programmes et projets de développement potentiellement utiles pour la Commune
- Augmenter le nombre des services publics représentés dans la Commune
- Collaborer avec les différentes communes voisines
- Concevoir le site web de la Commune
- Préparer des projets de développement à présenter aux opérateurs économiques (constituer une banque des idées de projet)

Tableau 15 : Plan de formation

	Personnel	Formation
1.	Conseillers municipaux	• Formation des Conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation • Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions
2.	Secrétaire et autres agents	Formation en logiciels grand public • Word niveau 1 & 2 • Excel niveau 1 & 2 • Powerpoint • Publisher
3.	Agents des services techniques	Formation en logiciels grand public • Word niveau 1 • Excel niveau 1 • Autocad • Dessin assisté par ordinateur
4.	Agents des services de recouvrement	Formation spécifique au recouvrement
5.	Tous les agents	Réglementation de la décentralisation Personnalité et Motivation au travail
6.	SG et Cadres	Gestion de conflits

4.1.5.2. PLAN D'ACTION DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE

Le plan de renforcement de la Commune de Nguibassal est développé à travers le tableau ci-dessous :

Tableau 16 : Plan de renforcement de l'institution communale

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An1	An2	An3	
Organiser les réunions de l'Exécutif et les réunions de bureau	Préparer les réunions	02 réunions sont tenues chaque mois	X			SG	X	X	X	
	Tenir les réunions		X	X		Maire et adjoints	X	X	X	
	Elaborer le rapport		X	X		SG	X	X	X	
Organiser des sessions de formation des conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation	Intégrer l'action dans le budget communal	01 session de formation est organisée chaque année	X	X	X	Maire et conseillers	X			ONG, services de la tutelle
	Elaborer le plan de formation et lancer l'appel d'offres		X			SG, Maire		X		
	Assurer la préparation matérielle et logistique		X	X	X	SG, Compta. M, Maire		X		
	Suivre la réalisation de la formation		X			SG, Maire		X		
Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions	Constituer le recueil des textes	01 recueil de textes est disponible pour chaque conseiller	X	X	X	Adjoints au Maire	X			Services de la préfecture
	Multiplier et distribuer le recueil aux conseillers		X	X	X	SG, Maire	X			
Organiser des sessions de formation du personnel	Intégrer l'action dans le budget communal	Chaque chef de service/bureau participe à une formation technique	X	X	X	Maires et conseillers	X			ONG
	Elaborer le plan de formation et lancer l'appel d'offres		X			SG, Maire		X	X	
	Assurer la préparation matérielle et logistique		X	X	X	SG, Comptable matières, Maire		X	X	
	Suivre la réalisation de la formation		X			SG, Maire		X	X	
Recruter du personnel qualifié	Identifier les postes non effectifs	-Le profil du personnel et l'organisation des services sont conformes à celui proposé par l'arrêté	X			SG, Maire	X			Services de la préfecture
	Intégrer l'action dans le budget communal		X	X	X	Maires et conseillers	X			
	Organiser les tests et entretiens d'embauche		X	X	X	SG, Maire, Adjoints,		X		

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An1	An2	An3	
		00136								
Reprofilier la route principale desservant l'Arrondissement	Solliciter son inscription au Budget du MINTP ou au Budget d'Investissement Public	Une route praticable en toute saison desservant l'Arrondissement	X	X	X	Maires	X			MINTP
	Intégrer la participation de la commune dans le budget communal		X	X	X	Maires et conseillers		X		
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Maire et SG			X	
Créer un Hôpital dans l'Arrondissement de NGUIBASSAL	Solliciter son inscription au Budget du MINSANTE ou au BIP	Un hôpital fonctionnel dans l'Arrondissement	X	X	X	Maires	X			MINSANTE BIP
	Intégrer la participation de la commune dans le budget communal		X	X	X	Maires et conseillers		X		
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Maire et SG			X	
	Suivre la réalisation du projet		X	X	X	ST et commission grands travaux			X	
	Equiper en matériel et personnel médical		X	X	X				X	
Ouvrir un marché local à NGUIBASSAL et l'aménager pour rentabiliser davantage les recettes de la Commune	Intégrer l'action dans le budget communal	Un plan d'aménagement du marché de NGUIBASSAL et un plan de construction est disponible	X	X	X	Maires et conseillers	X			FEICOM
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Maire et SG		X	X	
	Suivre la réalisation du plan Diffuser le plan auprès des commerçants		X	X		ST et commission grands travaux		X	X	
Organiser la gestion et l'exploitation des carrières sur la Saha et la Sanaga	Elaborer le document de profil de l'organe	Un organe de gestion des infrastructures à caractère culturel, sportif et/ou touristique est créé et opérationnel	X	X		Maire et Chargé des affaires culturelles	X	X		
	Elaborer et diffuser l'arrêté municipal de l'organisation de la gestion de la carrière		X	X				X		

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An1	An2	An3	
Mobiliser plus de partenaires autour des solutions aux problèmes de développement au niveau communal	Constituer un répertoire des partenaires investis dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable	-Un répertoire des partenaires potentiels est disponible	X	X	X	Chargé des études, Maire	X			
	Prendre contact avec les partenaires identifiés / Répondre aux appels d'offres	-Les partenaires répertoriés sont rencontrés / les dossiers de réponse aux appels d'offres sont constitués et déposés	X	X	X		X	X		
Equiper tous les services communaux en ordinateurs, en mobiliers et matériel de bureaux. Mettre en réseau le système informatique de la Commune	Intégrer l'action dans le budget communal	Chaque bureau dispose d'un ordinateur et d'un climatiseur	X	X	X	Maire et conseillers		X		FEICOM
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Exécutif communal			X	
	Elaborer un manuel de gestion du parc informatique		X	X	X	SG, Comptable matières			X	
Recenser tous les organes, programmes et projets de développement potentiellement utiles pour la Commune	Constituer un répertoire des projets et programmes intervenant dans des domaines pertinents pour la Commune	-Un répertoire des projets et programmes est disponible	X	X	X	SG, RM, Chargé des études	X			Sectoriels
	Formaliser la collaboration avec chaque programme pertinent pour la Commune	-Un protocole de collaboration est signé avec chaque projet / programme pertinent	X	X	X	SG, Maire, Adjoints	X	X		
Collaborer avec les différentes communes voisines	Définir les axes de collaboration éventuelle avec les autres communes	-03 communes sont approchées	X	X		E.C. SG, Chargé d'études	X			CVUC Préfecture ONG Maire
	Prendre contact et échanger avec les communes identifiées	-Des projets communs avec d'autres communes sont	X	X	X	E.C, SG, Chargé d'études	X	X	X	
	Identifier les domaines de collaboration et définir les stratégies de leur mise en	conçus	X	X	X	E.C, SG, Chargé d'études	X	X	X	

Activité	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An1	An2	An3	
	œuvre									
	Mettre en œuvre des actions communes		X	X	X	E.C, SG, Chargé d'études	X	X	X	
Concevoir le site web de la Commune	Soumettre l'action au conseil municipal	01 site Web est crée	X	X	X	Maire et conseillers	X			ONG, FEICOM
	Intégrer l'action dans le budget communal		X	X	X	Maire et SG		X		
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	E.C.		X		
	Suivi des travaux		X	X	X	S.T. et com. des grands travaux		X		
Augmenter le nombre des services publics représentés dans la commune	Recenser les secteurs urgents	Le taux de représentation des services publics est renforcé	X	X	X	Exécutif communal	X			ONG, CVUC
	Rendre disponible des sites d'accueil de ces représentations		X	X	X	EC, SG, Chargé d'études	X	X		
Valoriser le site touristique d'Elale, Mandjandjang, Mboumdjack et Maholo I	Soumettre l'action au conseil municipal	01 site Web est crée	X	X	X	Maire et conseillers		X		ONG, FEICOM Sectoriel du tourisme
	Intégrer l'action dans le budget communal		X	X	X	Maire et SG			X	
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	E.C			X	
	Suivi des travaux		X	X	X	S.T. et com. des grands travaux			X	
Préparer des projets de développement à présenter aux opérateurs économiques	Constituer une banque d'idées de projets	10 idées de projets à développer sont identifiées et élaborées	X	X		Chargé d'études	X	X	X	ONG Sectoriels

4.2. SITUATION DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance, caractérise l'étape du développement (croissance) de l'homme pendant ses premières années jusqu'à l'âge de huit ans. La population des enfants dans la commune de Nguibassal est estimée à 1568 enfants répartie comme suit 954 enfants de 0 à 5 ans et 614 enfants entre 6 et 8 ans

Tableau 17 : Situation de la petite enfance

Besoin	Etat des lieux		Objectifs généraux	Principales activités à mener	Responsables et partenaires d'exécution
	Effectifs	Justifications			
Suivi sanitaire (vaccinations)	Vaccinations régulières organisées par le CMA, mais il y a une certaine réticence des parents à le faire systématiquement (à cause des superstitions.)	Mauvaise compréhension du bien-fondé de la vaccination La superstition des parents	Promouvoir une vaccination régulière et complète de tous les enfants de l'espace communal	Renforcer la sensibilisation des parents pour que tous les enfants soient vaccinés régulièrement	MINAS, Mairie
	Suivi socio-médical limité aux vaccinations	Insuffisance des moyens humains, matériels et infrastructurels	Maximiser le suivi médico-social des enfants	Augmenter les moyens en terme humain, matériel et infrastructurel Consolider l'action médico-sociale en faveur contrôle psychoaffectif, etc....)	MINSANTE MINAS
	Le taux des OEV pris en charge par Africa Hope Challenge atteint à peine 25% de ceux qui ont été identifiés à cause de l'insuffisance d'apport financier des Partenaires.)	Difficulté à recenser suffisamment les enfants concernés Manque de moyens financiers	Augmenter la prise en charge des OEV pour un encadrement équitable et consistant.	Identifier et soutenir spécialement les orphelins et autres enfants vulnérables Susciter /Rechercher des nouveaux Partenaires	MINAS, Mairie
Nutrition recommandée	Après le sevrage de l'allaitement maternel et de la bouillie, plus de	Manque de connaissances suffisantes sur les techniques	Promouvoir le suivi et contrôle nutritionnel	Créer un service de coordination du développement de la petite enfance	Mairie MINPROFF

	50% des enfants souffrent d'une alimentation déséquilibrée	appropriées de nutrition infantile Manque de moyens financiers	Encadrer la parenté en matière de nutrition	Sensibiliser les parents sur la qualité de l'alimentation infantile dans sa croissance et son équilibre	MINAS, MINSANTE Mairie
Education	98% des enfants sont scolarisés (soit 1537 enfants), mais les conditions de réussite ne sont pas toutes remplies	Manque criard des infrastructures du personnel enseignant et insuffisance des écoles.	Améliorer la qualité des infrastructures d'encadrement	Aménager et équiper les établissements scolaires existant Créer et construire d'autres établissements	MINEDUB, MINESEC et Mairie
			Améliorer le taux du personnel d'encadrement qualifié	Affecter Maîtres (ses) et professeurs	MINEDUB, MINESEC et Mairie
Enregistrement au centre d'état civil	70% des enfants ont un acte de naissance soit 1098 enfants	Présence d'un seul centre d'état civil dans la Commune L'irresponsabilité de certains parents et le manque de connaissances sur l'état civil.	Promouvoir l'enregistrement maximal des naissances	Organiser des séances d'éducation familiale par trimestre sur la parenté responsable et l'état civil de l'enfant Multiplier les Centres d'Etats Civils Spéciaux	Mairie, parents

4.3. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA COMMUNE

Les multiples impacts sur l'environnement sont perçus d'une manière ou d'une autre par les acteurs de la commune. Le niveau de perception est diversifié selon qu'on est sectoriel ou simple habitant souvent qualifié de profane avec une légère nuance en fonction du secteur concerné. L'impact du changement climatique est plus prononcé sur l'économie locale en s'attaquant à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture. De manière générale, il ressort que les plus fréquents sont : la perturbation des saisons, la diminution de production, pluies abondantes, l'échec de certains travaux publics. Face à ce fléau qui va grandissant, les populations essayent à leur niveau de s'adapter. Il est cependant important de noter que l'adaptation des populations au changement climatique est assez lente parce qu'elles sont un peu réfractaires aux nouvelles stratégies, particulièrement en ce qui concerne les secteurs productifs. Il s'avère donc urgent de lutter au Changement Climatique en même temps que de trouver des stratégies d'adaptation à la situation climatique actuelle.

Le tableau ci-dessous récapitule les impacts du changement climatique (CC) dans l'espace communal.

Tableau 18 : Impacts du changement climatique (CC)

Secteur	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque	Capacités d'adaptation	Solutions envisagées	Potentiels
Agriculture	Baisse de la pluviométrie Températures plus fortes Perturbations de saisons	Tarissement de certains ruisseaux et des sources d'eau ; Période de repos végétatif plus large	Baisse de la production agricole	Moyen	Prise de conscience des producteurs ; Suivi et respect des recommandations du chef de poste agricole	Valoriser les cultures de courtes saisons ou à cycle court ; cultiver les variétés résistantes	Vastes espaces cultivables Sols fertiles Populations dynamiques Structures d'encadrement (DAADER, poste agricole, CEAC), diversité de cultures, présence d'une coopérative agricole (SOCAPAN), ...
Elevage, Pêche et Industries Animales	Températures plus fortes Multiplication des épidémies	Faible débit d'eau dans les forages des sources d'eau pour abreuver les bêtes	Baisse de la production animale	Faible	Prise de conscience des producteurs ;	Elever les espèces résistantes	Espaces disponibles pour faire des fermes, climat approprié à l'élevage, présence du petit bétail, plusieurs

							cours d'eau, structure d'encadrement (poste zootechnique et vétérinaire), ...
Forêt et faune	Réduction du couvert végétal	Accroissement de l'émission du GES par les feux de brousses et la coupe abusive du bois)	Perte des avantages légitimes des riverains	Moyen	Création des forêts communautaires ; Prise de conscience des riverains	Initier et Publier un arrêté interdisant les feux de brousse	Existence d'une forêt communale, diversité des espèces végétales (djansan, pèpè, poivre blanc, hiomi...) et fauniques (vipère, hérisson, boa ;... forte présence d'espaces forestiers riches (bubinga, sappeli, ébène, iroko,...
Travaux publics	Perturbations de saisons Températures plus fortes	Coupure des routes ; Eboulement et fissurations des œuvres	Arrêt, prolongation voire échec des travaux	Moyen	Valorisation des matériaux locaux	Tenir compte des perturbations dans la programmation Rapidité dans l'exécution des travaux	Passage de la route Départementale, réseau routier communal dense,...
Industries, Mines et Développement Technologique	Régression des essences de bois exploitables par les feux de brousse	Ralentissement de la constitution des mines Non développement des industries de bois	Manque à gagner pour les industries de bois pouvant générer des emplois et revenus	Faible	Prise de conscience des riverains		Présence du sable dans les cours d'eau, du gravier

			pour la population				
Habitat et Développement Urbain	Températures plus fortes Pluies dévastatrices	Effondrement des maisons Blocage des routes par les arbres détruits par la pluie	Exode rural Habitat archaïque	Moyen	Utilisation des matériaux locaux	Créer des espaces verts dans la ville ; Rendre plus actif les services d'hygiène et d'assainissement	Sable, gravier, bois (éléments qui réduisent le coût de construction)

4.4. PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR

Tableau 19 : Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

SECTEUR 1 : AGRICULTURE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible productivité agricole	Insuffisance d'intrants agricoles	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et zone urbaine	- Faible revenu des producteurs Pauvreté - Importantes pertes après récolte - Braderie des produits aux rares acheteurs. - Faible développement du secteur agricole - Augmentation du taux de chômage - Découragement à la pratique des activités agricoles - Réduction des opportunités d'emploi - Insuffisance des denrées alimentaires - Exode rural	Besoin de marché périodique	Création / construction d'un marché de vivres agricoles	Elalé, Espace urbain
	Faible niveau organisationnel des producteurs			Organisation des agriculteurs	Organisation des producteurs agricole en GIC	Somakaï, Espace urbain
					Création, d'une caisse villageoise de l'association des agriculteurs pour s'approvisionner en intrants de qualité	Nguilibobi, Lialingombi, Maholo1,
					Organisation des achats/ventes groupés	Nkoumissé Sud, Sikandingué, Espace urbain,
	Insuffisance des encadreurs			Encadrement technique et formation des agriculteurs sur les techniques culturales et les méthodes de lutte	Organisation des séances d'encadrement/formation des agriculteurs	Boumdjack, Mandjangdjang, Sikandigué, Nguilibobi, Maholo, Lialingombi, Elalé, Maholo1, Lihong, somakaï,
					Construction d'un	

				phytosanitaires	magasin de stockage des produits agricoles	Lamal, Sikandigué, Libobi, Lihong,
	Absence d'un marché à vocation agricole				Appuis financiers, matériels des activités agricoles	Lamal, Nkoumissé Sud, Likongué, Somakaï,
	Absence des structures de stockage			Infrastructures d'encadrement des techniques agricoles	Création/ Construction et équipement d'un Poste agricole	Manganga, Likongué, Lihong, Somakaï,
					Construction d'un centre de formation des agriculteurs	Manganga
					Fourniture / Construction de fours (électriques/Bois) de séchage du cacao	Manganga, Nkoumissé Sud, Lamal
	Manque de conseil à la commercialisation.			Acquisition des produits phytosanitaires, engrais et semences améliorées, plants de cacao, palmier à huile et de café	Création et opérationnalisation d'un magasin d'intrants agricoles point de ravitaillement en produits phytosanitaires, engrais pesticides, semences améliorées et matériel agricole	Espace urbain, Elalé
				Accès aux zones de production	Aménagement des pistes de collecte	Nguilibobi, Espace urbain,
Accès limité aux						

	semences améliorées et intrants agricoles					
	Faible niveau de transformation de la production					
	Difficultés de commercialisation des produits agricoles					

SECTEUR 2 : ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible productivité animale et halieutique	Manque d'encadrement technique des éleveurs	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumdjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et zone urbaine	- Faible niveau de revenus des producteurs - Réduction des opportunités de revenus pour les habitants - Vulnérabilité face aux épidémies et maladies régulières du bétail - Forte mortalité du bétail - Découragement des éleveurs - Abandon de l'élevage et de la pêche - Exode rural	Couverture régulière du service vétérinaire	Mobilisation des pouvoirs publics pour la création et l'opérationnalisation d'un service vétérinaire	Lihong, Lialingombi, Maholo 2
				Organisation des éleveurs	Création d'un GIC/Coopérative d'éleveurs	Lihong, Maholo 2, Nguilibobi, espace urbain
				Création d'un environnement meilleur d'élevage	Création d'un étang piscicole	Manganga, Nkoumissé Sud, Mandjandjang
					Construction et équipement d'une porcherie/ enclos communautaire	Lihong, Libobi, Lialingombi, Nkoumissé Sud, Boumdjack, Sikandigué, Nkong-Mango'o
					Construction et équipement d'un Poulailler	Manganga, Lihong, Somakaï, Lialingombi, Boumdjack, Likongué

					communautaire	
	Manque d'organisation des éleveurs			Création d'un environnement meilleur d'élevage	Création d'un étang piscicole	Manganga, Nkoumissé-Sud, Mandjandjang
	insuffisance de suivi sanitaire des bêtes			Besoin de provendes	Création d'un magasin d'intrants et matériels d'élevage	Espace urbain
	Faible accès aux intrants et matériels d'élevage					
	Absence d'activités piscicole					

SECTEUR 3 : SANTE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	Insuffisance de centres de santé	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-	- Coût élevé des produits et médicaments - Augmentation du taux de morbidité de la population - Dégradation de l'état de la santé des populations	Centre de santé	Création d'une case de santé	Likongué, Mandjandjang, Sikandingué,
					Création d'un centre de santé	Lihong, Elale, Lialingombi, Koumisse
					Création d'un hôpital	Sud. Somakaï Espace urbain

	Personnel insuffisant	Centre Médical de Nguibassal et centre de santé de Manganga	- Faible taux de fréquentation des formations sanitaires - Recrudescence des maladies - Evacuations à risque vers l'hôpital de district de Nguibassal - Pertes en vie humaines - Vulnérabilité des populations - Faible suivi des malades - Achat des médicaments douteux - Prise en charge tardive des malades - Recours de la population aux charlatans - Dépenses supplémentaires en frais de transport - Expansion de la pratique de l'automédication			
	Faible équipement des centres de	Centre Médical de Nguibassal et centre de santé de Manganga		Personnel	Mobilisation des pouvoirs publics/privés pour l'affectation de personnel qualifié	Espace urbain, Manganga
	Faible disponibilité des médicaments	Centre Médical de Nguibassal et centre de santé de Manganga			Formation des relais communautaires	Nguililobi, NkoumisseSud, Boumdjack
	Mauvais état des bâtiments	Centre Médical de Nguibassal et centre de santé de Manganga		Equipement	Equipement du centre de santé en lits	Espace urbain, Manganga
	Faible capacité d'accueil des Centre de santé en termes d'hospitalisation et de prise en charge	Centre Médical de Nguibassal et centre de santé de Manganga			Equipement du centre de santé en matériel de chirurgie et de laboratoire	Espace urbain, Manganga
				Produits médicaux	Ravitaillement du centre de santé en médicaments	Espace urbain, Manganga
				VIH/SIDA/IST	Campagne de dépistage et de sensibilisation sur le VIH/SIDA/IST réactualisation du comité de lutte contre le SIDA	Lihong, Libobi, Elale, Likongué, Mandjandjang, Sikandingué, Lialingombi

SECTEUR 4 : TRAVAUX PUBLICS

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté de déplacement dans la totalité des villages	Mauvais état de la route et des pistes de collecte	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	- coupure des voies de circulation par les torrents et affaissements - Rareté des moyens de transport - Difficultés de déplacement - Difficultés d'évacuation des produits agricoles. - Difficultés d'évacuation des malades vers l'hôpital. - Difficulté de ravitaillement	Barrières de pluies	Installation des barrières de pluies	Maholo I, Maholo II, Boumdjack
	Faible entretien des routes			Ponts/Buses	Réhabilitation des ponts sur le Moumbé	Manganga Sikoa, Lihong, Libobi, Lamal, Espace urbain, Boumdjack, Nkoumisse Sud, Sikandingué
	Insuffisance de dynamisme des comités de route			Entretien des routes	Aménagement de la route principale	Likongué, Elalé, Mandjandjang, Espace urbain, Boumdjack, Libobi, Managanga,
					Aménagement des routes secondaires (pistes)	Tous les villages et espace urbain
				Mauvaise canalisation des eaux de pluies	Organisation des communautés	Equiperment des comités de route en matériel de curage

SECTEUR 5 : EDUCATION DE BASE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	Absence d'enseignants	Lihong Likongué	Jumelage des salles de classes Mauvais suivi et contrôle des élèves Surcharge des enseignants Faible couverture des programmes scolaires Sous scolarisation Début tardif de l'école chez les enfants Marche sur de longues distances Manque d'épanouissement des élèves Faible développement des activités sportives au sein de l'école Exposition des élèves aux intempéries Exode des élèves vers les villes Salles de classe inconfortables aux élèves et aux enseignants Déperdition scolaire. Mariages précoces. Prostitution des jeunes filles avec des risques de contamination au VIH et aux IST.	Ecole maternelle et primaire	Construction d'une école primaire et maternelle	Nkoumissé-Sud, Sikandigué, Maholo1 et 2, Libobi, Lamal, Nkong Mango, Somakaï, Manganga
	Insuffisance d'enseignants	Espace urbain, Boumdjack, Elalé Lialingombi, Mandjandjang, Manganga, Nguilibobi,				
	Insuffisance d'écoles maternelles	Manganga, Somakaï, Maholo 1		Aménagements / Equipements, Tables bancs et matériels didactiques	Equipement de l'école en matériel didactique	Tous les villages où se trouve une école. De manière particulière Boumdjack, Lamal et Manganga pour les tables bancs
	Insuffisance d'écoles primaires	Sikandigué, Maholo 2, Libobi, Lamal, Nkong Mango, Somakaï			Aménagements (Forage, clôture, latrines, bureau directeur, logement enseignants)	Tous les villages où se trouve une école
	Insuffisance d'infrastructures et d'équipements au sein de l'école	Tous les villages où se trouve une école (Forage, clôture, latrines, bureau directeur, logement enseignants)			Refection de la plaque de signalisation	Maholo I, Elale, Nkoumisse Sud
	Insuffisance de salle de classe	Espace urbain Boumdjack, Elalé, lamal, Lialingombi, Likongué, Mandjandjang, Manganga, Nguilibobi			Enseignants	Mobilisation des pouvoirs publics pour l'affectation de personnel qualifié
	Insuffisance de table bancs	Boumdjack, Lamal, Manganga				
	Faible fonctionnement de l'APEE	Elalé (EP), Lialingombi (EP)				

SECTEUR 6 : ARTS ET CULTURE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement des activités culturelles	Absence de foyers culturels/cases	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Faible transmission des valeurs culturelles Perte progressive de l'identité culturelle Pertes d'opportunités d'emploi et d'accroissement des revenus Disparition des valeurs culturelles Désintérêt des jeunes de la culture locale Acculturation des jeunes Abandon des danses traditionnelles et autres valeurs culturelles	Valorisation de la culture	Construction d'un foyer culturel/case communautaire	Tous les villages et espace urbain en particulier Elalé pour la construction du monument NDJACK LIKWAÏ
	Faible valorisation / vulgarisation des activités culturelles				Construction et équipement d'une bibliothèque communale	Espace urbain
	insuffisance d'associations culturelles actives				Sensibilisation des jeunes sur leurs valeurs culturelles	Lialingombi, Mandjandjang et Sikandigué
	Insuffisance de festivals locaux et manifestations culturelles			Manifestations culturelles	Organisation d'une fête traditionnelle annuelle	Lialingombi, Maholo 1, Lialingombi, Maholo 2, Nguilibobi, Nkoumisse-Sud,

SECTEUR 7 : PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Faible épanouissement de la femme et de la jeune fille	Absence d'un centre de promotion de la femme et de la famille	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme Faible autonomie financière et foncière des femmes Forte présence d'unions libres Vagabondage de la jeune fille Grossesses précoces Fragilité de la famille	Organisation des femmes	Création des associations des femmes	Tous les villages et l'espace urbain
	Faible niveau d'alphabétisation des femmes			Sensibilisation de la population	Organisation de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes	Lihong, Libobi, Sikandingué, Lialingombi, Boumndjack, Elalé, Espace urbain
	Absence de structure de formation professionnelle Faible accès des femmes à la terre et au processus prise de décision				Organisation de mariages collectifs	Lihong, Maholo 2, Koumissé Sud
	Absence d'appuis financiers au profit des AGR des femmes			Encadrement, appui techniques et formation des femmes	Création d'un centre de formation et de promotion de la femme et de la famille	Manganga, Lihong, Maholo 1, Libobi, Elale, Lialingombi, Maholo 2, Koumissé Sud, Boumndjack, Likongué, Mandjandjang, Sikandingué, Espace urbain
					Accompagnement des femmes à la réalisation des AGR	Tous les villages et l'espace urbain

	Faible niveau de connaissance des droits de la femme par la population					
--	--	--	--	--	--	--

SECTEUR 8 : AFFAIRES SOCIALES

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès aux services sociaux de qualité	Insuffisante	Epalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Exposition des personnes vulnérables aux maladies et à l'isolement Faible autonomisation des personnes vulnérables Faible niveau de connaissance des droits des personnes vulnérables	Encadrement des personnes vulnérables	Mobilisation des pouvoirs publics pour la création d'un centre social	Maholo 1, Libobi, Lialingombi, Koumisse Sud, Boumndjack, espace urbain
	Faible encadrement sanitaire des personnes âgées				Identification et assistance aux personnes vulnérables	Manganga, Lihong, Libobi, Lialingombi, Lamal, Mandjandjang, Sikandingué, espace urbain
	Absence de système d'encadrement et d'insertion des personnes vulnérables			Organisation des personnes handicapées	Création d'une association des personnes handicapées	Manganga et Epace urbain
	Manque de matériel pour personnes handicapées					
	Absence d'associations des personnes vulnérables					

SECTEUR 9 : EAU

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès à l'eau potable	Manque de points d'eau potable	Elalé, Lialingombi, Libobi, Lihong, Likongué, Mandjandjang, Nkoumissé- Sud, Nguilibobi, Nkong Mango, Sikoa, Sikandigué, Somakaï	Consommation des eaux douteuses Dépenses supplémentaires pour l'accès à d'autres sources Prolifération de maladies hydriques Dépenses financières pour soins de santé Pertes en vies humaines Faible alimentation en eau potable	Adduction d'eau à Nguibassal	Construction d'un réseau d'adduction d'eau	Espace urbain
				Forages	Construction d'un forage	Elalé, Lialingombi, Libobi, Lihong, Likongué, Maholo 2, Mandjandjang, Manganga, Nguilibobi, Nkong Mango, Nkoumissé-Sud, Sikoa, Sikandigué, Somakaï
	Non fonctionnalité des points d'eau	Espace urbain (01 forage et 4 bornes fontaines et un château), Boumdjack (01forage), Elalé, Lialingombi, Maholo2			Réfection d'un forage	Espace urbain et Boumdjack
				Sources	Aménagement des sources	Tous les villages
	Non aménagement des sources d'eau	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandigué, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumdjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong Mango'o, Sikoa		Organisation de la communauté	Création d'un comité de gestions des points d'eaux	Tous les villages qui auront un point d'eau

SECTEUR 10 : ENERGIE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Difficulté d'accès à l'énergie électrique de qualité	absence du réseau AES-SONEL	Tous les villages de l'arrondissement à l'exception de l'Espace urbain, Lamal, Maholo1 et Boumdjack.	Conservation difficile des produits Précarité des infrastructures électriques Faible réalisation des activités liées à l'utilisation de l'énergie électrique Faible développement des activités économiques Insécurité publique dans la nuit Dépenses supplémentaires pour accès aux autres sources d'énergies Exode rural	Couverture en réseaux électrique	Extension du réseau AES/SONEL	Tous les villages de l'arrondissement à l'exception de l'Espace urbain et Boumdjack
	Coupures et baisses de tension intempestives	Espace urbain et Boumdjack		Tension du courant électrique	Installer le triphasé	Espace urbain et progressivement vers les autres villages
	Absence d'éclairage public	Toute la ville de Nguibassal		Eclairage public	Installation de lampadaires	Espace urbain
	Fourniture du courant monophasé	Espace urbain et Boumdjack, Lamal, Maholo 1				

SECTEUR 11 : ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité	Absence de bloc administratif	Espace urbain, Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï	- Non couverture du programme scolaire - Faible taux de réussite scolaire - Sous scolarisation - Exode rural - Abandon précoce des études - Pratique répandue de l'école	Création d'une SAR/SM	Construction d'un CES	Manganga
	Insuffisance de salle de classe	Espace urbain, Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï			Construction d'un CETIC	Lialingombi
	Insuffisance d'équipement des	CETIC de Lamal, Lycée de Nguibassal			Création d'une SAR/SM	Libobi
				Enseignants	Mobilisation des	Espace urbain,

	ateliers et laboratoires		buissonnière - Délinquance - Vol - Prostitution		pouvoirs publics pour l'affectation des enseignants en nombre et en qualité	Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï
	Insuffisance d'enseignants	Espace urbain, Boumdjack, Lamal, Somakaï		Salles de classe	Construction et équipement de salles de classes	Espace urbain, Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï
	Insuffisance de matériel didactique	Espace urbain, Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï		Ateliers et laboratoires	Equipement ateliers et laboratoires	Espace urbain, Lamal
	Absence de bibliothèque	Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï		Bibliothèques	Equipement en manuels et ouvrages scolaires/didactiques	Boumdjack, Elalé, Lamal, Somakaï
	Insuffisance d'infrastructure d'accompagnement (clôture, aires de jeux)	CES d'Elalé, Lycée de Nguibassal, CETIC de Lamal, CES de Somakaï, CES Boumdjack		Infrastructures d'accompagnement	Construction de clôtures, aires de jeux, forages	CES d'Elalé, Lycée de Nguibassal, CETIC de Lamal, CES de Somakaï
	Insuffisance d'établissements secondaires	Manganga, Lihong, Maholo 1, LIBOBI, Lialingombi, Maholo 2, Koumisse Sud, Likongué, Mandjandjang, Sikandingué				

SECTEUR 12 : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'insertion professionnelle des jeunes	Absence de structure d'encadrement et de	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Taux élevé du chômage chez les jeunes Oisiveté Délinquance et exposition à l'alcoolisme et aux drogues	Formation professionnelle	Création d'un centre de formation aux petits métiers	Nguilibobi, Koumisse Sud, Boumndjack, espace urbain
	Absence de centre de formation, professionnel au Village					
	Absence d'opportunités et de projets d'emplois					Espace urbain et tous les villages
	insuffisance de structure de formation et absence des services déconcentrés du MINEFOP				Organisation de stages de formation aux petits métiers, au montage des projets, à la recherche de financements	

SECTEUR 13 : TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté d'accès à la couverture sociale	Faible couverture sociale des	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack,	Absence de prise en charge Conditions de travail difficiles Insécurité sociale Indigence après la retraite Endettement Abandon de l'emploi Exode rural	Sensibilisation	Organisation d'une campagne de sensibilisation des travailleurs	Tous les villages et l'espace urbain
	Faible niveau de connaissance de la CNPS et des autres méthodes de sécurité sociale					
	Insuffisante sensibilisation pour la mutuelle de santé			Couverture sociale	Mise en place d'un syndicat de travailleurs	Maholo 1, Nguilibobi, Koumisse Sud, Boumndjack, LIBOBI
					Sensibilisation à la	Tous les villages et

	Absence de corporations fonctionnelles	Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain			mutuelle de santé	l'espace urbain
	Insuffisance de structures d'emploi formel					

SECTEUR 14 : TOURISME ET LOISIRS

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement de l'activité touristique	Non aménagement des sites	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Perte d'opportunités d'emploi Faible développement des activités économiques	Aménagement des sites	Aménagement d'un site touristique	Elalé, espace urbain
	Inexistence d'infrastructures hôtelières				Recensement des sites touristiques	Tous les villages et espace urbain
	Faible développement des activités culturelles dans les Villages (absence de festivals médiatisés)			Infrastructures hôtelières	Construction et réaménagement des auberges	Tous les villages et espace urbain
	Mauvais état des routes					

SECTEUR 15 : FORETS ET FAUNE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Difficulté de préservation de la forêt et de la faune	Réduction du couvert végétal	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	- Destruction progressive de la forêt - Destruction des habitats des animaux - Infiltration clandestine des exploitants - Rareté/Disparition des espèces végétales et animales - Diminution du couvert végétal - Appauvrissement du sol - Non paiement des redevances forestières	Sensibilisation	Organisation de campagnes de sensibilisation contre les feux de brousse et l'exploitation abusive des ressources forestières	Maholo 1, Nguilibobi, Koumissé Sud, Boumdjack, Libobi, Lihong, Libobi, Lialingombi, Koumissé Sud, Lamal, Likongue, Mandjandjang, Sikandingué
	Impact du changement climatique			Contrôle	Mobilisation des pouvoirs publics pour la création, la construction et l'équipement d'un poste de contrôle forestier	Elalé
	Coupe illicite du bois			Organisation des communautés	Création d'un comité de surveillance de la forêt	Maholo 1, Maholo 2, Nguilibobi, Koumissé Sud, Boumdjack
	Absence de pépinière forestière				Redynamisation du comité de vigilance	Espace urbain
	Faible dynamisme du comité de vigilance				Création d'une forêt communautaire	Lihong, Lialingombi, Likongue, Sikandingué
	Utilisation excessive du bois			Pépinière forestière	Création d'une pépinière forestière	Mandjandjang et espace urbain
	Ignorance de l'impact de l'exploitation forestière sur la dégradation de l'environnement					

SECTEUR 16 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Dégradation progressive de l'environnement	Destruction des arbres Exploitation clandestine abusive de la forêt	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	- Destruction des espèces animales et végétales - Insalubrité - Prolifération des moustiques et maladies - Destruction de la chaussée. Les populations sont exposées aux maladies de tout genre. - Changement climatique	Sensibilisation de la population	Sensibilisation des populations contre les feux de brousse et la défécation à l'air libre	Tous les villages et l'espace urbain
				Latrines	Aménagement de toilettes modernes	
	Faible conscience de la nécessité de la protection de la nature et l'environnement			Organisation de la population	Création d'un comité d'hygiène et assainissement	Manganga, Lihong, Libobi, Elale, Lialingombi, Nguilibobi, Koumissé Sud, Lamal, Likongue
	Insuffisance de mesures de préservation de l'environnement			Collecte et recyclage des ordures ménagères	Organisation de stages de formation aux techniques de recyclage des déchets	Espace urbain
	Ignorance de méthodes de recyclage				Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères et création d'une fosse communautaire de dépôt d'ordures	Espace urbain
	Envahissement du cours d'eau par les dépôts non réglementés des déchets					

SECTEUR 17 : DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Précarité de l'habitat	Délabrement rapide des habitations	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Fragilité des concessions Faible résistance aux intempéries Pertes financières Pollution des cours d'eau et de la nappe phréatique Prolifération des moustiques et des maladies Mauvaises conditions de vie dans le village Exode rural	Respect des normes de construction	Sensibilisation des populations sur le respect des normes de construction	Espace urbain et tous les villages
	Approvisionnement difficile en matériaux de construction				Elaboration d'un plan d'utilisation/ des terres	
	Absence de latrines et pratique de la défécation à l'air libre			Construction des latrines	Sensibilisation des populations contre la défécation à l'air libre	
	Absence de plan d'aménagement des villages					
	Absence comité d'hygiène et assainissement					
	Mauvaise gestion des déchets					
	Faible niveau de connaissance des méthodes simples d'assainissement					

SECTEUR 18 : DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficulté à bien gérer le potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune d'arrondissement de Nguibassal	Manque d'utilisation des titres fonciers sur la quasi-totalité des propriétés foncières	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et L'espace urbain	Faible développement des activités nécessitant la ressource foncière Réduction des terres cultivables Exode rural des jeunes Perte de l'esprit de solidarité communautaire Pertes en vies humaines	Titre foncier	Organisation de séances de sensibilisation des populations sur la procédure d'obtention des titres fonciers	Tous les villages et l'espace urbain
	Faible matérialisation des limites de terres entre Villages et entre propriétés			Clarification des frontières inter-villages	Création de terrains communautaires	Likongué, mangaga et Sikoa, Lihong, Elale, Lialingombi, Lamal, Mandjandjang, Sikandingué
	Faible niveau de connaissance des procédures d'obtention du titre foncier					

SECTEUR 19 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible utilisation des résultats de la recherche	Manque d'encadrement sur les techniques de transformation et de	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue,	Absence de recensement du potentiel médicinal des plantes locales Exploitation rudimentaire du	Identification des plantes médicinales	Recensement et inventaire des plantes locales à fort potentiel médicinal	Tous les villages et l'espace urbain
	Absence					

	d'encadrement des populations sur des techniques spécifiques aux activités locales	Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	potentiel agricole et floristique Faible productivité agricole Perte d'opportunités d'accroissement des revenus	Structure de recherche agricole	Mobilisation des pouvoirs publics pour la création d'un centre de recherche agricole	Espace urbain
	Absence des structures de recherche			Vulgarisation des techniques modernes de production	Organisation de stages de formation aux techniques agricoles et artisanales susceptibles d'accroître la productivité agricole	Tous les villages et l'espace urbain
	Insuffisance d'informations sur les résultats de la recherche					
	Absence des structures de vente et de promotion des engrais et semences améliorées					

SECTEUR 20 : COMMERCE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement des activités commerciales	Inexistence d'un marché au niveau de la commune	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack,	Exode rural. Faiblesse des revenus des producteurs. Faiblesse des recettes communales. Déficit d'investissement pour la commune	Marché	Construction d'un marché périodique	Manganga, Lihong, Maholo1, Nguilibobi, Mandjandjang
	Mauvais état des pistes d'évacuation de la production				Construction d'un marché permanent	Espace urbain
	Inexistence des points de vente des produits			Organisation communautaire	Ventes groupées des produits agricoles	Espace urbain, Likongué et Libobi

		Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain		Boutiques et magasins de stockage	Construire et aménager une vente en portée et magasin de stockage	Nguilibobi, Maholo 2, Koumisse Sud, Boumdjack, Manganga
	Eloignement des marchés et Ravitaillement difficile					

SECTEUR 21 : JEUNESSE EDUCATION CIVIQUE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible épanouissement des jeunes	Rareté des opportunités d'emploi	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumdjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Chômage des jeunes Délinquance juvénile Insécurité Vagabondage sexuel Sexualité précoce Toxicomanie Prostitution Exposition aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/SIDA Pratique de sorcellerie	Aménagement de la Délégation d'Arrondissement Jeunesse et EC	Mobilisation des pouvoirs publics pour la construction et équipement de la DAJEC	Espace urbain,
				Activité de loisir	Construction et équipement d'une salle de fêtes	Espace urbain, Maholo 1, Maholo 2, Nguilibobi, Koumisse Sud
				Organisation des jeunes	Légaliser association existante	Libobi Lihong
					Création d'une	Mandiandiano

	Faible organisation des jeunes	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et espace urbain	Exode rural		association des jeunes	Sikandigue
	Insuffisance de points de loisir et divertissement	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain		Centre multifonctionnel des jeunes	Création et opérationnalisation d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes	Tous les villages et l'espace urbain à l'exception de : Lamal, Libobi, Maholo 1, Maholo2, Nguilibobi, Nkong-Mango'o
	Faible accès aux financements pour la réalisation d'activités génératrices de revenus					
	Absence d'un centre multifonctionnel des jeunes et manque de formation professionnelle					
	Faible niveau de connaissance des opportunités de financement existantes					
	Faible organisation des activités culturelles et sportives					

SECTEUR 22 : SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement des activités sportives et d'éducation physique	insuffisance d'aires de jeu et	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Insuffisance de divertissement des jeunes Absence d'animation dans les Villages Oisiveté Vagabondage des jeunes Délinquance juvénile Perte des talents des jeunes Absence d'opportunités Exode rural	Redynamisation de l'équipe de football	Organisation d'un championnat local de football	Espace urbain
	insuffisance d'une structure d'encadrement des jeunes sportifs			Aires de jeux	Création et aménagement d'un stade de football	Aménagement : Espace urbain; création : Elale, Lialigombi, Likongue, Maholo 1, Koumisse Sud, Lamal, Mandjandjang, Nguilibobi, Boumndjack
	Faible diversification des activités sportives			Animation sportive	Création et accompagnement d'une association sportive	Tous les villages et l'espace urbain
Faible développement des activités sportives et d'éducation physique	Insuffisance de compétitions sportives	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong-Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Insuffisance de divertissement des jeunes Absence d'animation dans les Villages Oisiveté Vagabondage des jeunes Délinquance juvénile Perte des talents des jeunes Absence d'opportunités Exode rural	Redynamisation de l'équipe de football	Organisation d'un championnat local de football	Espace urbain

SECTEUR 23 : PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement des	Insuffisance d'appui technique et financier aux	Elalé, Mandjandjang, Libobi,	- Réduction des opportunités d'emplois - Faible vulgarisation des	- Appui technique des petits entrepreneurs	Organisation de stages de formation aux petits métiers	Espace urbain

petites entreprises locales	Faible développement des petites entreprises artisanales dans les Villages	Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa	produits de l'artisanat local - Faible transformation des produits agricoles - Difficile écoulement des produits - Perte d'opportunités d'accroissement des revenus		Organisation de stages de formation aux techniques de brassage d'huile de palme	Espace urbain et tous les villages de l'arrondissement Likongué et Mandjandjang en particulier
	Absence de foire agricole et artisanale			Appui financier aux petits entrepreneurs et aux artisans	Création d'un fonds d'appui aux PME locales	Espace urbain et tous les villages de l'arrondissement
	Absence de centre de formation sur les métiers de l'artisanat			Valorisation des matières artisanales	Création d'un centre de formation aux métiers de l'artisanat locale	Tous les villages où on travaille le bambou en particulier Libobi
	Faible organisation des paysans et artisans					

SECTEUR 24 : INDUSTRIES, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Faible développement de l'exploitation des carrières de sable	insuffisante valorisation des carrières de sable	Nguibassal Somakai Mandjandjang	Faible rendement des carrières Perte d'opportunités d'emplois Faite entrée de recette	Organisation de l'exploitation des carrières de sable	Organisation de stages de formation aux techniques modernes d'extraction du sable	Espace urbain et tous les villages de l'arrondissement

	Mauvaise exploitation des carrières de sable et pierres		communale dû à l'exploitation des carrières de sable		Création d'un comité de gestion des carrières de sable	Espace urbain, Lihong,
					Aménagement des carrières de sable et ouverture des voies d'accès	Espace urbain + les autres villages où se trouvent les carrières de sable
				Inventaire du potentiel minier local	Mobilisation des pouvoirs publics pour l'exploration du sous sol	Tous les villages et l'espace urbain

SECTEUR 25 : TRANSPORTS

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficultés d'accès aux moyens de transport	Gare routière inexistante	Ville de Nguibassal	- Faible déplacement des populations - Difficultés de déplacement en temps de pluies - Isolement des populations	Moyens de transport	Mise en place d'un point d'embarquement dans le village	Nguilibobi, Lihong, Lialingombi, Mandjandjang, Sikandingué
	Insuffisance de moyens de transport	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï,				

		Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa	- Insécurité routière - Accidents de la circulation - Difficile écoulement des produits - Difficulté d'approvisionnement en produits de base - Pertes des biens/marchandises	Organisation des transporteurs	Mise en place d'un syndicat des transporteurs	Nguibassal (espace urbain), Nguilibobi, Lihong, Lialingombi, Mandjandjang, Sikandingué
	Mauvais état de la route	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	- Faible développement des activités commerciales - Coût élevé du transport - Enclavement progressif des Villages			
	Faible organisation des transporteurs	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga,				

		Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumdjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa				
--	--	--	--	--	--	--

SECTEUR 26 : POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficultés d'accès aux réseaux de télécommunication et aux services de poste	Faible couverture du réseau de téléphonie (MTN, ORANGE, CAMTEL)	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	- Réduction d'opportunités d'emploi - Faible développement des activités liées aux télécommunications - Faible réception des signaux - Difficile communication avec l'extérieur et l'intérieur - Isolement / Faible ouverture sur le monde / - Sous information - Coût élevé des communications - Echange difficile des colis et des courriers	Amélioration de la réceptivité des réseaux téléphoniques	Mobilisation des pouvoirs publics pour l'installation d'une antenne d'amplification	Espace urbain, Lilingombi
	Télécentre communautaire polyvalent			- Création d'un télécentre communautaire polyvalent	Manganga, Lamal, Elalé, Libobi, Somakaï, Boumdjack	
	Besoin en couverture du réseau téléphonique			Mobilisation des pouvoirs publics pour l'extension des réseaux CAMTEL et MTN	Espace urbain, Likongué	

SECTEUR 27 : COMMUNICATION

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
Difficultés d'accès aux médias	Faible couverture de l'espace par les signaux de radio et	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Sous information des populations	Réception du signal de radio et de télévision	Mobilisation des pouvoirs publics pour l'installation d'une antenne relais d'amplification des fréquences de radio et de télévision	Espace urbain, Manganga, Somakaï
	Absence d'une radio communautaire			Radio communautaire	Création et opérationnalisation d'une radio communautaire	Espace urbain
				Tableau d'affichage	Confection d'un tableau d'affichage	Espace urbain

SECTEUR 28 : ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION, SECURITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Faible couverture de l'espace communal par les services de l'administration territoriale	Faible couverture de l'espace communal par les services de sécurité	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	-Insécurité grandissante Présence de population sans acte de naissance	Comité de vigilance	Redynamisation et équipement du comité de vigilance	Espace urbain et tous les villages
	Centre spécial d'état civil			Création d'un centre d'état civil	Somakaï, Lihong, Elalé, Lamal	
	Faible couverture de l'espace communal par les services d'état civil			Identification des chefferies	Confection et installation d'une plaque de signalisation	Lihong, Manganga, Libobi, Elalé, Lialingombi, Lamal, Likongué, Mandjandjang Sikandingué

SECTEUR 29 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Problème central	Causes principales	Villages concernés	Effets principaux	Besoins	Idées de projets	Villages concernés
------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------	------------------	--------------------

Faible accès à l'enseignement supérieur	Absence de structure d'enseignement	Elalé, Mandjandjang, Libobi, Lialingombi, Somakaï, Sikandingue, Likongue, Lihong, Manganga, Maholo1, Maholo2, Lamal, Boumndjack, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Nkong- Mango'o, Sikoa et l'espace urbain	Exode rural Interruption des cursus Oisiveté Délinquance et exposition à l'alcoolisme et aux drogues	Appui aux jeunes bacheliers et étudiants de la Commune	Organisation de journées d'orientation des jeunes bacheliers	Tous les villages et l'espace urbain
	Insuffisance de moyens financiers pour la prise en charge des études supérieures					
	Absence de système d'orientation des jeunes bacheliers				Recensement et octroi des bourses aux nouveaux bacheliers	
	Absence de système d'appui aux étudiants originaires de l'arrondissement					

4.5. PROJETS PRIORITAIRES PAR VILLAGE

Tableau 20 : Projets prioritaires par village

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
1.	LIBOBI	Construction d'un (01) forage à Libobi	Aménagement de l'axe Nguibassal – Libobi-Manganga (7km)	Raccordement de la ligne (moyenne tension) électrique à partir du carrefour Lamal situé à 8 km de Libobi	Construction et équipement d'une case de santé à Libobi	Construire et équiper le Centre Multifonctionnel de Promotion des jeunes dans la commune de Nguibassal à Libobi	Création et équipement de 02 pépinières 01 pour palmier à huile avec 1000 plants à Libobi 01 pour cacao avec 10.000 plants à Libobi	Construction et équipement de 02 porcheries communautaires à Libobi	Construction et équipement de 02 poulaillers communautaires à Libobi		Construction d'un (01) forage à Libobi	8M	
		8000000	50000000	2500000	6000000	75000000	30000000	8000000	5000000	184,5			
2.	ELALE	Extension du réseau électrique AES SONEL à Elalé (13km)	Construction et équipement d'un centre de santé intégré à Elalé	Construction d'un (01) forage à Elalé	Construction et équipement de l'école maternelle d'Elalé créée depuis 2003 et fonctionnelle	Construction et équipement de 02 salles de classes+ 01 bloc de 06 latrines au CES d'Elale	Construction d'un magasin de stockage d'intrants et produits agricoles à Elalé	Construction et équipements d'un marché périodique à Elalé	Aménagement de la Grotte « Ma'a ma NDJOCK » comme site touristique à Elalé		Construction d'un (01) forage à Elalé	8M	
		18000000	55000000	8000000	18000000	24000000	35000000	35000000	25000000	218			
3.	LIALINGOMBI	Réprofilage de la route (5km) à Lialingombi	Connexion au réseau électrique à Lialingombi (à partir de	Construction d'un (01) forage à Lialingombi	Construction d'un centre de santé à Lialingombi	Construction + équipement de 02 salles de classe à l'EM à Lialingombi	Construction d'un centre de formation multifonctionnel à Lialingombi	Création d'une unité de production du cacao à Lialingombi	Construction et équipement d'une porcherie et		Construction d'un (01) forage Lialingombi	8M	

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
			Nguibassal (15km)						d'un poulailler communautai res à Lialingombi				
		40000000	15000000	8000000	60000000	18000000	75000000	5000000	10000000	231			
4.	LIKONGUE	Construction d'un (01) forage à Likongue	Aménagement des routes (4km) à Likongue	Connexion au réseau électrique à Likongué (30km) à partir de Nguibassal	Aménagement des sources (03) à Likongue	Réfection des ponts et buses du réseau routier du village Likongue	Construction d'un magasin de stockage communautaire à Likongue	Achat du matériel agricole moderne (20 pulvérisateurs) à Likongue	Appui financier /matériel pour la construction des enclos communautaires (02) à Likongue		Construction d'un (01) forage	8M	
		8000000	8000000	15000000	5000000	8000000	6000000	1500000	2000000	53,5			
5.	LAMAL	Construction d'un (01) forage au CETIC de Lamal	Construction et équipement d'une case de santé à Lamal	Construction d'un (01) bloc sanitaire de 03 compartiments à l'EP de Lamal	Construction et entretien de la route Nguibassal – Lamal- Boumndjack et Lamal – Nkoumisse-Sud avec ouvrage d'art (04 ponts + 05 buses)	Construction et équipement d'un centre d'Etat Civil Spécial à Lamal	Création d'une unité de séchage du cacao à Lamal	Construction et équipement d'un marché périodique à Lamal	Création d'une unité de production à huile de palme à Lamal		Construction d'un (01) forage au CETIC de Lamal	8M	
		8000000	25000000	3000000	75000000	5000000	3500000	2500000	2000000	124			
6.	NKONG-MANGO'O	Aménagement du réseau routier de Nkong-Mango'o	Construction d'une école primaire et maternelle à Nkong-	Construction d'un (01) forage à Nkong-Mango'o	Extension du réseau électrique à Nkong-Mango'o à partir de Somakal	Construction d'un centre des jeunes à Nkong-Mango'o	Construction et équipement d'une porcherie/ enclos communautaire à	Construction d'un magasin de stockage des produits agricoles à	Construction et équipement d'un marché périodique à Nkong-		Aménagement du réseau routier	25M	

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
		(07km)	Mango'o		(02km)		Nkong-Mango'o	Nkong-Mango'o	Mango'o				
		25000000	50000000	8000000	2000000	4500000	15000000	7000000	15000000	126,5			
7.	SOMAKAI	Construction d'une école primaire et maternelle à Somakaï	Aménagement de la route principale (10km) à Somakai	Connexion de Somakai au réseau AES Sonel à partir de Nguibassal (16km)	Construction d'un (01) forage à Somakaï	Construction et équipement d'un centre de santé à Somakaï	Construction et équipement d'un Poste Agricole à Somakaï	Appui technique aux méthodes modernes d'élevage à Somakaï	Appui technique aux méthodes de transformation du cacao à Somakaï		Construction d'une école primaire et maternelle	80M	
		80000000	22000000	15000000	8000000	25000000	15000000	3000000	2500000	170,5			
8.	SIKANDIGUE	Réprofilage de la route avec 02 ponts en matériaux définitifs et 05 buses solides à Sikandigué	Construction d'un (01) forage à Sikandigué	Construction + équipement d'une case de santé à Sikandigué	Construction + équipement d'une école maternelle et cycle complet à Sikandigué	Construction + équipement d'un foyer de jeune à Sikandigué	Construction + équipement d'un Poste Agricole à Sikandigué	Construction + équipement d'une porcherie 10 porcs et poulaillers (200 poussins) communautaire à Sikandigué	Construction et équipement des infrastructures d'accueil touristique à Sikandigué		Réprofilage de la route avec 02 ponts en matériaux définitifs et 05 buses solides à Sikandigué	30 M	
		30000000	8000000	18000000	14000000	25000000	2000000	15000000	4500000	116,5			

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
9.	LIHONG	Maintenanc e de tous les axes routiers de Lihong avec ouvrages d'art à Lihong	Constructio n de 01 forage/puits aménagé à Lihong	Extension du réseau AES SONEL (moyenne tension à partir de SILOBE situé à 03 km de Lihong	Construction et équipement de l'Ecole Primaire et Maternelle de Lihong	Construction + équipement d'une case de santé à Lihong	Fourniture de 100 bâches à Lihong	Construction et équipement d'une porcherie et poulailler communautaire s à Lihong	Construction et équipement d'un marché périodique à Lihong		Maintenanc e de tous les axes routiers de Lihong avec ouvrages d'art	26M	
		26000000	8000000	25000000	30000000	25000000	75000000	22000000	15000000	226			
10	MAHOLO 1	Constructio n d'un (01) forage à Maholo 1	Brancheme nt au réseau électrique de Maholo1 chefferie à partir de Maholo 1 (05km)	Aménagement du réseau routier (06km) à Maholo 1	Création + construction d'une case de santé à Maholo 1	Création + construction d'une 2 ^e école primaire à Maholo I chefferie et d'une école maternelle	Appui matériel (atomiseur, intrants de qualité) à Maholo 1	Construction d'un magasin de stockage communautaire à Maholo 1	Appui technique, matériel et financier à la construction des enclos à Maholo 1		Constructio n d'un (01) forage à Maholo 1	8M	
		8000000	17000000	25000000	12000000	25000000	5000000	7000000	5000000	176			

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
11	MAHOLO 2	Construction d'un (01) forage à Maholo 2	Aménagement des routes (06km) à Maholo 2	Branchement de Maholo 2 au réseau électrique à partir du Carrefour Lamal (08km)	Aménagement des sources (02) à Maholo 2	Réfection des ponts en matériaux semi-définifit et des buses à Maholo 2	Construction d'un magasin de stockage communautaire à Maholo 2	Achat du matériel moderne (30pulvérisateurs) pour l'agriculture à Maholo 2	Appui financier pour l'achat de matériaux en vue de la construction des enclos		Construction de 01 forage à Maholo 2	8M	
		8000000	25000000	17000000	2500000	3000000	6000000	2500000	5000000	69			
12	MANDJANDJANG	Construction de 03 puits aménagés à Mandjandjang	Construction et équipement d'un centre de santé intégré à Mandjandjang	Construction et équipement de l'école maternelle de Mandjandjang	Construction d'un bloc administratif à l'école primaire et un autre à la maternelle de Mandjandjang	Electrification : raccordement de la ligne électrique à partir de Nguibassal situé à 06km à Mandjandjang	Création d'une unité moderne de production d'huile de palm à Mandjandjang	Création d'un poulailler communautaire à Mandjandjang	Construction et équipement d'un marché périodique à Mandjandjang		Construction de 03 puits aménagés à Mandjandjang	12M	
		12000000	25000000	17000000	2500000	3000000	6000000	2500000	5000000	73			

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
13	NKOU MISSE- SUD	Reprofilage des routes + création de nouvelles pistes (Nkoumissé- Sud Mbamba – Mandoï 04 km)	Construction d'un (01) forage à Nkoumissé- Sud	Branchement de Nkoumissé- Sud au réseau électrique à partir du carrefour Lamal (02km)	Construction d'un bloc de latrines et d'un point d'eau à l'école publique de Nkoumissé- Sud	Construction + équipement d'une case de santé à Nkoumissé- Sud	Création de 04 unités de séchage de cacao (1/ quartier) à Nkoumissé- Sud	Construction de 2 étangs à Nkoumissé- Sud	Construction d'un marché avec magasin de stockage à Nkoumissé- Sud		Reprofilage des routes + création de nouvelles pistes (Nkoumissé- Sud Mbamba – Mandoï 04 km)	25M	
		25000000	8000000	7000000	10000000	25000000	4500000	20000000	12000000	111,5			
14	NGUILI BOBI	Branchement de Nguilibobi au réseau électrique à partir de Boumndjack (02km)	Construction d'un (01) forage à Nguilibobi	Aménagement du réseau routier de Nguilibobi (04km)	Affectation des enseignants qualifiés à l'école publique de Nguilibobi	Réhabilitation de 02 ponts en matériaux semi-définitifs (04 m de longueur) à Nguilibobi	Achat du matériel moderne (atomiseur)	Mise à la disposition des populations des intrants de qualité (semence améliorée) à Nguilibobi	Construction et équipement des enclos, mangeoire et abreuvoir communautai- res à Nguilibobi		Branchement de Nguilibobi au réseau électrique à partir de Boumndjack (02km)	5M	
		5000000	8000000	8000000	200000	4000000	2500000	10000000	5000000	42,7			

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
15	BOUM NDJACK	Construction et équipement de 02 salles de classes et 01 bloc administratif à l'école publique de Boumndjack	Construction+ équipement d'une salle d'informatique, 02 salles de classe et d'un (01) forage au CES de Boumndjack	Branchement de Boumndjack au réseau électrique à partir de Maholo 1	Réfection de la route Lamal-Nguilibobi et Maholo1 (08 km)	Construction et équipement d'un centre de santé à Boumndjack	Appui matériel (30 pulvérisateurs) aux agriculteurs de Boumndjack	Appui financier et matériel aux éleveurs (abreuvoir mangeoire, broyeur, fut d'eau ...) à Boumndjack	Construction d'un marché avec un magasin de stockage à Boumndjack		Construction et équipement de 02 salles de classes et 01 bloc administratif à l'école publique de Boumndjack	25M	
		25000000	27000000	5000000	25000000	30000000	2500000	10000000	5000000	129,5			
16	MANG ANGA	Réfection de la route Somakaï – Manganga – Nguibassal (16 km) et construction d'ouvrages d'art	Construction et équipement d'un centre de santé publique à Manganga-Sikoa	Connexion au réseau électrique par Nguibassal 08km de Manganga et de Sikoa	Construction et équipement de deux salles de classe à l'école maternelle de Manganga créée sans bâtiment	Construction de 04 forages (école publique, dispensaire EPC Manganga et Sikoa)	Création d'une pépinière communautaire de cacao et de palmier à huile à Manganga centre et Sikoa	Création d'une palmeraie de (3ha) et d'une cacaoyère communautaire s de (5ha) à Manganga centre et Sikoa	Construction et équipement d'un marché périodique à Manganga centre et Sikoa		Réfection de la route Somakaï – Manganga – Nguibassal et construction d'ouvrages d'art	30M	
		30000000	25000000	17000000	16000000	32000000	10000000	12000000	25000000	167			

	Village/ Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL En million	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justif
17	Espace urbain	Aménagement des routes du centre urbain (08 km : Mandjandja ng-Lamal ; 1,5 km : Nguibassal-Libobi)	Construction d'une école maternelle communale à Nguibassal-centre	Eclairage publique (électrification) sur 10 km	Construction et équipement d'un centre multimédia à Nguibassal-ville	Adduction d'eau et construction d'un (01) forage à Nguibassal-ville	Aménagement d'un marché local à Nguibassal-ville	Construction d'une cité municipale à Nguibassal-ville	Construction d'une ferme et abattoir à Nguibassal-ville		Aménagement des routes du centre urbain (08 km : Mandjandja ng-Lamal ; 1,5 km : Nguibassal-Libobi)	30M	
		30000000	25000000	10000000	40000000	25000000	50000000	125000000	75000000	380			
TOTAL COUT ESTIMATIF DES PROJETS PRIORITAIRES DE LA COMMUNE												2715,7M	

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. VISION ET OBJECTIFS DU PCD

Après le diagnostic réalisé au sein des populations rurales et urbaines, dans l'espace communal entier, dans l'institution et l'atelier de planification, nous pouvons appréhender l'aspiration générale, les défis et ambitions des responsables (Maire, exécutif, Conseillers municipaux, Chefs traditionnels, élites) pour faire de la commune de Nguibassal un endroit où le résident (permanent ou temporaire) est épanoui, la vision de ces responsables est claire :

"Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales à travers la promotion participative du développement économique et social "

Cette vision se découvre à travers :

- la facilitation du développement économique (développement du partenariat secteur privé et commune, financement des activités de production, initier les activités génératrices de revenus).
- l'amélioration des infrastructures routières sur l'ensemble du territoire de la commune,
- l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures sociales de base à savoir l'eau potable, l'électrification rurale, les soins de santé de qualité, l'enseignement de base et secondaire de qualité, etc.
- la protection de l'environnement et la gestion durable des sols,

Dans une période de trois ans (2014 à 2016), la commune de Nguibassal envisage :

- une institution communale qui fonctionne bien et qui joue véritablement son rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local,
- une institution communale qui dans un partenariat avec le secteur privé et les services déconcentrés de l'Etat présents sur l'espace communal, les populations, œuvrent ensemble pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants,
- un espace géographique où les ressources naturelles existantes sont mieux gérées pour bénéficier au développement de toute la collectivité dans une perspective durable,
- un territoire dans lequel le principe de participation est le maître mot pour tous les acteurs qui interviennent dans le processus de développement.

Sur le long terme

- un espace géographique où l'accès au service social de base (déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité, accès à l'eau potable, accès à l'énergie électrique, accès aux soins de santé etc.) est amélioré de 80%.

Cette vision de développement s'intègre parfaitement dans la vision globale du Cameroun énoncée dans le DSCE ayant pour objectif principal de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Elle est définie par l'ensemble des acteurs à l'œuvre sur le territoire de la commune de Nguibassal et est consignée dans la feuille de route qu'est le Plan Communal de développement.

Le Plan Communal de développement de Nguibassal envisage de :

Doter la Commune d'un document de référence qui définit la vision de développement dans son espace géographique et qui projette les actions à entreprendre à court, moyen et long terme.

Pour atteindre cet objectif il prévoit de:

- Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnel l'institution communale,

- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement dans l'espace géographique de la commune
- Mettre en place un cadre de concertation publique - privée pour la mise en œuvre des activités inscrites dans le document du PCD
- Mettre en place une stratégie de marketing en vue de la vulgarisation du document PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre dudit document PCD.

5.2. CADRES LOGIQUES PAR SECTEUR

1- Cadre logique du secteur AGRICULTURE

Problème sectoriel : Faible productivité agricole

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Accroître la productivité et la production agricole			
Objectifs spécifiques	O₁ : Accroître de façon significative la production agricole	-04 filières agricoles sont organisées -Le tonnage de la production agricole par filière connaît une croissance en nette progression 10% à 15% pendant 3ans	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Le climat et la pluviométrie sont favorables à la pratique de l'agriculture
	O₂ : Améliorer l'encadrement des producteurs	Les quatre postes agricoles existant dans la commune de Nguibassal sont plus opérationnels d'ici fin 2016 Quatre postes agricoles sont construits comme structures administratives dans 4 villages de la commune de Nguibassal d'ici fin 2020 le CEAC est construit d'ici fin 2018		L'intéressement des populations à l'agriculture moderne
	O₃ : Faciliter la commercialisation des produits agricoles	-04 magasins de stockages sont opérationnels d'ici 2019 -02 marché de vivres sont opérationnels d'ici 2021 -Au moins 06 ventes groupées sont organisées chaque année -03 caisses villageoises facilitent l'approvisionnement en intrants agricoles -Les pertes post récoltes sont réduites d'au moins 20% par an		L'état du réseau routier rend aisés les déplacements au sein de l'espace communal et l'importance de la taille de production
Résultats attendus	R₁ : Les unités de production agricole intensive sont opérationnelles	-Au moins 40 GIC agricoles sont fonctionnels -03 unions de GIC sont constituées et sont fonctionnelles -04 filières agricoles sont organisées (autour du manioc, de la pistache, de la banane plantain et du palmier à huile) -Au moins deux GIC organisés par village -Au moins 04 sessions de formation aux techniques de production sont organisées par an au profit des membres des GIC -Un encours de crédit d'au moins 5 000 000 F CFA est mis	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports annuels d'activités des GIC -Rapports techniques du DAADER et du DDADER	-Les acteurs chargés de l'encadrement des producteurs jouent pleinement leur rôle

		à la disposition des GIC, coopératives et unions de GIC chaque année				
	R₂ : Le CEAC fonctionne dans ses locaux, l'encadrement est plus proche du producteur et possède le moyen pour un rendement optimal	PV de réception des travaux de construction des PA et du CEAC			-Rapports techniques du DAADER et du DDADER -Comptes administratifs	Disponibilité des fonds
	R₃ : Les unités d'achat vente et/ou de transformation de produits agricoles sont opérationnelles	-03 magasins de stockage sont créés et opérationnels -12 ventes groupées sont organisées chaque année			-Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Au moins 03 points de vente supplémentaires des produits agricoles sont aménagés
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
	A11. Amener les planteurs qui ont les mêmes problèmes à se regrouper et à la création des Coopératives à travers la sensibilisation	X	X	X	34 GIC x 03 séances de travail x 45 000 F CFA = 4 600 000 FCFA	Les encadreurs techniques du MINADER et de la Commune sont disponibles
	A12. Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des	X	X	X	02 sessions de formation x 5 ans x 500 000 F CFA = 5 000 000 F CFA	

	Coopératives organisés					
	A21.Appuyer la demande de la DAADER de Nguibassal pour l'inscription au budget de l'Etat de la construction et l'équipement des postes agricoles dans la commune de Nguibassal et de la demande de création d'un CEAC	X	X	X	PM	
	A22.Construction de 05 Postes agricoles et CEAC	X	X	X	126 000 000	
	A31.Mettre des crédits de campagne et d'investissement à la portée des GIC pour l'accès au matériel et aux intrants par la commune à travers une caisse	X	X	X	5 000 000 F CFA x 5 ans = 25 000 000 F CFA	Financement accordé
	A32.Construire des (03) magasins de stockage des produits agricoles	X	X	X	25 000 000 F CFA x 4 = 100 000 000 F CFA	
	A33.Appuyer l'organisation des ventes groupées des GIC et unions à travers la sensibilisation	X	X	X	06 ventes groupées x 100 000 F CFA x 5 ans = 3 000 000 F CFA	

	A34.Fourniture / Construction de 03 fours de séchage du cacao (électriques/Bois)	X	X	X	120 000 000	
	A35. Transformation d'huile de palme, manioc, maïs.	X	X	X	4 500 000	L'état du réseau routier rend aisés les déplacements au sein de l'espace communal
	A36.Construction d'une DAADER à Nguibassal	X	X	X	130 000 000	
Total					518 100 000 F CFA	

Cadre logique du secteur ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES

Problème sectoriel : Faible productivité animale et halieutique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Accroître la productivité de l'élevage, la pêche et l'industrie animale			
Objectifs spécifiques	O1. Rapprocher les services publics d'encadrement des éleveurs dans la commune de Nguibassal d'ici fin 2019	3 nouveaux postes zootechniques et vétérinaires créés dans la commune	Texte de création de poste vétérinaire dans la commune à la DDEPIA/NYONG ET KELLE	le CZCSV est opérationnel au sein de l'arrondissement et le climat social favorable La terre disponible pour les activités prévues est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit Le financement est disponible
	O2. Doter la ville de Nguibassal d'une infrastructure appropriée pour l'industrie animale d'ici fin 2018	Un magasin d'intrants et matériels d'élevage opérationnel dans la ville de Nguibassal	PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	
	O3. Créer un environnement meilleur d'élevage	des espaces aménagés par type d'élevage dans l'espace communal	PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	
	O4. Promouvoir le développement de tous les types d'élevage dans la commune de Nguibassal d'ici fin 2016	Les appuis financiers et matériels apportés aux éleveurs de divers types d'élevage pratiqués dans la commune	Liste des appuis apportés aux éleveurs à la DDEPIA/ NYONG ET KELLE	
Résultats attendus	R1. Les postes zootechniques et vétérinaires sont créés et fonctionnent dans la commune de Nguibassal	Texte de création des postes	Décret de création à la DDEPIA/ NYONG ET KELLE	
	R2. Le magasin d'intrants et de matériel d'élevage construit et est opérationnel dans la commune de Nguibassal	Magasin d'intrants agricoles fonctionnel dans la commune	PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	
	R3. Les étangs piscicoles, les porcheries/enclos et les poulaillers sont construits et équipés pour une meilleure pratique de l'élevage dans la commune	Le nombre de nouveaux aménagements, équipements et la croissance des types d'élevage fonctionnels dans la commune	-PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune -Statistique des éleveurs et des cheptels à la DDEPIA/ NYONG ET KELLE	La terre disponible pour la création du marché est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit
	R4. L'élevage des bovins, des caprins, de la volaille et la pratique de la pisciculture sont de plus en plus pratiqués dans la commune	Le nombre d'éleveurs dans tous les types d'élevage est croissant	Statistique des éleveurs et des cheptels à la DDEPIA/ NYONG ET KELLE	La terre disponible pour la création du marché est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit
	R5.			

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
	A.1) Appuyer la création / redynamisation des Coopératives	X	X	X	3 500 000	Les encadreurs techniques du MINEPIA et de la Commune sont disponibles Le financement est disponible
	A.2) Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des Coopératives organisées	X	X	X	6 000 000	
	A.3) Transmettre à l'autorité compétente la demande de création de la délégation d'arrondissement. Construction de 3 CZCSV à Lihong, Lialingombi, Maholo 2.	X	X	X	30 000 000	
	A.4) Apporter un appui matériel au poste zootechnique et vétérinaire existant	X	X	X	3 000 000	
	A.5) Transmettre à l'autorité compétente la demande de création d'un magasin d'intrants zootechniques et vétérinaires initiée par les communautés. Construction du magasin d'intrants zootechniques et vétérinaires dans l'espace urbain.	X	X	X	7 000 000	
	A.6) Identifier un site pour la construction de 03 étangs piscicoles, 09 porcheries/enclos et 07 poulaillers dans certains villages de la commune	X	X	X	PM	
	A.7) Financer la réalisation des études de faisabilités des projets de construction de 03 étangs piscicoles, 09 porcheries/enclos et 07 poulaillers dans certains villages de la commune	X	X	X	2 000 000	
	A.8) Financer la réalisation des études d'impacts environnementaux	X	X	X	600 000	

	pour chacun des projets					
	A.9) Rechercher les fonds pour la réalisation des projets	X	X	X	400 000	
	A.10) Financer et suivre la réalisation du projet de construction d'un magasin d'intrants et matériels d'élevage	X	X	X	15 000 000	
	A.11) Financer et suivre la réalisation du projet de construction d'un étang piscicole à Manganga, Nkoumissé Sud et Mandjandjang	X	X	X	6 000 000	Les encadreurs techniques du MINEPIA et de la Commune sont disponibles Le financement est disponible
	A.12) Financer et suivre la réalisation du projet de construction et équipement d'une porcherie/ enclos à Lihong, Libobi, Lialingombi, Nkoumissé Sud, Boumdjack, Sikandigué et Nkomango	X	X	X	28 000 000	
	A.13) Financer et suivre la réalisation du projet de construction et d'équipement d'un poulailler à Manganga, Lihong, Somakaï, Lialingombi, Boumdjack et Likongué.	X	X	X	12 000 000	
	A.14) Accorder des subventions aux éleveurs dans tous les types d'élevage	X	X	X	30 000 000	
	A.15) Interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de subventionner les activités d'élevage	X	X	X	PM	
	A.16) Cofinancer avec les organisations des éleveurs les ateliers de renforcement des capacités dans tous les types	X	X	X	2 000 000	
	A.17) Construction des enclos et poulaillers	X	X	X	10 000 000	
Total					155 500 000 F CFA	

2- Cadre logique du secteur DOMAINES CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES

Problème sectoriel : Difficulté à bien gérer le potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune de Nguibassal

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter la bonne gestion du potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune de Nguibassal			
Objectifs spécifiques	O1. Organiser 60 ateliers d'éducation et de sensibilisation de la population dans la commune de Nguibassal sur les procédures d'obtention du titre foncier d'ici à fin 2018 <i>Ateliers organisés dans tous les villages à raison de 01 atelier par village par an</i>	60 ateliers d'éducation de la population et sensibilisation dans la commune de Nguibassal sur les procédures d'obtention du titre foncier qui sont effectivement organisés dans tous les villages à raison de 01 atelier par village et par mois	- Procès Verbal des ateliers - Rapport des ateliers - Listes de présence - Modules développés pendant les ateliers - Liste des personnes qui ont établi un titre foncier après la tenue des séminaires - La décision d'organisation des ateliers d'éducation de la population	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O2. Elaborer la carte foncière de l'espace géographique de la commune	Une carte foncière de l'espace géographique de la commune de Nguibassal est effectivement élaborée	- carte foncière - Registres du conservateur - Rapports techniques du DDDAF et de la mairie	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O3. Elaborer un Plan d'occupation des sols et matérialiser les zones d'habitats, les zones résidentielles, les zones commerciales, les zones d'agricultures et les espaces verts	Plan d'occupation des sols de l'espace géographique de la commune de Nguibassal qui est effectivement élaboré	- plan d'occupation des sols - Rapport des étapes d'élaboration du plan d'occupation des sols - La décision d'élaboration du plan d'occupation des sols	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O4. Mettre en place une stratégie d'anticipation pour l'occupation des espaces avant l'arrivée des populations	Les populations de la commune de Nguibassal sont éclairées sur les procédures d'obtention du titre foncier	- Textes de base qui régissent le fonctionnement de la plate forme - La décision de création de la plate forme	Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget communal
	O5. Sécuriser les biens immobiliers de la commune	Les propriétés foncières de la mairie sont sécurisées	Titre fonciers des propriétés immobilières	Décision du CM

Résultats	R1.la population est éduquée sur les procédures d’obtention du titre foncier	Les populations de la commune de Nguibassal sont éclairées sur les procédures d’obtention du titre foncier	- Procès verbaux des ateliers -		Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle	
	R2.La carte foncière de l’espace géographique de la commune de Nguibassal est élaborée	La carte foncière de l’espace géographique de la commune de Nguibassal est disponible	- carte foncière			
	R3.le Plan d’occupation des sols et la matérialisation des zones d’habitation, des zones résidentielles, des zones commerciales, des zones d’agricultures et des espaces verts sont élaborés	Le Plan d’occupation des sols de l’espace géographique de la commune de Nguibassal qui est disponible et effectivement appliqué	- plan d’occupation			
	R4.une stratégie d’anticipation pour l’occupation des espaces avant l’arrivée des populations est disponible et opérationnelle	La plate forme de concertation avec le service des domaines et affaires foncières est effectivement opérationnelle	- textes de fonctionnement - Les rapports des activités réalisées dans le cadre de la plate forme			
	R5.La commune dispose d’un titre de propriété sur tous ses biens immobiliers	01 titre de propriété disponible pour chaque bien communal	-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Registres du conservateur		Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget communal	
	Activités		Moyens		Coût	
		Humain	Matériel	financier		
A1. Sensibiliser la population sur les procédures d’obtention du titre foncier (séminaire de		X	X	X	4 000 000	Disponibilité d’une source de financement
A2. Réaliser la carte foncière par les services du cadastre du NYONG ET KELLE avec l’aide des services du cadastre		X	X	X	50 000 000	Disponibilité d’une source de financement
A3. Elaborer le Plan d’occupation des sols de l’espace géographique de la commune de Nguibassal avec l’appui du cabinet sélectionné		X	X	X	30 000 000	Disponibilité d’une source de financement

	A4. Concevoir une stratégie d'anticipation pour l'occupation des espaces avant l'arrivée des populations	X	X	X	1 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A5. Poursuivre les procédures de sécurisation du patrimoine foncier communal	X	X	X	3 000 000	Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget
	A6. Faire l'état des lieux du périmètre urbain avec extension				50 000 000	
	A7. Vulgariser le manuel régime foncier et domanial 50 exemplaires à distribuer aux conseillers municipaux, chefs des villages et quartiers	X	X	X	100 000	
	A8. Expropriation pour le DUP	X	X	X	15 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A9. Elaboration du Plan directeur de Nguibassal (voirie urbaine.)	X	X	X	PM	
Total					153 100 000	

Source : Résultat des diagnostics participatifs

3- Cadre logique du secteur DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT

Problème sectoriel : Précarité de l'habitat

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Contribuer à améliorer la qualité de l'habitat					
Objectifs spécifiques	O6.Promouvoir les règles de l'urbanisme	Toutes les maisons construites ou en cour de construction sont en conformité (POS) et le (PSU			Registre du service d'hygiène et de salubrité de la commune Rapport techniques et registre du DDDUH	Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle
Résultats	R6.Les règles de l'urbanisme sont respectées au sein de l'espace communal	la commune dispose d'un (POS) et d'un (PSU Toutes les maisons construites ou en cours de construction sont en conformité (POS et PSU)				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût (FCFA)	Conditions préalables
	A1. Finaliser le plan d'urbanisme directeur de la ville	X	X	X	30 000 000	
	A2. Aménagement de 05 toilettes publiques d'ici 2026	X	X	X	17 500 000	
	A3. Stade municipal multisports	X	X	X	30 000 000	
	A4. Bitumer 10 Km de voirie urbaine avec ouvrage d'art	X	X	X	1 000 000 000	
	A5. Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'obtention des permis de bâtir et sensibiliser sur le respect des règles simples de l'urbanisme	X	X	X	5 000 000x5 ans= 25 000 000	
	A6. Construction des logements sociaux	X	X	X	500 000 000	
	A7. Sensibiliser les populations sur l'utilisation des blocs de terre	X	X	X	500 000x5 (ans) =2 500 000	
Total					1 605 000 000 FCFA	

Cadre logique du secteur ENVIRONNEMENT PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Problème sectoriel : Dégradation progressive de l'environnement au sein de l'espace communal

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer à la protection de l'environnement au sein de l'espace communal					
Objectifs spécifiques	O ₁ : Prévoir et évaluer les risques environnementaux des actions de développement	01 étude d'impact/audit environnemental est réalisée pour chaque projet en cours ou déjà réalisé			-Comptes administratifs -Rapports de la commission de passation des marchés	Les études d'impact sont prévues dans les coûts des projets à réaliser
	O ₂ : Lutter contre les pratiques locales néfastes pour l'environnement	-Au moins 2 000 habitants connaissent les méfaits de la défécation à l'air libre et de l'accumulation des déchets plastiques sur l'environnement de la Commune -Au moins 10 bacs à ordures sont disponibles dans les principaux marchés et les principaux quartiers de l'espace urbain communal -Au moins 18 latrines/fosses communautaires sont opérationnelles dans les villages			-Comptes administratifs -Rapports techniques du service communal d'hygiène -Rapports techniques du DDEP -Rapports techniques des comités d'hygiène et salubrité	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle -Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R ₁ : L'impact de chaque projet communal sur l'environnement est évalué	01 étude d'impact/audit environnemental est réalisée pour chaque projet en cours ou déjà réalisé			-Comptes administratifs -Rapports de la commission de passation des marchés	Les études d'impact sont prévues dans les coûts des projets à réaliser
	R ₂ : Les pratiques néfastes pour l'environnement sont abandonnées par la population locale	-Au moins 18 comités d'hygiène et salubrité sont opérationnels dans les villages et l'espace urbain -Au moins 10 bacs à ordures sont disponibles et régulièrement utilisés dans les principaux marchés et les principaux quartiers de l'espace urbain communal -Au moins 18 latrines/fosses communautaires sont opérationnelles et régulièrement utilisées dans les villages			-Comptes administratifs -Rapports techniques du service communal d'hygiène -Rapports techniques du DDEPDED -Rapports techniques des comités d'hygiène et salubrité	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle -Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Assurer la prise en compte des études d'impact dans la réalisation des projets communaux	X	X	X	7 000 000	Sectoriel disponible Financement disponible Climat social favorable

	A2. Encourager la création des ONG à vocation environnementale	X	X	X	3 000 000	
	A3. Créer des pépinières d'arbres améliorés et de fleurs	X	X	X	5 000 000	
	A4. Aménager et rendre fonctionnels les espaces touristiques et les espaces verts	X	X	X	5 000 000 x 2 sites = 10 000 000	
	A5. Organiser une campagne de sensibilisation par an contre les pratiques locales néfastes pour l'environnement	X	X	X	500 000F x 5 ans = 2 500 000F CFA	
	A6. Appuyer la mise en place de 18 comités d'hygiène et de salubrité dans les villages et espace urbain	X	X	X	500 000F CFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune
	A7. Acquérir et disposer des bacs à ordures dans les marchés et dans chaque village	X	X	X	1 500 000 F CFA	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle
	A8. Construire une décharge pour la collecte et le traitement des ordures d'ici 2025	X	X	X	50 000 000F CFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune
	A9. Construction des toilettes (publiques) dans chaque village	X	X	X	216 000 000	
	A10. Reboisement : -Renforcement des capacités -Mise en pace d'une pépinière et suivi -Planting et suivi	X	X	X	30 000 000	

Total					325 500 000 F CFA	
--------------	--	--	--	--	--------------------------	--

Cadre logique du secteur FORETS ET FAUNE

Problème sectoriel : Dégradation progressive du couvert végétal et des ressources fauniques

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Réduire la pression sur les ressources ligneuses et fauniques				-Rapports techniques du chef de poste forestier et du DDFOF -Rapports techniques des comités de surveillance -Comptes administratifs de la Commune	
Objectifs spécifiques	O ₁ : Limiter la destruction du couvert végétal et régénérer la forêt	-Le nombre de feux de brousse déclenchés est en nette et progressive réduction -Le nombre d'essences tirées de la forêt de manière clandestine est en nette et progressive réduction				
	O ₂ : Lutter contre le braconnage	Le nombre d'animaux protégés dans les forêts est en nette progression				
Résultats attendus	R ₁ : La population participe en permanence à la surveillance des forêts contre l'exploitation clandestine	-Au moins 05 comités de surveillance des forêts sont fonctionnels -Le nombre d'essences tirées de la forêt de manière clandestine est en nette et progressive réduction -Le nombre de feux de brousse déclenchés est en nette et progressive réduction -03 forêts communautaires supplémentaires sont opérationnelles			-Rapports techniques du chef de poste forestier et du DDFOF -Rapports techniques des comités de surveillance -Comptes administratifs de la Commune	Le chef de poste forestier et les autres responsables des services déconcentrés du secteur ainsi que les comités de surveillance jouent pleinement leur rôle de contrôle
	R ₂ : La population connaît les espèces animales protégées et participe à leur conservation	-Le nombre d'animaux protégés tués est en nette réduction -Le nombre d'animaux protégés dans les forêts est en nette progression				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Création d'une pépinière forestière	X	X	X	10 000 000 x 5 ans = 50 000 000	Le chef de poste forestier et les autres responsables des services déconcentrés du secteur ainsi que les comités de surveillance jouent pleinement leur rôle de contrôle
	A2. Accompagner les communautés forestières à l'obtention de forêts communautaires	X	X	X	20 000 000	
	A3. Accompagner la mise en place de comités de surveillance des forêts dans les villages	X	X	X	5 000 000	

	A4. Organiser une campagne de sensibilisation par an contre les feux de brousse et l'exploitation forestière illégale - effets de la déforestation, une séance par an - accès à la ressource forestière et faunique, une séance par an - code forestier et procédure de répression, une séance par an)	X	X	X	5 000 000	
	A5. Création des Postes Forestiers dans l'espace urbain	X	X	X	130 000 000	
Total					210 000 000	

4- Cadre logique du secteur ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION, SECURITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Problème sectoriel : *Faible couverture de l'espace communal par les services de l'administration territoriale*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse
Objectif global	Améliorer la collaboration entre les services publics et la population au sein de l'espace communal			
Objectif spécifique	O7. Renforcer les capacités de la population sur les attributions des différentes administrations publiques	Au moins 2 000 habitants sont informés des procédures d'accès aux services des principales administrations publiques	Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture* Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	La collaboration entre la commune d'une part, la sous préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
	O8. Contrôler le système de lutte contre l'insécurité	Le nombre d'interpellation des voleurs/cambrioleurs et bandits de grand chemin au sein de la commune est en nette et progressive augmentation Le nombre de plainte adressé pour vol viol/et ou agression est en nette et progressive réduction	Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	
	O9. Rapprocher les centres spéciaux d'état civil des populations	Les centres d'état civil fonctionnent dans les localités précitées	Rapport maire / sous préfecture	
	O10. Faciliter l'identification des chefferies de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degré	Toutes les chefferies de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degré sont identifiés par des plaques bien conçues et posées		
Résultat attendu	R7. Les habitants de la commune connaissent les principales administrations publiques et les procédures d'accès à leur service	Au point une campagne d'information couvrant tous les villages est organisée par an Au moins 2 000 habitants sont informés des procédures d'accès aux services des principales administrations publiques	Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture* Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	La collaboration entre la commune d'une part, la sous

	R8. Le taux d'insécurité a diminué au trois quart d'ici 2018	Le nombre d'interpellation des voleurs/cambrioleurs et bandits au sein de la commune est en nette et progressive augmentation Le nombre de plainte adressé pour vol, viol et/ou agression est en nette et progressive réduction			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
	R9. Un centre d'état civil fonctionne à Somakaï, Lihong, Elalé et Lamal	Un centre d'état civil fonctionne dans les localités précitées			Rapport maire / sous préfecture	
Activités		Ressources Humaines	Ressources Matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer l'organisation des campagnes d'information de la population sur le rôle de chaque service administratif et les services qu'il délivre	X	X	X	500 000 Fx 5 (ans) = 2 500 000 F Cfa	La collaboration entre la commune d'une part, la sous préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
	A2. Plaider pour l'affectation d'un personnel supplémentaire gendarmerie au sein de l'arrondissement et l'ouverture de poste de police ou de gendarmerie	X	X	X	500 000	
	A3. Création, Redynamisation et équipement des comités de vigilance	X			2 000 000	
	A4. Création et construction de 04 centres d'état civil (Somakaï, Lihong, Elalé et Lamal)				15 000 000 X 4 = 60 000 000 F CFA	
	A5. Construction de la résidence du Sous-préfet				60 000 000	
	A6. Construction et équipement d'une Gendarmerie				100 000 000	
	A7. Création deux postes de police à Nguibassal et à				50 000 000 x 2 = 100 000 000	

	Somakai					
	A8. Création, Construction et équipement d'un poste de Contrôle forestier et de chasse à Nguibassal				50 000 000	
Total					375 000 000 F CFA	

5- Cadre logique du secteur EDUCATION DE BASE

Problème sectoriel : *Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité			
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer la capacité d'accueil des élèves	-Le nombre d'enfants scolarisés est accru de 30% sur 05 ans -Le nombre d'enfants scolarisés de moins de 05 ans est accru de 60% sur 05 ans -Les écoles de l'espace communal ne comptent aucune classe jumelée	-Rapports techniques de l'IAEB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat -Les projets de réalisation des écoles sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches
	O₂ : Améliorer la qualité de l'enseignement de base	-Au moins 90% des postes d'enseignants sont occupés par des instituteurs qualifiés -Toutes les écoles disposent chaque année de matériel didactique suffisant -Des logements d'astreints sont construits dans les 17 écoles de l'arrondissement.	-Rapports techniques de l'IAEB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les projets de réalisation et d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP
Résultats attendus	R₁ : Les parents envoient un plus grand nombre d'enfants à l'école	-05 écoles maternelles sont opérationnelles -10 écoles primaires supplémentaires sont opérationnelles	-Rapports techniques de l'IAEB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
	R₂ : L'émigration scolaire est durablement réduite au niveau primaire et maternel	-48 salles de classe supplémentaires sont construites et équipées -900 tables bancs supplémentaires sont installées dans les écoles Les écoles ont les infrastructures minimales modernes : Point d'eau, latrine moderne, clôture, aire de jeux, infirmerie, arbre.		
	R₃ : Les conditions d'enseignement dans les écoles sont durablement améliorées	-Toutes les écoles sont dotées de latrines et de points d'eau modernes -Au moins 73 instituteurs professionnels supplémentaires font partie du personnel enseignant permanent des écoles primaires et maternelles --Toutes les écoles disposent chaque année de matériel didactique suffisant	-Rapports techniques de l'IAEB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat -Les projets de réalisation des écoles sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Créer de nouvelles écoles maternelles 05 écoles de 02 classes chacune à Maholo1, à Somakaï, à Nkoumissé-Sud, à Lialingombi et à Nkoumissé-Lep	X	X	X	80 000 000	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
	A2. Créer de nouvelles écoles primaires 05 écoles de 04 classes à Sikandigue, Maholo1, Libobi, Nkong Mango, Somakai	X	X	X	160 000 000	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
	A3. Construire de nouveaux 52 salles de classe Espace urbain(06), Boumndjack(06), Lamal(06), Lialingombi(04), Likongue(06), Mandjandjang(04), Manganga(02), Nguilibobi(06), Maholo1(06), Lihong(06)	X	X	X	416 000 000	-Les projets d'extension sont validés par l'Etat
	A4. Acquérir 1000 tables bancs supplémentaires	X	X	X	30 000 000	
	A5. Assurer la réception et la distribution du paquet minimum des écoles	X	X	X	4 000 000	-Les projets d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP

	A6. Plaider pour l'affectation des enseignants (50) :	X	X	X	Gratuit	
	A7. Construire des points d'eau (15 forages) dans les écoles : Elalè (02), Mandjanndjang (02), Manganga (02), Lamal, Boumndjack, Lialingombi, Likongue, Nkoumissé sud (02), Nguilibobi, Lihong, Nguibassal-ville	X	X	X	120 000 000	
	A8. Construire des latrines avec déchets recyclage dans les écoles (17 latrines) : Elalè (02), Mandjanndjang (02), Manganga (02), Lamal, Boumndjack, Lialingombi, Likongue, Nkoumissé sud (02), Nguilibobi, Maholo1 Lihong, Nguibassal-ville (02)	X	X	X	204 000 000	
	A9. Construction et équipement de l'inspection	X	X	X	25 000 000	
	A10. Construction des logements d'astreints près des 17 écoles	X	X	X	425 000 000	
Total					1 750 000 000 F CFA	

Cadre logique du secteur ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès des jeunes de la Commune à un enseignement secondaire de qualité			
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer la capacité d'accueil des élèves	-Le nombre de jeunes scolarisés est accru de 30% sur 05 ans -Les lycées et collèges de l'espace communal ne comptent aucune classe jumelée		
	O₂ : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire	-Au moins 90% des postes d'enseignants sont occupés par des enseignants qualifiés -Toutes les écoles disposent d'infrastructures essentielles et de matériel didactique suffisant		
Résultats attendus	R₁ : Les parents envoient un plus grand nombre d'enfants au cycle secondaire	-01 nouveau CES est opérationnel -01 CES est transformé en lycée -10 salles de classe supplémentaires sont construites et équipées -10 tables bancs supplémentaires sont installées dans les collèges et lycées	-Rapports techniques du DDESEC -Rapports techniques des proviseurs et directeurs des collèges -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	Les établissements supplémentaires demandés sont créés par l'Etat -Les projets de réalisation et d'équipement des établissements supplémentaires sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les établissements remplissent pleinement leurs tâches
	R₂ : L'émigration scolaire est durablement réduite au niveau secondaire			
	R₃ : Les conditions d'enseignement dans les écoles sont durablement améliorées	-Tous les lycées et collèges sont dotés de latrines (10), de points d'eau modernes (04), d'aires de jeux et de clôture -Au moins 13 professeurs qualifiés supplémentaires font partie du personnel enseignant permanent des collèges et lycées -Tous les établissements disposent chaque année de matériel didactique suffisant		-Les projets de réalisation et d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Construction de 04 bâtiments de 02 salles de classe chacune au lycée de Nguibassal	X	X	X	72 000 000	
	A2. Création et Construction d'un CETIC Manganga	X	X	X	118 722 000	
	A3. Mutation en Lycée du CES de Somakaï	X	X	X	34 200 000	
	A4. Construction de 50 salles de classes donc CES de Boumndjack(04), CES d'Elale(08), CETIC de Lamal(12), CES de Somakai(12), Lycée de Nguibassal (12)	X	X	X	450 000 000	
	A5. Construction de (05) Blocs administratifs à Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	200 000 000	
	A6. Construction de (05) Salles multimédia à Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	225 000 000	
	A7. Construction de (04) Bibliothèques Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï	X	X	X	68 000 000	
	A8. Construction de (03) Laboratoires à Nguibassal, Somkaï, Lamal	X	X	X	120 000 000	

	A9. Construction de (01) Atelier (équipement) au CETIC de Lamal	X	X	X	40 000 000	
	A10. Acquisition de 1000 tables bancs supplémentaires	X	X	X	3 000 000	
	A11. Plaider pour l'affectation de 50 enseignants qualifiés dans les (05) établissements de l'Arrondissement de Nguibassal	X	X	X	200 000 000	
	A12. Clôture et guérite pour gardien (05) à Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	250 000 000	
	A13. Aires de jeux Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	80 000 000	
	A14. Point d'eau (05) Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	40 000 000	
	A15. Infirmerie(05) Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	72 000 000	
	A16. Arbres Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	500 000	
	A17. Extension électricité à Elalè, Nguibassal, Boumndjack, Somkaï, Lamal	X	X	X	10 000 000	
	Total				1 983 422 000	

6- Cadre logique du secteur ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Problème sectoriel : Faible accès à l'enseignement supérieur

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès jeunes bacheliers de la Commune à l'enseignement supérieur					
Objectifs spécifiques	O11. Préparer les élèves à l'accès à l'enseignement supérieur	Les élèves des classes terminales des lycées de l'espace communal disposent d'informations nécessaires pour une meilleure orientation académique			-Rapports des services techniques communaux -Rapports techniques du DDESEC	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs et directeurs de collèges est bonne
	O12. Susciter l'émulation chez les jeunes et stimuler les parents à envoyer leurs enfants à l'université	10 jeunes bacheliers, dont au moins 03 jeunes filles, bénéficient chaque année d'une bourse de 50 000 FCFA			-Comptes administratifs de la Commune -Rapports des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R10. Les opportunités de l'enseignement supérieur sont régulièrement présentées aux bacheliers de l'arrondissement	Les élèves des classes terminales des lycées et collèges de l'espace communal disposent d'informations nécessaires pour une meilleure orientation académique			-Rapports des services techniques communaux -Rapports techniques du DDESEC	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs et directeurs de collèges est bonne
	R11. L'inscription aux concours et/ou la pré- inscription aux établissements d'enseignement supérieure est garantie chaque année pour les meilleurs bacheliers	10 jeunes bacheliers, dont au moins 03 jeunes filles, bénéficient chaque année d'une bourse de 50 000 FCFA			-Listes des admis au baccalauréat -Comptes administratifs de la Commune	Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1.Appuyer chaque année l'organisation d'une journée d'orientation et d'information sur les filières et les opportunités de l'enseignement supérieur	X	X	X	500 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs des lycées est bonne
	A2. Mettre des bourses à la disposition des bacheliers et des étudiants issus de l'espace communal	X	X	X	10 jeunes x 50 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	Des financements sont mobilisés par la Commune
Total					5 000 000 F CFA	

7- Cadre logique : SANTE PUBLIQUE

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à un service de santé de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité et à moindre coût dans la commune de Nguibassal			
Objectifs spécifiques	O1. Améliorer la couverture sanitaire des habitants de la Commune	- 05 centres de santé intégrés ont été créés construits et fonctionnent effectivement - 05 Cases de Santé ont été créées construites et fonctionnent effectivement - 02 bâtiments construits au CMA de Nguibassal - Le CMA équipé en matériel et accessoires	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
		Le personnel affecté (1 médecins, 01 IDE, 02 IB 02 AS, 01 commis) au Centre Médical d'Arrondissement est effectivement en activité	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
	O2. Vulgariser les bonnes pratiques sanitaires	-Le taux de prévalence du VIH/SIDA est connu et est réduit de 30% sur 05 ans -Le taux de prévalence du paludisme est réduit de 30% sur 05 ans -Le nombre d'enfants vaccinés est accru de 30% sur 05 ans	Rapports techniques des chefs de centres de santé	
Résultats	R1. La capacité d'accueil des malades est accrue au sein de l'arrondissement	-05 centres de santé sont opérationnels au sein de l'arrondissement -02 nouveaux bâtiments sont construits au niveau des centres existants -07 pharmacies sont créées et durablement fournies en médicaments -Au moins 02 médecins, 03 IDE, 09 IB, 07 AS, 10 Matrones, et 06 Comis font partie du personnel soignant de l'arrondissement -Les centres de santé ont des lits et des équipements en quantité suffisante et en qualité (au moins 45 nouveaux lits, au moins 07 nouveaux laboratoires, 05 maternités, 07 réfrigérateurs)	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	

	R2. Les habitants de l'arrondissement maîtrisent les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène	04 campagnes de vaccination des enfants sont organisées par an -02 campagnes de sensibilisation aux règles d'hygiène de base et à l'utilisation des moustiquaires imprégnées sont organisées par an -02 campagnes de sensibilisation et de dépistage des IST/SIDA sont organisées par an			Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	A1. Construction de l'Hôpital (CMA) réglementaire à Nguibassal	X	X	X	100 000 000	Site disponible
	A2. Construction et équipement de 02 CSI (Nkoumisse Sud et Somakaï)	X	X	X	30 000 000x 2 = 60 000 000	
	A3. Construction de 02 Bâtiments au CMA (01 Bloc médical et 01 logement personnel)	X	X	X	25 000 000	
	A4. Acquisition de 40 boites d'accouchements et de 20 tables d'accouchement pour les maternités des 04 centres de santé	X	X	X	100 000 000	
	A5. Equipement du CMA en service de radiologie	X	X	X	50 000 000	
	A6. Acquisition de 25 lits d'hospitalisation pour les 02 centres de santé	X	X	X	5 000 000	
	A7. Equipement de laboratoire pour les 05 CSI	X	X	X	143 000 000	
	A8. Affecter le personnel soignant : 02 médecins, 03 IDE, 09 IB, 07 AS, 10 Matrones, et 06 Commis	X	X	X	PM	
	A9. Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène	X	X	X	6 000 000	
	A10. Création des 03 CSI Lihong, Elalé et Lialingombi	X	X	X	105 000 000	
Total					594 000 000	

8- Cadre logique du secteur « EAU et ENERGIE» sous secteur « EAU »

Problème sectoriel : *Difficulté d'accès à l'eau potable*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès à l'eau potable dans l'espace communal			
Objectifs spécifiques	O₁ : Accroître le taux de couverture de la population en eau potable d'au moins 40% d'ici 2018	le taux de couverture de la population en eau potable a accru d'environ 40%	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les points d'eau sont maintenus à l'abri des éléments polluants -Les comités de gestion et le système de pérennisation des infrastructures sont opérationnels
	O₂ : Faciliter la pérennisation des infrastructures existantes	Tous les points d'eau existant offrent une eau de qualité Un comité de gestion de chaque village est opérationnel 100% des fonds de chaque comité de gestion des points d'eau sont mobilisés	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapport techniques des comités de gestion des points d'eau	Le climat social entre habitants et entre villages est calme
Résultats attendus	R₁ : Chaque village et quartier de l'espace communal est couvert par au moins 01 point d'eau moderne	-Au moins 33 forages sont fonctionnels au sein de l'espace communal -Au moins 04 puits modernes et 16 sources aménagées sont fonctionnels au sein de l'espace communal -Le réseau d'adduction scan water fonctionne dans tous les quartiers de l'espace urbain avec environ 04 bornes fontaines en bon état de fonctionnement	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapport techniques des comités de gestion des points d'eau Rapports de réception des travaux	-Les points d'eau sont maintenus à l'abri des éléments polluants -Les comités de gestion et le système de pérennisation des infrastructures sont opérationnels. Une étude préalable est satisfaisante dans les cas de forages et puits
	R₂ : Un système de gestion et de pérennisation des infrastructures d'eau potable est opérationnel	22 comités de gestion des points d'eau sont fonctionnels (01 par village et 01 par quartier à l'échelle du centre urbain)		Le climat social entre habitants et entre villages est calme

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Réfection du réseau d'adduction d'eau potable dans l'espace urbain avec de nouvelles bornes fontaines	X	X	X	150 000 000	Des financements sont mobilisés par la Commune
	A2. Aménagement des sources (28)	X	X	X	16 000 000	
	A3. Réhabilitation des forages (04) de Boumndjack, Maholo2 sud, Elalè, Nguibassal-ville et Construction de 27 points d'eau : Libobi (02), Elalè (02), Lialingombi, Likongue (02), Nkong-Mango'o (02), Somakai (02), Sikandigue (02), Maholo1 (02), Maholo2 (02), Nkoumissé-Sud (04), Nguilibobi, Nguibassal-ville (02)	X	X	X	216 000 000	
	A4. Réfection de 12 bornes fontaines	X	X	X	4 200 000	
	A5. Accompagner la mise en place/redynamisation de 40 comités de gestion des points d'eau	X	X	X	3 300 000	
	A6. Accompagner le fonctionnement de 22 comités de gestion des points d'eau	X	X	X	3 300 000	
	A7. Former 18 Agents de gestion des points d'eau	X	X	X	2 700 000	
Total					395 500 000	

9- Cadre logique du secteur « EAU et ENERGIE » sous secteur «ENERGIE»

Problème sectoriel : Accès difficile à l'énergie électrique de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Améliorer l'accès à l'énergie électrique de qualité au sein de l'espace communal de Nguibassal	-17 villages/Hameaux et l'espace urbain sont couverts par le réseau AES SONEL -Le temps mensuel de plein fonctionnement du réseau est doublé sur 05 ans			-Rapports techniques de l'agence AES SONEL de Bot Makak -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapports techniques du DDEE	Des financements sont mobilisés par la Commune ou les coûts travaux sont pris en charge par l'Etat
Objectifs spécifiques	Renforcer la couverture du réseau électrique					
Résultats attendus	R ₁ : Le réseau AES SONEL est étendu à l'ensemble des villages	-17 villages/Hameaux et l'espace urbain sont couverts par le réseau AES SONEL			-Factures d'électricité des ménages -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapports techniques du DDEE -Rapports techniques de l'agence AES SONEL de Bot Makak -Comptes administratifs	
	R ₂ : Les infrastructures électriques sont renforcées	-15 panneaux solaires sont installés dans les villages -16 nouveaux transformateurs sont installés -55km de câbles de moyenne tension sont installés				
	R ₃ : L'éclairage public est étendu au sein de l'espace communal	100 lampadaires sont installés et fonctionnels				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A11. Conduire l'électrification dans 13 villages (à Libobi, Elalè, Lialingombi, Likongue, Nkong-Mango'o, Somakaï, Sikandigue, Maholo1-chefferie, Maholo2, Nkoumissé-Sud, Nguilibobi, Mandjandjang, Manganga) sauf Lihong	X	X	X	893 750 000	Des financements sont mobilisés par la Commune ou les coûts travaux sont pris en charge par l'Etat
	A12. Installer 01 panneau solaire à Lihong pour électrification	X	X	X	37 000 000	
	A21. Etendre le réseau dans la ville avec prise en compte du nombre de transformateurs nécessaires en passant au triphasé	X	X	X	120 000 000	

	A31. Eclairage public 100 lampadaires	X	X	X	25 000 000	
	A32. Plaidoyer auprès des opérateurs du secteur pétrolier pour la construction d'une station services	X	X	X	1 000 000	
	A33. Exploitation des chutes de Dip-Mibo de Boumdjack via la construction d'un mini-barrage	X	X	X	1 000 000 000	
	Total				100 750 000	

10- Cadre logique du secteur TRAVAUX PUBLICS

Problème sectoriel : Difficulté de déplacement dans la quasi-totalité de la municipalité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès aux différents villages de l'arrondissement			
Objectif spécifique	Faciliter les déplacements entre villages et entre les principaux centres urbains communaux et avec les communes voisines	-Le temps moyen nécessaire pour relier les principaux centres urbains est réduit de 60% -Au moins 04 lignes de transport reliant les villages de l'arrondissement sont opérationnelles (Somakaï -Nguibassal, Elalé- Nguibassal, Nkoumissé-Sud Lamal - Nguibassal, Nguilibobi – Lamal Nguibassal)	-Rapports techniques des entreprises adjudicataires des travaux -Rapports techniques du DDTP -Rapports techniques du DDTP -Procès verbaux des commissions de passation des marchés	Le bitumage des axes routiers à aménager et l'entretien des pistes rurales de la commune sont inscrits dans le BIP
Résultats attendus	R₁ : Les principaux axes routiers de l'arrondissement sont durablement praticables	-plaidoyer pour le bitumage de la régionale de la départementale N°2 Bitumer deux autres axes	-Rapports techniques des entreprises adjudicataires des travaux -Rapports techniques du DDTP -Rapports techniques du DDT -Procès verbaux des commissions de passation des marchés -Comptes administratifs	Le bitumage des axes routiers à aménager et l'entretien des pistes rurales de la commune sont inscrits dans le BIP

	R₂ : Les infrastructures routières aménagées sont régulièrement entretenues par la population	-18 comités de route sont opérationnels au niveau des villages et Hameau -Au moins 4 séances d'entretien des routes reprofilées sont réalisées par chaque comité de route par an			-Rapports des comités de route -Comptes administratifs	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	1) Plaider pour le bitumage des principaux axes routiers	X	X	X	2 000 000 F CFA	
	2) Construire 11 ponts d'ici 2020 à Elalè, Sikandigue, Likongue, Libobi, Manganga, Lihong (03), Sikoa (02), Maholo2,	X	X	X	11 ponts x 25 000 000 F CFA = 275 000 000 F CFA	Des partenaires financiers sont mobilisés par la Commune
	3) Bitumage de la départementale dans l'arrondissement de Nguibassal (33 km)	x	x	x	950 000 000	
	4) Finaliser la construction des 2 ponts sur la Nsaha	X	X	X	02 ponts x 12 500 000 F CFA = 25 000 000 F CFA	Des partenaires financiers sont mobilisés par la Commune
	5) Accompagner la mise en place des comités de route	X	X	X	2 séances de travail x 18 comités x 90 000 F CFA = 3 240 000 F CFA	Les routes menant aux différents villages sont aménagées
	6) Accompagner le fonctionnement des comités de route	X	X	X	10 000 000 F CFA	Les routes menant aux différents villages sont aménagées

	7) Ouverture de la route Somakaï- Nkong mango (3km)				86 250 000	
	8) Elaborer la carte routière de la Commune de Nguibassal				P M	
	9) Entrer en contact avec le MINADER pour l'aménagement des voies d'évacuation des produits agricoles				P M	
	10) Motiver les populations qui entretiennent les routes				P M	
Total					1 374 490 000 FCFA	

11- Cadre logique du secteur AFFAIRES SOCIALES

Problème sectoriel : *Difficulté d'accès aux services sociaux*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès des personnes vulnérables aux services sociaux au sein de l'espace communal			-Un centre social est construit et est opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer les connaissances et les pratiques des habitants en matière d'appui aux personnes vulnérables	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des personnes vulnérables -50% des personnes vulnérables de la Commune connaissent leurs droits	-Rapports techniques du DDAS	
	O₂ : Développer les services d'appui aux personnes vulnérables	-Au moins 300 personnes vulnérables maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 200 activités génératrices de revenus portées par des personnes vulnérables existent et sont rentables	-Rapports techniques du DDAS -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	
Résultats attendus	R₁ : Les habitants sont aptes à identifier des cas sociaux et connaissent les procédures d'accès aux aides sociales	-01 campagne de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des personnes vulnérables est organisée -Au moins 2 000 habitants sont sensibilisés par an	-Rapports techniques du DDAS	Un centre social est construit et est opérationnel
	R₂ : Les capacités de personnes vulnérables sont renforcées	-Au moins 300 personnes vulnérables maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 200 activités génératrices de revenus portées par des personnes vulnérables existent et sont rentables	-Rapports techniques du DDAS	

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Organisation des campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des personnes vulnérables	X	X	X	3 000 000 F x 5 ans = 15 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
	A2. Suivi des AGR	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A3. Dénombrement des personnes vulnérables de la commune de Nguibassal	X	X	X	25 000 000 FCFA	
	A4. Acquisition des appareillages pour les personnes handicapées de Nguibassal	X	X	X	5 000 000 x 5 ans = 25 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
	A5. Prévoir les rampes pour handicapé dans la construction des édifices (Publics et Parapublics)	X	X	X	PM	
	A6. Appuis multiformes en faveur des personnes vulnérables et des associations et ONG de la commune de Nguibassal.	X	X	X	10 000 000 x 5 ans = 50 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
	A7. Organisation d'un séminaire atelier pour la formation des personnes vulnérables aux activités génératrices de revenus/ gestions des projets socio économiques	X	X	X	2 000 000 x 2 ans = 4 000 000 F CFA (tous les 2 ans : 2014 – 2016)	Disponibilité des sources de financement
	A8. Construction d'un centre social à Nguibassal	X	X	X	30 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
	A9. Equipement du centre social de Nguibassal	X	X	X	30 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
	A10. Création et construction d'un Orphelinat à Nguibassal	X	X	X	100 000 000	
Total					284 000 000 F CFA	

12- Cadre logique du secteur PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Problème sectoriel : *Faible épanouissement de la femme et de la famille*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Favoriser l'épanouissement de la femme et de la famille			Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer les connaissances et les pratiques des habitants en matière de genre O₂ : Développer les services d'appui aux femmes	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des femmes -50% des femmes de la Commune connaissent leurs droits -Au moins 1 500 femmes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 300 activités génératrices de revenus portées par des femmes sont rentables	-Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	
Résultats attendus	R₁ : Les habitants sont aptes à identifier les cas de violation des droits des femmes	-02 campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des femmes sont organisées par an -Au moins 3 000 habitants sont sensibilisés par an	-Rapports techniques du DDPROFF -Statuts et règlement intérieur des associations -Rapports techniques des associations	Un centre communal de promotion de la femme est créé et opérationnel
	R₂ : Les femmes de l'espace communal sont mieux organisées autour de la défense de leurs droits	-09 associations de femmes sont fonctionnelles et mènent des activités de défense de leurs droits -Au moins 300 femmes sont mobilisées au sein de ces associations -02 centres de promotion de la femme sont opérationnels au sein de la Commune	-Rapports techniques du DDPROFF	
	R₃ : Les femmes ont des connaissances supplémentaires concernant leurs droits et les moyens de les faire valoir	-02 campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sont organisées par an au profit des associations sur les droits des femmes et les moyens de les faire valoir -Au moins 3 000 femmes sont sensibilisées par an	-Rapports techniques du DDPROFF	

	R ₄ : Les capacités économiques des femmes de la Commune sont durablement renforcées	-Au moins 300 femmes sont formées par an à des petits métiers (couture, teinture, coiffure, artisanat, etc.) -Au moins 54 activités génératrices de revenus portées par des femmes sont financées par an			-Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	-Un centre communal de promotion de la femme est créé et opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer l'organisation des séances de sensibilisation sur les droits des femmes et sur la nécessité d'établir les actes de mariage	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel
	A2. Appuyer le regroupement des femmes en associations	X	X	X	9 groupements x 3 séances x 30 000 F = 810 000 F CFA	
	A3. Appuyer l'organisation des campagnes de sensibilisation des femmes sur leurs droits et les moyens de les faire valoir	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A4. Plaider pour la création des 02 centres de promotion de la femme et contribuer à leur construction	X	X	X	3 000 000 FCFA	
	A5. Appuyer l'organisation des sessions de formation professionnelle des femmes	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	-Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune
	A6. Mettre des crédits d'investissement à la portée des femmes	X	X	X	5 000 000 F x 5 ans = 25 000 000 FCFA	
	A7. Recenser tous les couples vivants en union libres	X	X	X	5 000 000 F CFA	
	A8. Célébration de 50 mariages collectifs par an	X	X	X	2 000 000 x 5 = 10 000 000 F CFA	
	A9. Construire et équiper une délégation d'arrondissement à Nguibassal	X	X	X	40 000 000 F CFA	
	Construire et équiper un centre de promotion de la femme à Nguibassal et à Réinsertion des filles-mères	X	X	X	200 000 000 F CFA	
					5 000 000	
Total					303 810 000 FCFA	

13- Cadre logique du secteur JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE

Problème sectoriel : *Faible épanouissement des jeunes*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'épanouissement des jeunes dans la commune de Nguibassal			
Objectifs spécifiques	O13. Développer les services d'appui aux jeunes	-500 jeunes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier (mécanique auto, couture, broderie, informatique, menuiserie, électricité, maçonnerie,...) et les techniques de recherche d'un emploi -200 activités génératrices de revenus portées par des jeunes sont créées et sont rentables	-Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF -Comptes administratifs de la Commune	Paix sociale disponibilité des fonds
	O14. Assurer l'encadrement des jeunes	-les capacités de jeunes sont renforcées et au moins 10 associations de jeunes sont fonctionnelles (01 par groupement)		
Résultats	R12. Les infrastructures de formation et d'animation des jeunes sont fonctionnelles	-Un centre multifonctionnel de promotion des jeunes est créé et est fonctionnel dans la commune de Nguibassal Un Centre de formation et d'animation pour jeunes est créé et fonctionne effectivement dans la commune de Nguibassal	Sites d'implantation des centres La décision de création des centres PV de réception	
	R13. Les capacités économiques des jeunes sont durablement renforcées	-500 jeunes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier (mécanique auto, couture, broderie, informatique, menuiserie, électricité, maçonnerie,...) et les techniques de recherche d'un emploi -200 activités génératrices de revenus portées par des jeunes sont créées et sont rentables	Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF -Comptes administratifs de la Commune	
	R14. Les jeunes sont organisés en associations	Plus de 10 associations de jeunes sont fonctionnelles au sein de la commune		

Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	Financier		
	A1. Construire et équiper le centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la commune de Nguibassal à Libobi	X	X	X	90 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A2. Construire et équiper 01 centre de formation et d'animation dans la commune de Nguibassal	X	X	X	60 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A3. Tenir 20 ateliers de renforcement des capacités des membres des organisations et associations de la jeunesse de la mairie	X	X	X	10 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A4. Mettre des crédits d'investissement à la portée des jeunes	X	X	X	15 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A5. Appuyer la création et l'animation des associations des jeunes au moins une par village)	X	X	X	2 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A6. Organisation des œuvres de vacances (colonies de vacances, excursions, centres aérés)	X	X	X	5 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A7. Organiser les stages de vacances	X	X	X	1 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A8. Créer une Commission Locale d'Education Civique et de l'Intégration Nationale				1 000 000	
	A9. Créer 18 maisons de jeunes à raison d'une par village				20 000 000 x18 =360 000 000	

	A10. Appuyer le Bureau Communal du Conseil National de la Jeunesse				300 000	
	A11. Construire une Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et l'Education Civique				70 000 000	
Total					614 300 000	

14- Cadre logique du secteur SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux infrastructures sportives et de loisir

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux infrastructures sportives dans la commune de Nguibassal					
Objectifs spécifiques	O1. Créer et rendre fonctionnel 09 aires multisports dans les villages de la commune de Nguibassal d'ici à fin 2020	Les aires de jeux qui sont praticables			-identifier le site, l'acquérir et le sécurisé Rapports des travaux	Climat social favorable Disponibilité des fonds
	O2. Aménagement du stade municipal de Nguibassal	Le stade municipal est fonctionnel et praticable			Rapports des travaux	
	O3. Créer et accompagner les jeunes à travers les associations de diverses disciplines sportives	-01 équipe de handball, 01 équipe de basket-ball, 01 équipe de volley-ball et/ou 01 équipe de football sont fonctionnelles			-Rapports DDSEP -rapports services communaux	
Résultats	R1. Les aires de jeux de Elale, Lialigombi, Likongue, Maholo1, Koumissie Sud, Lamal, Mandjandjang, Nguilibobi, Boumdjack sont créés et sont effectivement praticables	Les 09 aires de jeux qui sont effectivement praticables			Liste et sites de création des aires de jeux	Climat social favorable Disponibilité des fonds
	R2. un stade construit et fonctionne effectivement dans la commune de Nguibassal	01 stade qui est construit et est effectivement praticable			Site de construction du stade	
	R3. Les jeunes s'épanouissent à travers les différents sports en activité dans la commune	La Compétition a lieu dans plusieurs disciplines sportives			L'activité des équipes	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	A1. Faire la demande de la création de 09 aires de jeux dans la commune de Nguibassal	X	X	X	100 000	
	A2. Construire, équiper 09 aires de jeux	X	X	X	100 000 000	Climat social favorable
	A3. Aménager le stade municipal de Nguibassal	X	X	X	30 000 000	

	A4. Organiser les jeunes	X	X	X	10 000 000	Disponibilité des fonds
	A5. Construction et équipement d'un gymnase	X	X	X	40 000 000	
Total					180 100 000	

15- Cadre logique du secteur TRANSPORTS

Problème sectoriel : Difficultés d'accès aux moyens de transport

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter les déplacements des biens et des personnes au sein de l'espace communal	-Des points d'embarquement et de débarquement des moyens de transport sont aménagés et opérationnels au sein de l'espace rural communal -Le nombre de moyens de transport exerçant au sein de l'espace rural communal est doublé	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	
Objectifs spécifiques	O₁ : créer une gare routière à Nguibassal et organiser son management et aménager durablement les points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport dans les villages	-Une gare routière dotée d'une salle d'attente, d'un point d'eau potable et d'une clôture est opérationnelle -Des points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport sont aménagés et opérationnels dans les villages au sein de l'espace rural communal	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports divers des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune
	O₂ : Organiser le secteur des motos taxis	-70 conducteurs de moto taxi ont un permis de conduire -Le fichier des opérateurs de moto taxi est constitué -Un syndicat des transporteurs fonctionnel	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne
Résultats attendus	R₁ : La capacité d'accueil des véhicules de transport et des passagers est durablement accrue	-Une gare routière dotée d'une salle d'attente, d'un point d'eau potable et d'une clôture est opérationnelle -05 points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport sont aménagés et	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports divers des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune

		opérationnels au sein de l'espace rural communal				
	R₂ : Le nombre d'accidents et le nombre de blessés et décès post accidents de moto et post accidents sur l'eau sont en nette et progressive réduction	-Le fichier des opérateurs de moto taxi est constitué -Toutes les motos taxis sont peintes en jaune -Tous les conducteurs de motos taxis ont une chasuble immatriculée -70 conducteurs de moto taxi ont un permis de conduire			-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Créer une gare routière à Nguibassal et organiser son management	X	X	X	15 000 000	Des financements sont mobilisés par la Commune
	A2. Aménager 05 points de stationnement des mototaxi et d'embarquement des produits au sein de l'espace rural communal	X	X	X	5 000 000 x 5= 25 000 000	
	A3. Accompagner le DDT dans l'organisation du secteur de transport par moto taxi et taxi	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne
	A4. Subventionner l'organisation des formations en conduite au profit des conducteurs de motos taxis	X	X	X	5 000 000 F CFA	
	A5. Créer un syndicat des transporteurs des Mototaxi à Nguibassal	X	X	X	500 000 F CFA	
	A6. Achat d'une dizaine de motos à usage commercial	X	X	X	4 000 000 F CFA	
	A7. Achat d'une Pick-up à usage commercial	X	X	X	25 000 000 F CFA	
TOTAL		X	X	X	69 000 000 F CFA	

16- Cadre logique du secteur EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Problème : Difficulté d'insertion professionnelle des jeunes

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans la commune de Nguibassal			
Objectifs spécifiques	O15. Créer 05 Centres de Formation aux Métiers (CFM) dans la commune de Nguibassal d'ici à fin 2022 (Nguilibobi, Boumdjack, espace urbain) et faciliter la création de 02 centres de formation professionnel privé par les professionnels d'ici 2025	Les centres de formation professionnelle fonctionnent effectivement	-La décision de création des centres de formation professionnelle -Rapports d'activité des centres de formation -Les programmes développés dans les centres de formation - PV de réception, Liste des apprenants du centre	Bon climat social Projet inscrit dans le BIP ou disponibilité des fonds
	O16. Porter à la connaissance des chercheurs d'emploi toutes les informations sur les opportunités d'emploi qui existent dans l'espace géographique de la commune de façon permanente	Les informations sur les opportunités d'emploi sont accessibles aux chercheurs d'emploi, Base des données sur le marché de l'emploi	Plan de communication sur les opportunités d'emploi Rapport du DDEFOP	climat social favorable Bon climat social
	O17. Développer les référentiels de formation et former les chercheurs d'emploi sur les thèmes qui cadrent avec les opportunités d'emploi existant au niveau local de façon permanente	Base de données sur les thématiques de formation	Rapport de formation Rapport du DDEFOP	Projet inscrit dans le BIP ou disponibilité des fonds
Résultats	R15. Les centres de formation professionnelle sont créés et fonctionnent effectivement dans la commune de Nguibassal	Les centres de formation professionnelle qui fonctionnent	Liste des centres de formation professionnelle Rapport du DDEFOP	
	R16. Une base de données des opportunités d'emploi dans l'espace géographique de la commune est élaborée, régulièrement actualisée et communiquée au public	Les informations sur l'emploi au niveau local sont partagées par les chercheurs d'emploi	Base de données Rapport du DDEFOP	climat social favorable
	R17. Les référentiels sur les thématiques de formation professionnelle sont élaborés et utilisés pour le renforcement des capacités des chercheurs d'emploi dans la commune	Les chercheurs d'emploi ont de la compétence pour accéder à l'emploi au niveau local	Taux de recrutement des personnes formées	climat social favorable
	R18. Les sources de financement et les procédures d'obtention de financement sont maîtrisées par les	Au moins 100 activités génératrices de revenus portées par des jeunes	Rapports techniques du DDEFOP	

	porteurs de projets	sont créées et sont rentables et toutes les opportunités dans l'espace géographique de la commune sont régulièrement rendues publiques et accessibles aux chercheurs d'emploi			-Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF -Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	A1. Construire et équiper 03 centres de formation aux métiers professionnels dans la commune de Nguibassal	X	X	X	750 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A2. Susciter la création de 02 centres professionnels privés	X	X	X	3 000 000	
	A3. Réaliser une étude locale sur les opportunités d'emploi	X	X	X	7 000 000	
	A4. Mettre en place une base de données actualisée sur les opportunités d'emploi dans la commune de Nguibassal	X	X	X	3 000 000	
	A5. organiser par an 2 sessions de formations en lien avec les opportunités d'emplois à l'intention des jeunes chercheurs d'emploi	X	X	X	2 000 000	
	A6. Organiser un atelier pédagogique sur l'élaboration d'un référentiel de formation professionnelle	X	X	X	5 000 000	
	A7. Organiser les réunions de concertation sur l'emploi et les sources des projets avec les sectoriels et les chercheurs d'emploi	X	X	X	2 000 000	
	A8. Contribuer à l'organisation des sessions de formation professionnelle des femmes et des jeunes	X	X	X	1 500 000	
	A9. Mettre des crédits d'investissement à la portée des femmes et des jeunes	X	X	X	5 000 000	
	A10. Organiser de journées annuelles d'orientation professionnelle (foire aux métiers) dans les établissements d'enseignement secondaire	X	X	X	1 500 000	
Total					780 000 000	

17- Cadre logique du secteur PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au développement des petites entreprises au sein de l'espace communal					-Les services déconcentrés du MINPMEESA et du MINEFOP assurent pleinement leur tâche d'encadrement -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés autour de l'encadrement et du financement est bonne
Objectifs spécifiques	O ₁ : Renforcer le développement du secteur artisanal et la structuration des corps de métiers	-Au moins 15 Sociétés coopératives et associations d'artisans sont créés et fonctionnels		-Registre des COOP/GIC -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA		
	O ₂ : Faciliter la création des petites et très petites entreprises au sein de l'espace communal	Le nombre de petites entreprises est doublé		-Statistiques des services des impôts -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA		
Résultats attendus	R ₁ : Les commerçants et artisans sont organisés en Société coopératives et associations et mènent des activités de manière synergique	-Au moins 15 Sociétés coopératives et associations d'artisans sont fonctionnelles -30% des membres des Sociétés coopératives et associations et des structures dirigeantes des sont Sociétés coopératives et associations des femmes -Au moins 15 unités de brassage de l'huile sont opérationnelles et rentables		-Statistiques des services des impôts -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA		
	R ₂ : Les membres des corps de métiers maîtrisent les techniques de conception des projets et de gestion comptable et financière des petites entreprises	-Au moins 02 sessions de formation à des techniques de production et à des métiers artisanaux sont organisées par an au profit de 80 artisans et commerçants -Au moins 50 activités génératrices de revenus sont créées par an au profit des Sociétés coopératives et associations organisés de commerçants et d'artisans		-Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDEFOP -Comptes administratifs de la Commune		
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	Appuyer la création/redynamisation des Associations et Sociétés coopératives	X	X	X	15 Sociétés coopératives et associations x 3 séances x 50 000 = 2 250 000 F CFA	-Les services déconcentrés du MINPMEESA et du MINEFOP assurent pleinement leur tâche d'encadrement -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés autour de l'encadrement

						et du financement est bonne
	A1. Organiser des sessions de renforcement des capacités des artisans organisés en Associations et Sociétés coopératives	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A2. Mettre sur pied des fonds d'appui à la portée des commerçants et artisans organisés en Associations et Sociétés coopératives	X	X	X	10 000 000 F x 5 ans = 50 000 000 F CFA	
	A3. Appuyer financièrement les Sociétés coopératives et associations du secteur du fumage du poisson				20 000 000 F CFA	
	A4. Appuyer la techniquement les artisans du secteur du fumage du poisson, la gestion et le fonctionnement de cette unité	X	X	X	15 000 000	
	A5. Organisation du secteur du poisson	X	X	X	PM	
Total					92 250 000 F CFA	

18- Cadre logique du secteur RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

Problème sectoriel : Faible utilisation des résultats de la recherche

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Vulgariser les résultats de la recherche auprès des agriculteurs de l'espace communal					
Objectif spécifique	O18. Mettre les résultats pertinents de la recherche en matière agricole à la portée des producteurs de la Commune	Au moins 2 000 producteurs connaissent une innovation technologique pouvant leur permettre d'accroître leur production et les moyens de la mettre en pratique -Au moins 20% des producteurs adoptent une technologie innovante			-Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DRRESI -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	Les informations sur les innovations technologiques sont mises à disposition par les services centraux et déconcentrés du MINRESI
Résultat attendu	R19. Les producteurs de l'arrondissement connaissent les innovations technologiques pouvant leur permettre d'accroître leur production	-01 répertoire des inventions pertinentes pour les producteurs est constitué -01 campagne de diffusion des inventions pertinentes répertoriées est organisée par an -Au moins 2 000 producteurs connaissent une innovation technologique pouvant leur permettre d'accroître leur production et les moyens de la mettre en pratique -Au moins 20% des producteurs adoptent une technologie innovante				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Les informations sur les innovations technologiques sont mises à disposition par les services centraux et déconcentrés du MINRESI
	A1. Appuyer la réalisation de l'inventaire des inventions pertinentes	X	X	X	500 000 F CFA	
	A2. Mobilisation des pouvoirs publics pour la création d'un centre de recherche agricole	X	X	X	1 000 000	
	A3. Création d'un espace protégé de plantes médicinales	X	X	X	500 000	
	A4. Organisation de stages de formation aux techniques agricoles et artisanales susceptibles d'accroître la productivité agricole	X	X	X	1 500 000	
	A4. Appui à l'organisation des campagnes annuelles de diffusion des inventions pertinentes répertoriées	X	X	X	500 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	
Total					6 000 000 FCFA	

19- Cadre logique du secteur TOURISME ET LOISIRS

Problème sectoriel : *Faible développement de l'activité touristique*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter le développement des activités touristiques au sein de l'espace communal					
Objectifs spécifiques	O ₁ : Valoriser le potentiel touristique de la Commune	-plusieurs sites touristiques ont été identifiés et aménagés, Un parcours touristique d'intérêt communal est créé -La Commune accueille au moins 300 touristes par an			-Rapports techniques du DDTOUL -Comptes administratifs de la Commune-	Des financements sont mobilisés par la Commune -Le DDTOUL et les autres services déconcentrés du MINTOUR sont impliqués par les autorités municipales
	O ₂ : Accroître les capacités d'accueil des visiteurs à travers la promotion	Un office du tourisme crée et opérationnel.				
Résultats attendus	R ₁ : La Commune dispose d'un document de présentation illustré	- Une carte touristique illustrée des sites touristiques potentiels de la Commune est constituée -01 dépliant de présentation de la Commune est élaboré et disponible				
	R ₂ : Le potentiel touristique de la Commune attire en permanence des visiteurs étrangers	-Un parcours touristique est créé -Le parcours touristique est visité chaque année par au moins 300 visiteurs -Un office du tourisme est crée et opérationnel				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1.Etude d'identification des sites touristiques de Nguibassal	X	X	X	2 500 000 FCFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune -Le DDTOUL et les autres services déconcentrés du MINTOUL sont impliqués par les autorités municipales La paix sociale règne au sein des populations
	A2. Confection d'un document de présentation touristique de la Commune et organisation de sa diffusion au niveau national et international	X	X	X	2 500 000 FCFA	
	A3. Aménagement du site touristique d'Elalé et créer un parcours touristique (1 ^{ère} phase)	X	X	X	50 000 000 F CFA	
	A4. Aménagement de l'office du tourisme communal	X	X	X	25 000 000 F CFA	
	A5. Etudier et appuyer la création des structures	X	X	X	10 000 000 F CFA	

	d'accueil dans la ville					
	A6. Identification et appréciation des sites touristiques par les experts du MINTOUL	X	X	X	5 000 000 FCFA	
	A7. Construction et aménagement d'un office de tourisme assorti d'un hébergement moderne.	X	X	X	150 000 000 F CFA	
	A8. Confection ou élaboration d'une carte touristique de la commune.	X	X	X	10 000 000 F CFA	
	A9. Elaboration des dépliants promotionnels	X	X	X	10 000 000 F CFA	
	A10. Construction d'une Auberge Municipale	X	X	X	100 000 000	
	A11. Promotion de l'élevage des grenouilles Goliath	X	X	X	10 000 000	
	A12. Création des zones d'attraction touristiques (danses traditionnelles, découvertes/promotion des mets)	X	X	X	5 000 000	
	A13. Création des villages de vacances (Colonies de vacance)	X	X	X	20 000 000 /an	
	Total				400 000 000	

20- Cadre logique du secteur ARTS ET CULTURE

Problème sectoriel : Faible développement des activités culturelles

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Favoriser le développement des activités culturelles au sein de la Commune					
Objectifs spécifiques	O ₁ : Vulgariser le potentiel culturel de la Commune	-Au moins 08 journées culturelles sont organisées par an dans différents villages de la Commune -Chaque village dispose d'un foyer/case communautaire -01 journée culturelle et économique est organisée par an à l'échelle de la Commune			-Rapports techniques du DDCULT et du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux -Rapports techniques des associations culturelles	Des financements sont mobilisés par la Commune
	O ₂ : Développer les capacités locales d'organisation des événements culturels					
Résultats attendus	R ₁ : Les villages et la Commune présentent régulièrement leur potentiel culturel à des partenaires et invités étrangers	-15 associations culturelles sont fonctionnelles au sein de l'espace communal (01 par village) -Au moins 08 journées culturelles sont organisées par an dans différents villages de la Commune -Chaque village dispose d'un foyer/case communautaire -01 journée culturelle et économique est organisée par an à l'échelle de la Commune			-Rapports techniques du DDCULT et du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux -Rapports techniques des associations culturelles	Des financements sont mobilisés par la Commune
	R ₂ : La Commune dispose d'un espace de célébration des événements à caractère ludique et culturel	01 foyer culturel d'intérêt communal est opérationnel et ouvert aux groupes culturels locaux			-Rapports techniques du DDCULT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Redynamisation des associations culturelles	X	X	X	15 villages x 02 séances de travail x 1000 000 F = 30 000 000 F CFA	Les associations culturelles des groupements sont fonctionnelles
	A2. Construction de foyers communautaires dans les villages	X	X	X	15 foyers x 15 000 000 F = 225 000 000 F CFA	
	A3. Appuyer l'organisation des journées culturelles annuelles dans les villages	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A4. Construction d'un foyer culturel d'intérêt communal	X	X	X	50 000 000 F CFA	Des financements sont mobilisés

	A5. Organiser une journée culturelle et économique annuelle à portée nationale et internationale	X	X	X	10 000 000 FCFA	par Commune la
	A6. Organisation annuelle d'un festival culturel multiethnique à dimension nationale	X	X	X	50 000 000 F CFA	
	A7. Construction d'un foyer culturel communal	X	X	X	75 000 000 F CFA	
	A8. Appuis à l'organisation des journées culturelles annuelles dans les villages	X	X	X	15 000 000 F CFA	
	A9. construction et équipement d'une bibliothèque municipale				100 000 000 F CFA	
Total					560 000 000 F CFA	

21- Cadre logique du secteur INDUSTRIES, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Problème sectoriel : *difficulté à exploiter de manière optimale les ressources minières de la commune*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au développement technologique et minier de la Commune					
Objectif spécifique	O19. Faciliter la création des unités d'extraction et d'exploitation du sable au sein de l'espace communal	-La quantité de sable extraite au sein de l'espace communal est accrue de 500% -Au moins 30 emplois directs sont créés			-Rapports techniques du DDMIDT -Rapports techniques de l'unité d'exploitation	-La Commune bénéficie du soutien du ministère et de l'Etat -Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultat attendu	R20. Une unité industrielle d'extraction et d'exploitation du sable est créée et opérationnelle	L'unité d'extraction du sable est opérationnelle et rentable			-Services des impôts -Fichier des contribuables communaux. -Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer l'inventaire exhaustif du potentiel local	X	X	X	10 000 000 F CFA	Des financements sont mobilisés par la Commune, les Pouvoirs publics et les partenaires nationaux et internationaux
	A2. Créer un comité de gestion des carrières de sable	X	X	X	5 000 000	
	A3. Créer des unités d'extraction de sable (Nkong-Mango'o) et gravier (Maholo2) et conduire sa gestion	X	X	X	200 000 000 F CFA	
	A4. Organiser des stages de formation aux techniques modernes d'extraction de sable et gravier et conduire sa gestion	X	X	X	5 000 000 F CFA	
	A5. Créer des unités de production d'énergie	X	X	X	80 000 000 F CFA	
Total					300 000 000 F CFA	

22- Cadre logique du secteur du COMMERCE

Problème sectoriel : *Faible développement des activités commerciales*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter le développement des activités commerciales					Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O ₁ : Doter les villages de la municipalité d'infrastructures marchandes	-06 marchés sont opérationnels -Chaque marché accueille au moins 400 visiteurs (acheteurs et vendeurs) toutes les semaines				
	O ₂ : Accroître les ventes des des produits agricoles et halieutiques locaux	-Au moins 02 ventes groupées sont organisées dans chaque village de l'espace communal par an				
Résultats attendus	R ₁ : Les marchés modernes sont construits et divisés en box à usage de boutique	Les ventes promotionnelles sont organisées pendant les périodes de grandes fêtes.			-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Des financements sont mobilisés par la Commune
	R ₂ : Les prix des produits locaux sont valorisés par les ventes groupées	-06 marchés sont opérationnels au sein de l'espace communal -Chaque marché accueille en moyenne 400 visiteurs (acheteurs et commerçants) toutes les 02 semaines				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Créer et construire le marché de Nguibassal Centre	X	X	X	600 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune
	A2. Créer et construire les hangars dans neuf (09) villages	X	X	X	60 000 000	
	A3. Construire 03 magasins de stockage	X	X	X	180 000 000	
	A4. Appuyer l'organisation annuelle des ventes groupées	X	X	X	5 000 000	
Total					845 000 000 FCA	

23- Cadre logique du secteur POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Problème sectoriel : Difficultés d'accès aux réseaux de télécommunication et aux services de poste

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès de la population locale aux technologies de l'information de la communication			
Objectif spécifique	O₁ : Faciliter l'accès à Internet au sein de l'espace communal	Créer et rendre opérationnel un télé-centre communautaire à Nguibassal ville -des cybers cafés sont ouverts et opérationnels au sein de l'espace communal, dont au moins 02 dans l'espace rural -Construire un centre multimédia municipal	- -Rapports techniques du personnel de poste et du télé-centre communautaire -Rapports techniques du DDPOSTEL -Fichier des contribuables communaux	-Le projet de construction du télé-centre communautaire est inscrit dans le BIP
	O₂ : Faciliter l'accès au réseau de communication dans l'espace communal	Le signal des réseaux téléphoniques (MTN, ORANGE, CAMTEL) est capté dans tous les villages de l'espace communal.	Rapports techniques du DDPOSTEL	-L'installation de nouvelles antennes relais est envisagée et concrétisée par les sociétés de téléphonie
	O₃ : Faciliter l'accès au service de la poste	01 Bureau de poste est fonctionnel au sein de l'espace communal	Rapports techniques du personnel de poste -Rapports techniques du DDPOSTEL	-La création d'un bureau de poste est envisagée et concrétisée par l'Etat
Résultats attendus	R₁ : Les habitants de la Commune ont accès à Internet	-Un télé-centre communautaire est crée et opérationnel à Nguibassal -des cybers cafés sont ouverts et opérationnels au sein de l'espace communal, dont au moins 02 dans l'espace rural	Rapports techniques du DDPOSTEL -Fichier des contribuables communaux	La fibre optique est installée et opérationnelle dans la ville de Nguibassal
	R₂ : Les habitants de la Commune sont rapprochés des services de poste	01 Bureau de poste est fonctionnel au sein de l'espace communal	-Infrastructures des points de poste créés -Rapports techniques du personnel	La création d'un bureau de poste est envisagée et concrétisée par l'Etat

	R ₃ : Le signal des réseaux téléphoniques est capté dans tous les villages de l'espace communal	-Le signal des réseaux téléphoniques (MTN, ORANGE, CAMTEL) est capté dans tous les villages de l'espace communal			-Antennes relais installées -Rapports techniques du DDPOSTEL	L'installation de nouvelles antennes relais est envisagée et concrétisée par les sociétés de téléphonie
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Soutenir le fonctionnement du télé-centre communautaire et encourager l'ouverture de cyber café	X	X	X	PM ¹ -	
	A2. Construire un centre multimédia municipal	X	X	X	30 500 000	Financement disponible
	A3. Plaider pour la création d'un bureau de poste au sein de la Commune	X	X	X	1 500 000	Accord du gouvernement et disponibilité de fonds
	A4. Plaider pour l'amélioration de l'accès aux réseaux de téléphonie mobile dans les villages	X	X	X	500 000	Approbation du projet par la société de télécommunication
	A5. Aménagement et équipement en mobilier, bureau, Campost	X	X	X	25 000 000	
	A6. Construction d'un point de connexion à la fibre optique	X	X	X	20 000 000	
	A7. Renforcement du réseau comité/implantation d'une antenne au centre urbain (pose d'un BTS)	X	X	X	300 000 000	
	A8. Construction d'un réseau filière et d'un centre technique de commutation (central téléphonique)	X	X	X	700 000 000	
	A9. Renforcement du réseau Camtel / Implémentation d'une antenne au Centre urbain	X	X	X	300 000 000	
	A10. Construction et équipement d'un service Camtel	X	X	X	50 000 000	
	A11. Construction d'un réseau et d'un centre technique de commutation	X	X	X	700 000 000	
Total					2 127 500 000 FCFA	

¹ PM pour mémoire

24- Cadre logique du secteur TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Problème sectoriel : difficulté d'accès des travailleurs à la couverture sociale

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Promouvoir la réglementation de la sécurité sociale au sein de l'espace communal				Les services déconcentrés du secteur jouent pleinement leur rôle	
Objectif spécifique	O20. Renforcer les capacités des travailleurs et employeurs sur les questions de sécurité sociale	Au moins 50% des travailleurs locaux connaissent leurs droits et devoirs		-Rapports techniques du DDTSS -Comptes administratifs de la Commune		
Résultat attendu	R21. Les travailleurs et employeurs connaissent leurs droits et devoirs en matière de sécurité sociale	-01 campagne annuelle de sensibilisation est organisée sur la réglementation de la sécurité sociale des travailleurs -Au moins 500 travailleurs et 10 employeurs sont sensibilisés -Au moins 500 travailleurs et 10 employeurs possèdent un document de synthèse du code du travail		-Rapports techniques du DDTSS -Comptes administratifs de la Commune		
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Accompagner la réalisation et la multiplication d'un document synthèse du code du travail	X	X	X	150 000 F CFA	Les services déconcentrés du secteur jouent pleinement leur rôle
	A2. Accompagner la mise en place d'un syndicat de travailleurs dans l'espace communal	X	X	X	500 000 F x 3 séances = 1 500 000 F CFA	

	A3. Accompagner l'organisation des campagnes annuelles de sensibilisation des travailleurs et employeurs sur leurs droits et devoirs en matière de sécurité sociale	X	X	X	3 000 000 F x 5 ans = 15 000 000 F CFA	rôle
	A4. Organisation d'une campagne de sécurité des travailleurs				500 000 F CFA	
	A5. Sensibilisation à la Mutuelle de Santé				500 000 F CFA	
	A6. Affiliation des employés de la Commune à la CNPS				P M	
Total					17 650 000 F CFA	

25- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR COMMUNICATION

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'information

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès de la population à l'information					
Objectifs spécifiques	O ₁ : Améliorer la qualité du signal radio et TV	-01 antenne relais est installée au sein de l'espace communal -La qualité de l'image CRTV reçue dans les domiciles est de bonne qualité		-Antennes relais installées -Rapports techniques du DDCOM		L'installation d'une nouvelle antenne relais est envisagée et concrétisée par la CRTV
	O ₂ : Faciliter la circulation de l'information locale	-La radio communautaire est opérationnelle et rentable -Les signaux de la radio communautaire reçus par les ménages est de bonne qualité		-Fréquence d'émission de la radio -Infrastructures de la radio -Rapports techniques du personnel -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDCOM		Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R ₁ : Le signal de la CRTV est entièrement reçu dans les villages et centres urbains de la Commune	La qualité de l'image et du son reçue dans les domiciles sont de bonne qualité.			-Antenne relais installée -Rapports techniques du DDCOM	L'installation d'une nouvelle antenne relais est envisagée et concrétisée par la CRTV
	R ₂ : Une radio communautaire est opérationnelle au sein de l'espace communal	-La radio communautaire est opérationnelle et rentable -Les signaux de la radio communautaire reçus par les ménages est de bonne qualité			-Fréquence d'émission de la radio -Infrastructures de la radio -Rapports techniques du personnel -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDCOM	-La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés du MINCOM est bonne -Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources	Ressources	Ressources	Coût	Conditions préalables

		humaines	matérielles	financières		
	A1. Plaider pour l'intensification du signal de la CRTV	X	X	X	4 000 000 F CFA	
	A2. Construction et implantation d'une antenne relais pour amplification du signal de la CRTV	X	X	X	35 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés du MINCOM est bonne
	A3. Ouverture d'un point de vente de journaux	X	X	X	5 000 000	
	A4. Suivre la procédure de création d'une radio communautaire et assurer sa gestion	X	X	X	75 000 000 F CFA	
Total					119 000 000 F CFA	

26- Cadre logique INSTITUTION COMMUNALE

Problème sectoriel : Difficulté à gérer de manière optimale les ressources de la commune

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Rendre plus opérationnel l'institution communale			
Objectifs spécifiques	O21. Doter l'institution communale d'un environnement de travail appropriée et confortable en vu d'un bon rendement d'ici fin 2018	Bureaux équipés en mobiliers et matériel de travail approprié	Visite des bureaux	
	O22. Faire augmenter de 50 % les recettes communales d'ici fin 2015	Le niveau de réalisation du budget de la commune s'est considérablement augmenté	Compte administratif validé	
	O23. Mettre en place et rendre opérationnel une plate forme de concertation publique privée dans la commune d'arrondissement de Nguibassal	Plate forme de concertation fonctionnelle	Périodicité des rencontres Les écrits	Financement à mobiliser
	O24. Faire augmenter de 50 % au moins le niveau de prestation de service au sein de l'institution communale d'ici fin 2015	Les tâches sont claires et précises dans chaque service et pour chaque membre du personnel	Organigramme plus visite des services	Financement pour maintenance

Résultats attendus	R22. La mairie est équipée en matériel de pointe pour un fonctionnement maximal les services de la commune de Nguibassal	Bureaux équipés			Visite des bureaux	
	R23. Les recettes communales ont augmenté au moins de 50 %	Le niveau de réalisation du budget de la commune s'est considérablement augmenté			Compte administratif validé	
	R24. Deux plates formes de concertation sont mises en place et sont opérationnelles au sein de l'institution communale	Plates formes fonctionnelles			Texte de base	
	R25. Les services au sein de l'institution communale sont redynamisés et offrent une prestation de qualité aux populations de la commune	Dynamique au sein de l'institution			Rapport d'activités et manuel de procédure	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Equiper les bureaux en matériel et mobilier de bureau	X	X	X	10 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés est bonne
	A2. Informatiser les services de la Mairie				10 000 000	
	A3. Créer le site web de la Commune				5 000 000	
	A4. Elaborer et mettre en application un manuel de procédure de gestion des ressources de la commune	X	X	X	1 000 000	
	A5. Construire une fourrière municipale				5 000 000	
	A6. Embellissement de la ville				100 000 000	
	A7. Elaborer et mettre en application une politique de gratification des agents de recouvrement des recettes communales	X	X	X	500 000	
	A8. Organiser quatre assemblées constitutives pour les plates formes Institution Communale et sectoriels et institution communale et opérateurs économiques	X	X	X	1 000 000	
	A9. Organiser les réunions dans les différentes	X	X	X	1 000 000	

	plates formes de concertation					
	A10. Nommer les responsables dans les postes définis dans l'organigramme des services	X	X	X	-	
	A11. Organiser les réunions de coordination de service	X	X	X	-	
	A12. Actualiser en début de chaque année le cahier de charges de chaque service au sein de l'institution communale	X	X	X	100 000	
	A13. Organiser chaque fin d'année une réunion bilan des activités de l'institution communale	X	X	X	100 000	
	A14. Plan de formation professionnelle du personnel communal	X	X	X	1 000 000	
	A15. Archivage des documents de la Commune et la formation en informatique	X	X	X	1 000 000	
Total					135 700 000 F CFA	

27- Cadre logique ECONOMIE LOCALE

Problème sectoriel : Difficulté de développement de l'économie locale dans la Commune

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Rendre plus opérationnel l'économie locale			
Objectifs spécifiques	Accroître de façon significative la production agricole	-04 filières agricoles sont organisées -Le tonnage de la production agricole par filière connaît une croissance en nette progression 10% à 15% pendant 3ans	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Le climat et la pluviométrie sont favorables à la pratique de l'agriculture
	Améliorer l'encadrement des producteurs	Les quatre postes agricoles existant dans la commune de Nguibassal sont plus opérationnels d'ici fin 2016 Quatre postes agricoles sont construits comme structures administratives dans 4 villages		L'intéressement des populations à l'agriculture moderne

				de la commune de Nguibassal d'ici fin 2020 le CEAC est construit d'ici fin 2018		
Résultats attendus	Les unités de production agricole intensive sont opérationnelles			-Au moins 40 GIC agricoles sont fonctionnels -03 unions de GIC sont constituées et sont fonctionnelles -04 filières agricoles sont organisées (autour du manioc, de la pistache, de la banane plantain et du palmier à huile) -Au moins deux GIC organisés par village -Au moins 04 sessions de formation aux techniques de production sont organisées par an au profit des membres des GIC -Un encours de crédit d'au moins 5 000 000 F CFA est mis à la disposition des GIC, coopératives et unions de GIC chaque année	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports annuels d'activités des GIC -Rapports techniques du DAADER et du DDADER	-Les acteurs chargés de l'encadrement des producteurs jouent pleinement leur rôle
	Le CEAC fonctionne dans ses locaux, l'encadrement est plus proche du producteur et possède le moyen pour un rendement optimal			PV de réception des travaux de construction des PA et du CEAC		Disponibilité des fonds
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable

	Amener les planteurs qui ont les mêmes problèmes à se regrouper et à la création des Coopératives à travers la sensibilisation	X	X	X		Les encadreurs techniques du MINADER et de la Commune sont disponibles
	Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des Coopératives organisés	X	X	X		
Objectifs spécifiques	Créer un environnement meilleur d'élevage		Des espaces aménagés par type d'élevage dans l'espace communal		PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	La terre disponible pour les activités prévues est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit
Résultats attendus	Les étangs piscicoles, les porcheries/enclos et les poulaillers sont construits et équipés pour une meilleure pratique de l'élevage dans la commune		Le nombre de nouveaux aménagements, équipements et la croissance des types d'élevage fonctionnels dans la commune		-PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune - Statistique des éleveurs et des cheptels à la	La terre disponible pour la création du marché est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit

					DDEPIA/ NYONG ET KELLE	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
	Appuyer la création / redynamisation des Coopératives	X	X	X		Les encadreurs techniques du MINEPIA et de la Commune sont disponibles Le financement est disponible
	Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des Coopératives organisées	X	X	X		
Objectifs spécifiques	Doter les villages de la municipalité d'infrastructures marchandes			-06 marchés sont opérationnels -Chaque marché accueille au moins 400 visiteurs (acheteurs et vendeurs) toutes les semaines		Des financements sont mobilisés par la Commune
	Accroître les ventes des produits agricoles et halieutiques locaux			-Au moins 02 ventes groupées sont organisées dans chaque village de l'espace communal par an		
Résultats attendus	Les marchés modernes sont construits et divisés en box à usage de boutique			Les ventes promotionnelles sont organisées pendant les périodes de grandes fêtes.		
	Les prix des produits locaux sont valorisés par les ventes groupées			-06 marchés sont opérationnels au sein de l'espace communal -Chaque marché accueille en		Des financements sont mobilisés par la Commune

				moyenne 400 visiteurs (acheteurs et commerçants) toutes les 02 semaines		
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
	Créer et construire le marché de Nguibassal Centre	X	X	X		Des financements sont mobilisés par la Commune
	Créer et construire les hangars dans neuf (09) villages	X	X	X		
	Construire 03 magasins de stockage	X	X	X		
	Appuyer organisation annuelle des ventes groupées	X	X	X		

5.3. COUT ESTIMATIMATIF DU PCD

1.	Elevage, Pêches et Industries Animales	155 500 000
2.	Domaines, Cadastre et Affaires Foncières	153 100 000
3.	Développement Urbain et Habitat	1 605 000 000
4.	Environnement, Protection de la Nature et du Développement Durable	325 500 000
5.	Forêts et Faune	210 000 000
6.	Administration Territoriale, Décentralisation, Sécurité et Maintien de l'ordre	375 000 000
7.	Education de Base	1 750 000 000
8.	Enseignements Secondaires	1 983 422 000
9.	Enseignement Supérieur	5 000 000
10.	Santé	594 000 000
11.	Eau et Energie	
	Eau	395 500 000
	Energie	2 100 750 000
12.	Travaux Publics	1 374 490 000
13.	Affaires sociales	284 000 000
14.	Promotion de la Femme et de la Famille	303 810 000
15.	Jeunesse et Education Civique	614 300 000
16.	Sports et Education Physique	180 100 000
17.	Transports	69 000 000
18.	Emploi et Formation Professionnelle	780 000 000
19.	PME, Economie Sociale et Artisanat	92 250 000
20.	Recherche Scientifique et Innovation	6 000 000
21.	Tourisme et Loisirs	400 000 000
22.	Arts et Culture	560 000 000
23.	Industries, Mines et Développement Technologique	300 000 000
24.	Commerce	845 000 000
25.	Postes et Télécommunications	2 127 500 000
26.	Travail et Sécurité Sociale	17 650 000
27.	Communication	119 000 000
28.	Institution communale	135 500 000
	Total	18 378 872 000

5.4. ESQUISSE DU PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES TERRES DE L'ESPACE COMMUNAL

Tableau 21 : Matrice de gestion des terres

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisateurs	Contrôleurs	Modes d'accès	Tendance	Problèmes / Contraintes	Actions à entreprendre
Terres cultivables	Libobi, Elale, Lialingombi, Likongue, Lamal, Sikan digue, Lihong, Maholo 1, Maholo 2, Mandjandjang, Nkoumissé sud, Nguilibobi, Boumndjack, Manganga, Somakai, Nkong-mango, Espace urbain	Très fertiles (sol propice à de nombreuses cultures) Encore exploitées de façon intensive	Ouvriers allogènes mobiles Paysans résidents	Elites extérieures Grands propriétaires des palmeraies Chefs de famille Chefs de village Notables	Acquisition par héritage, achat, location Accès libre	Perte progressive du couvert végétal Appauvrissement du sol Réduction de la fertilité sol (érosion progressive du sol) Perturbation des saisons	Dévastation des cultures par les bêtes et les parasites Manque de matériels et d'intrants agricoles Litiges fonciers Absence d'un plan d'urbanisation et de gestion des terres	Organisation des agriculteurs en GIC Appui des GIC à l'acquisition du matériel et des intrants agricoles Délimitation des espaces agro-pastoraux Immatriculation des terres Elaboration d'un plan de gestion des terres
Cours d'eau	Maholo 2, Nkoumissé Sud, Lamal, Nguilibobi et Maholo 1 Boumndjack	Pêche artisanale des Tilapia, capitaines, silures, tortues Lessive, bain, exploitation carrière	Tous les habitants du village	Propriétaires terriens	Accès libre	RAS	Pollution des eaux	-Vulgarisation des techniques de traitement de l'eau à domicile -Sensibilisation des habitants à une gestion durable des cours d'eau -Aménagement des bordures des rivières et destruction de la
Lobé								

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisateurs	Contrôleurs	Modes d'accès	Tendance	Problèmes / Contraintes	Actions à entreprendre
Kandigué	Likongué Manganga	Tilapia, silures, capitaines, tortues Lessive, bain, exploitation carrière	Pêcheurs	Aucun contrôleur	Accès libre	Réduction du débit et de la superficie	Pollution des eaux	jacinthe d'eau -Réglementation de la pêche Aménagement du site
Mbembé	Mandjangdjang, Elalé, Likongué, Somakaï, Nkong-Mango'o	Pêche artisanale des Tilapia, silures Lessive, bain, Potentiellement riches en sable	Pêcheurs Tous les habitants du village Tous les habitants du village	Aucun contrôleur Chef du village Notables	Accès libre	La rivière tarit pendant les saisons sèches Délabrement du site	Accès enclavé Pollution des eaux	
Sanaga	Nkong-Mango'o	Pêche artisanale des Tilapia, capitaines, silures, tortues Lessive, bain, exploitation carrière	Tous les habitants du village	Propriétaires terriens	Accès libre	RAS	Pollution des eaux	-Sensibilisation des habitants à une gestion durable des cours d'eau -Réglementation de la pêche Aménagement du site
Nsaha	Espace urbain	Pêche artisanale des Tilapia, silures Lessive, bain Potentiellement riches en sable	Pêcheurs Tous les habitants du village	Aucun contrôleur Chef du village Notables	Accès libre	Délabrement du site	Accès difficile Pollution des eaux	Organisation de l'exploitation du sable

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisateurs	Contrôleurs	Modes d'accès	Tendance	Problèmes / Contraintes	Actions à entreprendre
Pierre	Sikandigué, Lihong, Libobi Nguilibobi, Mandjandjang, Lamal, Maholo 1	Disponible	Commune de Nguibassal	Commune de Nguibassal	Accès contrôlé	Potentiel en exploitation	Non sécurisé et faible structure de gestion	Mettre sur pied une gestion rigoureuse et sécuriser la carrière et les ressources
Sable	Sikandigué, Lihong, Elalé, Lialingombi, Nguilibobi, Boumndjack Somakai Espace urbain	Disponible au sein des cours d'eau	Tous les habitants du village	Aucun contrôleur	Accès libre	Utilisation lâche et non coordonnée	Manque de matériel d'extraction adéquat	Création des carrières de sable
Bois (bubinga, leut djock, sappelli, etc.)	Libobi, Elale, Lialingombi, Likongue, Lamal, Sikandigué, Lihong, Maholo 1, Maholo 2,	Disponible au sein de la forêt Projet de création de la forêt communale verger	Propriétaires terriens (bois de chauffe) Exploitants de bois sauvages	Propriétaires terriens Chef du village	Négociation avec les propriétaires et les chefs	Exploitation anarchique	Dégradation de la forêt Perte progressive du couvert végétal	Contrôler la coupe des arbres Vulgariser les techniques de reboisement Créer des forêts communautaires
PFNL (djansan, pèpè, sim, hiomi...)	Mandjandjang, Nkoumisse-Sud, Nguilibobi, Boumndjack, Manganga, Somakai, Nkong-Mango'o, Espace urbain	Disponibles au sein de la forêt verger	Tous les habitants des villages	Propriétaires des plantations Grands propriétaires terriens	Accès libre Gestion contrôlée	Exploitation anarchique des espèces	Espèces en voie de disparition	Créer la forêt communautaire

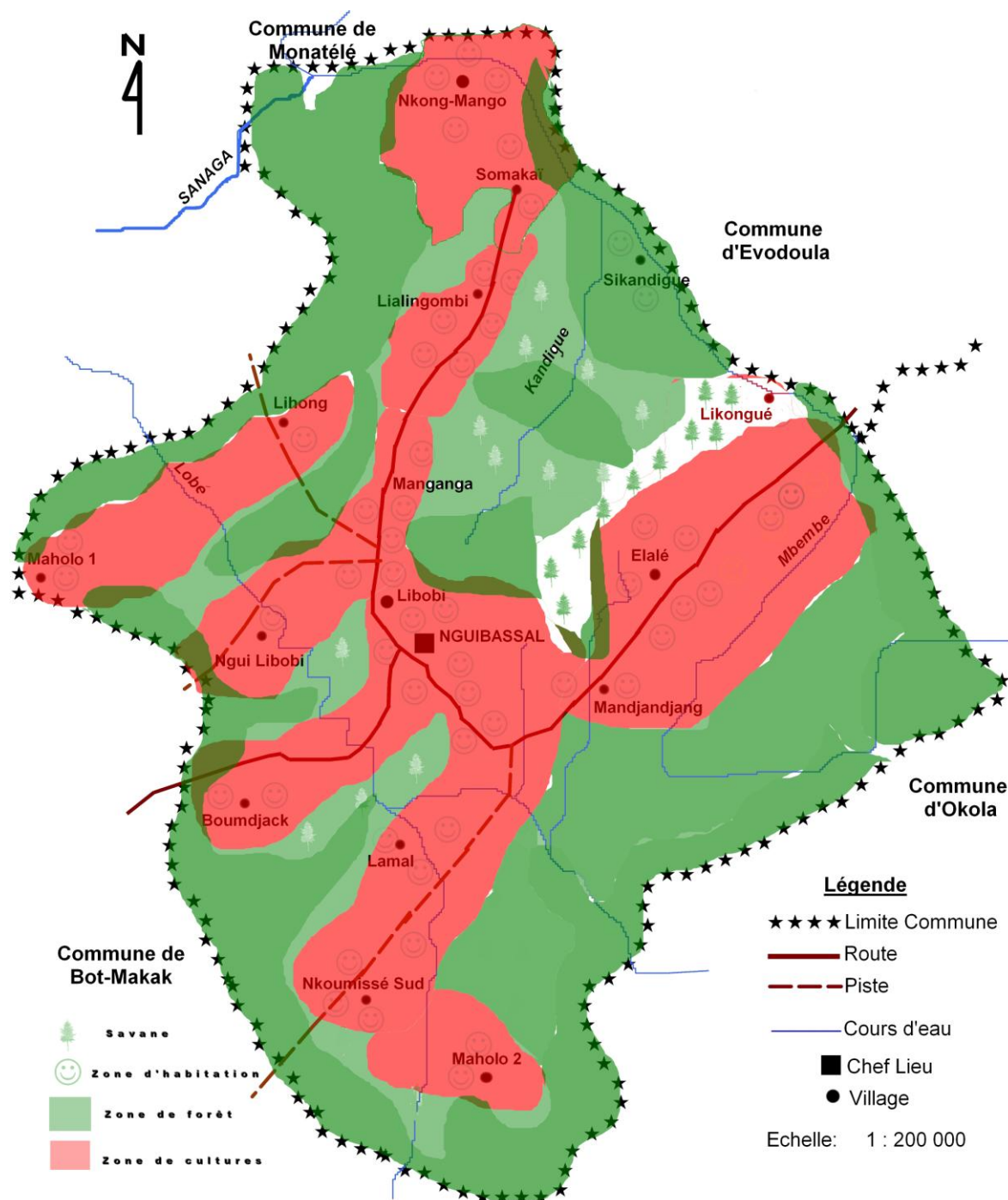


Figure 6 : Carte d'utilisation de terre actuelle dans la Commune de Nguibassal

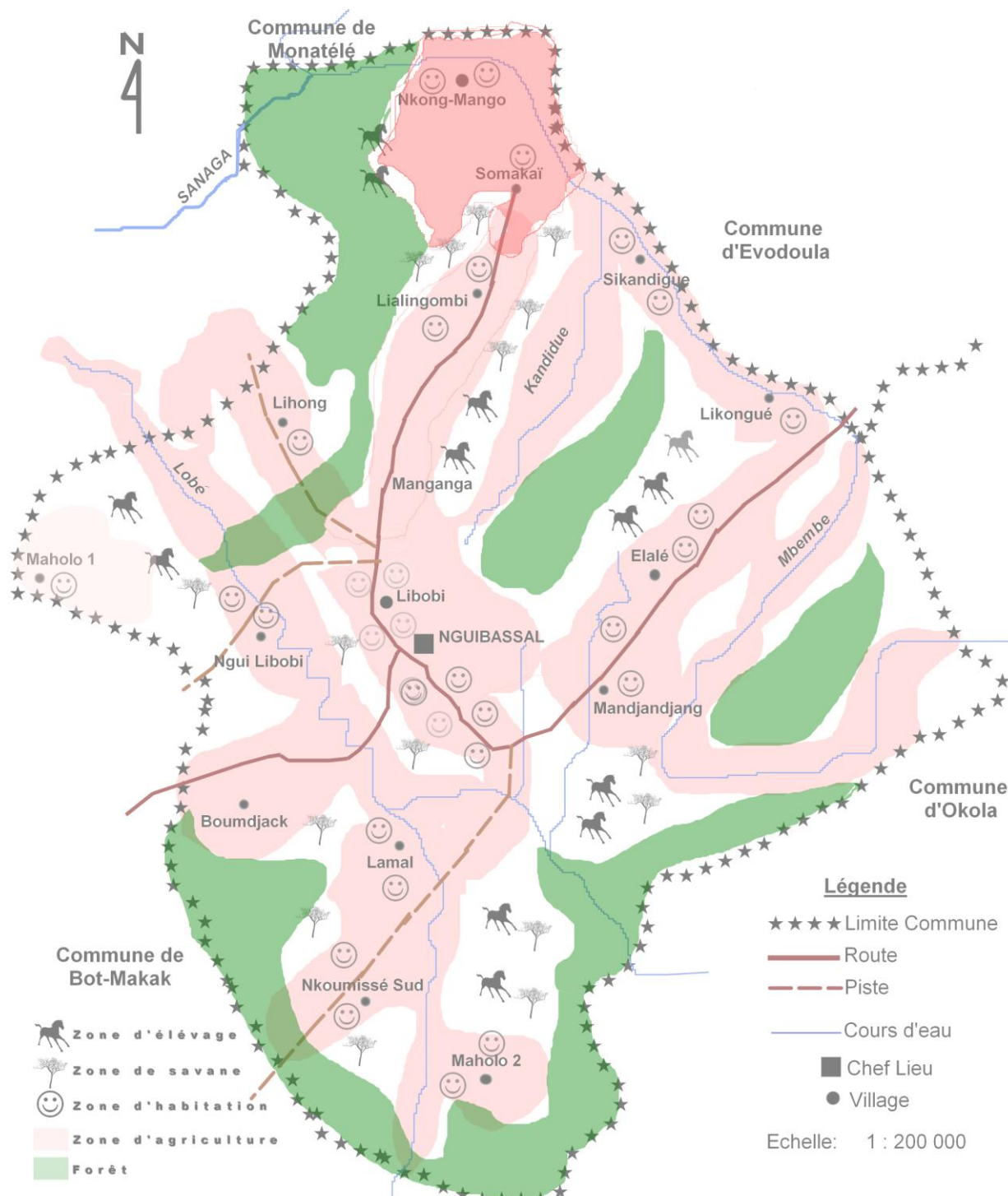


Figure 7 : Carte d'utilisation de terre dans l'avenir dans la Commune de Nguibassal

4.5 SITUATION DE L'ECONOMIE LOCALE

5.5.1. SITUATION DE REFERENCE (BREF RESUME DE L'EXISTANT)

L'économie locale dans l'espace communal couvre les trois secteurs de l'économie. Le secteur primaire occupe plus de 93% de la population active, le secteur secondaire occupe environ 03% de la population active et enfin le secteur tertiaire 04% de la population active.

4.5.1.1 Situation de référence des secteurs du primaire

Secteur Agriculture

Existence des espaces cultivables considérables dans l'espace communal

Existence de la DAADER et de cinq (05) postes agricoles (Nguibassal, Elalé, Mandjandjang, Nkoumissé-Sud et Manganga) chargés d'accompagner et d'encadrer les producteurs agricoles. Notons qu'aucun d'entre eux ne dispose de personnel

La pratique des activités agricoles tant dans la périphérie urbaine que dans les zones rurales
Les produits agricoles dans la Commune sont :

- a- Cultures pérennes (Cacao, huile de palme)
- b- Cultures vivrières macabo, patate, igname, plantain, arachides, manioc) et
- c- Cultures maraichères (tomate, légume, piment) cultivés pour la plupart par les femmes.

Secteur : Elevage, pêche et industries animales

- Existence des espaces disponibles pour créer des fermes.
- Existence d'un Poste Zootechnique et Vétérinaire à Nguibassal

La pratique d'un élevage de subsistance avec un cheptel réduit se fait sur l'étendue de la commune.

- Existence de plusieurs espèces animales : chèvres, porcs, moutons, canards, poules.
- Existence d'une organisation de producteurs de porcs en GIC.
- Programme et projet du MINEPIA et des organismes d'appui

Secteur : Mines et développement industriel et technologique

La commune de Nguibassal a des potentialités minières : ont déjà étaient dénombrées 03 carrières de sable, 09 carrières de pierres. Pour le moment l'exploitation de ces ressources naturelles se fait de manière artisanale et sans organisation. L'accès encore difficile dans les villages empêche l'exploitation de plusieurs carrières.

Les activités d'exploitation forestière se réduisent à la coupe de bois et l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la cueillette du vin dans les zones de bas fonds marécageux

5.4.1.1.SITUATION DE REFERENCE DU SECTEUR SECONDAIRE

Secteur : Développement industriel et technologique

La commune de Nguibassal n'a sur son territoire aucune industrie. Ce secteur est marqué par la production artisanale de l'huile de palme à l'aide des pressoirs traditionnels. Il existe 05 pressoirs (Libobi, Boumdjack, Mandjandjang, Manganga et l'espace urbain).

5.4.1.2.SITUATION DE REFERENCE DU SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est faiblement représenté dans l'espace rural comme dans l'urbain de Nguibassal avec la présence de:

- Des services (salons de coiffure hommes et dames, Call box (Elalé),
- Le petit commerce,
- Les chantiers de constructions,

- Le transport des biens et des personnes.

Secteur : Commerce

- Existence de avec 12 boutiques-bars,
- Plusieurs plus petits commerces (tables)
- 01 association de commerçants

Secteur : Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

Les activités dans les corps de métier identifiés tels que la coiffure, call box, le petit commerce.

Secteur : Transports

- Existence de 51 kilomètres de voirie dans la commune de Nguibassal,
- Présence d'une cinquantaine de moto taxi dans l'espace communal

Secteur : Tourisme et Loisirs

- Grottes attrayantes (sites à valoriser) à Elalé
- 01 Cercle municipal pour les séjours dans l'espace urbain

5.5. POSSIBILITES DE CREATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSES DANS LA COMMUNE

Tableau 21 : Possibilités de création d'emploi et de richesse

Secteur	Potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possible	Emplois probables
Agriculture	-Terres cultivables disponibles -Climat favorable à la pratique de 2 cycles de production agricole -Existence des voies d'accès -Proximité des grandes métropoles -Existence des structures étatiques pour l'encadrement des producteurs -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité	- Améliorer la productivité - Promouvoir les OP - Appuyer le financement du secteur agricole - Promouvoir la transformation des produits agricoles - Renforcer la commercialisation - Appuyer le financement des coopératives	-Faire le refinancement de l'agriculture à travers les micros finances -Subventionner les intrants agricoles -Renforcer les capacités des agriculteurs sur les techniques de production, de conservation et de transformation -Faciliter l'accès aux crédits -Construire les magasins de stockage -Organiser les foires agricoles (producteurs, acheteurs, fournisseurs consommateurs) -Ouvrir et entretenir les pistes de collectes dans les bassins de production agricole	-Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou dans les pays voisins -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits agricoles au niveau de la commune -Développement des services divers dans les bassins de production	-Auto emploi -Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de transformation
Elevage Pêche et Industrie Animale	-Climat favorable à la pratique des activités d'élevage -Existence d'une structure étatique pour l'encadrement des éleveurs -Potentiel humain qui s'intéresse à l'activité	- Augmenter les rendements en élevage - Promouvoir la transformation des produits d'élevage - Promouvoir les OP - Appuyer le financement du secteur élevage	-Subventionner l'élevage du petit bétail, de la volaille, la pisciculture et l'apiculture -Faciliter l'accès aux crédits -Renforcer les capacités des éleveurs sur les techniques de production, de conservation et de transformation -Organiser les foires d'élevage	-Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits d'élevage au niveau de la commune -Développement des services divers dans les zones d'élevage	- Auto emploi - Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de transformation

Secteur	Potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possible	Emplois probables
Commerce	-Existence de 12 boutiques -Fort potentiel des consommateurs	Créer et aménager les infrastructures marchandes dans la commune	- Construire le marché de Nguibassal - Créer des marchés périodiques à Elalé, à Manganga et à Lihong	-Commerce général -Services divers -Installation des vendeurs grossistes	-Auto emploi -Recrutement des agents communaux -Besoin en services divers
Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	-Existence de plusieurs créneaux porteurs dans divers corps de métiers - Potentiel important des consommateurs	Promouvoir le développement des PME et PMI	- Créer et rendre opérationnel une plate forme d'échanges et de concertation avec les opérateurs économiques et les jeunes potentiels porteurs des projets - Appuyer l'éclosion et la compétitivité des PME/PMI dans la commune - Simplifier les procédures fiscales et administratives pour la création d'entreprise - Faciliter l'accès aux crédits	-Création d'entreprise de fournitures des biens et services divers	-Auto emploi -Offre d'emplois divers -Opportunités d'offre de services divers
Industries, Mines et Développement Technologique	-Présence de plusieurs carrières non exploitées -Besoin en produits de carrières assez important	Mettre en valeur le potentiel des ressources naturelles existant dans la commune	-Organiser l'exploitation et la gestion des carrières de sable et de pierres -Passer du stade artisanal d'exploitation des carrières des pierres au stade moderne	-Achat et vente des produits des carrières	-Auto emploi -Main d'œuvre dans les carrières -Opportunités d'offre de services divers
Transports	-Fort potentiel des besoins en transport inter village -Existence de voix d'accès à certains villages	Organiser les transporteurs (Moto taxi)	- Créer et rendre opérationnel une plate forme d'échanges et de concertation avec les transporteurs	-Transport par car ou autobus des élèves et autres usagers -Aménager le réseau routier communal -Construire la voirie urbaine	-Auto emploi -Opportunités d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
Services	- Potentiel humain important dans le centre urbain demandeurs des services	Développer des services au profit des jeunes dans les établissements scolaires dans le centre urbain	- Créer les cantines scolaires - Créer une centrale d'achat et de vente des fournitures scolaires	-Fournisseurs des produits pour les cantines scolaires -Fournisseurs des fournitures et manuels scolaires	- Auto emploi - Opportunités d'emploi - Opportunités d'offres de services divers

6. PROGRAMMATION

6.1. CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) DES PROJETS PRIORITAIRES (Y COMPRIS POPULATIONS MARGINALES)

SECTEUR	Intitule du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période			RESSOURCES FINANCIÈRES			Cout Total	Observation
				2014	2015	2016	Part commune	Autres contributions			
								Partenair	Montant		
Eau											
	Construire des puits aménagés (04)	- Libobi - Likongué - Mandjandjang - Maholo1			22 000 000		22 000 000			22 000 000	Budget d'investis communal
	Construction d'un forage	- Maholo2 Sud				8 500 000	8 500 000			8 500 000	BIC
	Construction d'un puits équipé d'une pompe à MH	- Maholo2 Nord		5 500 000			5 500 000			5 500 000	BIC
	Réhabilitation de 02 puits	- Boumndjack - Elalé		2 500 000			2 500 000			2 500 000	BIC
	Construction d'un puits équipé d'une pompe à MH	- Mandjandjang				5 500 000	5 500 000			5 500 000	BIC
	Repérage des points d'eau et formation des artisans réparateurs	Commune de Nguibassal		1 600 000				GIZ	1 600 000	1 600 000	
Agriculture											
	Appui à l'extension de la pépinière communale			3 000 000			3 000 000			3 000 000	BIC
	Construction des marchés ruraux périodiques avec hangars	- Nguibassal-centre - Somakai-centre		34 306 238			1 633 630	PNDP	32 672 608	34 306 238	
Education de Base											
	02 Salles de classes	- Boumndjack		16 000 000				BIP	16 000 000	16 000 000	BIP
	Tables bancs			1 800 000				BIP	1 800 000	1 800 000	BIP
	Bureau maître			250 000				BIP	250 000	250 000	BIP

MINESEC											
	02 Salles de classes	- CES Elalé		18 00 0 000				BIP	18 000 000	18 000 000	BIP
	Table-bancs	- CES Elalé		1 800 000				BIP	1 800 000	1 800 000	BIP
	02 Salles de classes	- Lycée de Nguibassal				18 000 000		BIP	18 000 000	18 000 000	BIP
	02 Salles de classes	- CES de Boumndjack				18 000 000		BIP	18 000 000	18 000 000	BIP
	Tables bancs	- Somakaï				1 800 000		BIP	1 800 000	1 800 000	BIP
Travaux Publics											
	Réalisation d'un pont semi définitif de 06m	- Sikandigue		12 00 0 000			12 000 000	BIC		12 000 000	BIC
	Reprofilage de la route (8Km)	- Elalé-Mbou		10 00 0 000			10 000 000	BIC		10 000 000	BIC
	Entretien routier	- Commune de Nguibassal		13 180 000				BIP	13 180 000	13 180 000	BIP
MINDEF											
	Achèvement construction brigade gendarmerie	- Nguibassal-ville		25 00 0 000				BIP	25 000 000	25 000 000	BIP
PMEESA											
	Mise en place du bureau d'enregistrement	- Nguibassal-ville		1 000 000				BIP	1 000 000	1 000 000	BIP
Energie											
	Achèvement électrification	- Commune de NGUIBASSAL						FEICOM	125 000 000	125 000 000	

6.2. CADRE SOMMAIRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU CDMT

6.2.1. PRINCIPAUX IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Tableau 22 : Impacts socio -environnementaux et des mesures d'atténuation environnementales envisageables

IMPACTS SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX	MESURES D'ATTENUATION ENVISAGEABLES
1. Projet de type construction bâtiment, décharge	
– Risques liés à l'utilisation et au choix des sites – Conflits liés à l'utilisation et à la pérennisation de l'ouvrage – Risques liés à l'érosion et aux pollutions divers (air, eau, sol) par les poussières et les huiles usées – Perte des espèces ligneuses lors du dégagement du site – Augmentation de la prévalence des IST et du SIDA – Risques d'inondation et de contamination par les eaux stagnantes et les déchets domestiques – Augmentation des revenus dans la zone grâce au petit commerce florissant – Amélioration de l'accès au service de base – Utilisation de la main-d'œuvre locale	– Sensibiliser et informer les personnes touchées sur les critères de choix. Obtenir l'acte de donation dûment signé du chef de village et du propriétaire du site – Mettre sur pied 1 comité de gestion incluant les femmes pour les règles d'usage et l'entretien de l'ouvrage – Remise en l'état des zones d'emprunt par reboisement ou remblayage. Arrosage permanent pendant les travaux. – Récupération des huiles sales pour traitement en entreprises spécialisées – Toujours reboiser les alentours des ouvrages .Epargner ceux qui sont rentables – Sensibiliser les populations riveraines et le personnel des chantiers – Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage – Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux –
2. Projet de type construction hydraulique	
– Risques liés aux pollutions par l'infiltration dans le sol des produits phytosanitaires. – Perturbation de la qualité de l'eau	– Interdire les champs utilisant ces pesticides aux alentours des ouvrages (à une distance d'au moins 300m). – Procéder régulièrement au traitement de l'eau
3. Projet de type réhabilitation des pistes rurales (adduction d'eau potable, électrification rurales)	
– Risques d'accident pendant les travaux. – Risques de pollution olfactive pendant les travaux – Risques d'électrocution des personnes et des animaux (oiseaux)	– Mettre des panneaux de signalisation du chantier pendant les travaux. Respecter les règles de protection au travail (port d'équipement de protection individuelle EPI) – Acheter des groupes équipés de dispositif antibruit et le sécuriser dans un focal – Mettre des panneaux de protection tout le long des lignes électriques. Aménager des pare-feux autour de l'ouvrage

NB Création d'un bureau relai de l'environnement à la commune de Nguibassal pour appuyer la sensibilisation et l'information des riverains en matière environnementale

6.2.2. MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES

Tableau 23 : Mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables selon les types de projet

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
Microprojets de type construction marchés périodiques				
• Construction des marchés ruraux périodiques à Nguibassal-centre et Somakai-centre • Construction de 02 salles de classes à Boumndjack • Construction d'un pont en sémi définitif à Sikandigue • Route Koumisse	Avant le projet	Risques de conflits fonciers liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voir sous -préfet	Actes de donation foncière disponibles
		Déplacement de populations pour l'utilisation du site	- Informer les personnes touchées au moins 01 an avant le début des travaux; - Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens - Dédommager les ménages touchés	- Nombre de ménages sensibilisés - Nombre de ménages dédommagés - Nombre de ménages réinstallés
		Impacts divers liés aux choix de site	S'assurer que microprojet n'est pas implanté dans les zones sensibles (marécage, zone sacrée, aires protégées, flanc de montagne, etc.)	- Qualité constructible de la zone choisie pour le projet
	Pendant les travaux	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunts/ carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Remettre en état les zones d'emprunt	Superficie engazonnée
		Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	- Utiliser les engins adaptés et changer régulièrement les filtres - Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange et les retourner aux entreprises spécialisées	- Type d'engins utilisés/ chantier - Nombre de bacs de récupération utilisés - Quantité d'huile récupérée
		Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	- Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) - Arroser les lieux des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanents	- Nombre d'équipements de protection utilisés - Fréquence de passage des camions d'arrosage
		Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les alentours de l'ouvrage	Nombre d'arbres replantés Espèces d'arbres replantés
		Augmentation de la prévalence des IST/SIDA	Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/SIDA	- Nombre d'affiches de sensibilisation collées - Nombre de séances de sensibilisation - Nombre de participants aux réunions de sensibilisation
		Risques d'accident liés aux déplacements divers, et aux travaux	- Mettre les panneaux de signalisation du chantier - Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées,	- Distance du chantier par rapport à la route - Nombre et positionnement des panneaux de signalisation /

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
			limitation de vitesse, etc.) -Sécuriser le site	ralentisseurs -Nombre de tenues de sécurité disponibles
		Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	-Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; -Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale	Ratio de locaux par rapport au personnel total
		Pollutions liées aux déchets générés pendant les travaux	-Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m du cours d'eau) - Mise en dépôt dans les anciennes zones d'emprunt	Absence des déchets du chantier dans les cours d'eau
	Après les travaux	Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, etc.)	Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée	-Présence des latrines améliorées -Distance et position de la latrine par rapport aux points et cours d'eau
		Conflits liés à l'utilisation de l'ouvrage	-Mettre en place un comité de gestion du projet -Proposer et faire valider le mécanisme de gestion du projet	-Existence du comité de gestion -Appartenance des membres à diverses catégories sociales et sexuelles
			Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage	-Nombre et types de formations organisées -Nombre de participants aux formations
		Amélioration de l'accès aux services de base	Prévoir un point d'eau au sein ou aux alentours de l'ouvrage	Nombre et durabilité des points d'eau modernes construits
		Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie	Présence et fonctionnalité du réseau d'évacuation des eaux
Microprojets de type hydrauliques : Puits, forages				
• Construction d'un puits équipé d'une PMH à Maholo2 Nord. • Réhabilitation d'un puits à Boumndjack • Réhabilitation d'un puits à Elale • Construction d'un puit	Avant le projet	Risques de conflits fonciers liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire sous -préfet	Actes de donation foncière disponibles
		Déplacement de populations pour l'utilisation du site	-Informer les personnes touchées 01 an avant le début des travaux; -Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens -Dédommager les ménages touchés	-Nombre de ménages sensibilisés -Nombre de ménages dédommagés -Nombre de ménages réinstallés

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
aménagé équipé d'une PMH à Libobi • Construction d'un puits équipé à PMH à Likongue Construction d'un puits équipé à PMH à Maholo1 Construction d'un puits équipé à PMH à Mandjandjang Construction d'un forage à Maholo2 Sud		Impacts divers liés aux choix de site	S'assurer que le microprojet n'est pas implanté dans une zone sensible (marécage, zone sacrée, aires protégées, flanc de montagne, etc.)	Qualité constructible de la zone choisie pour le projet
	Pendant les travaux	Pollution du point d'eau par des produits phytosanitaires ou des latrines	-Interdire l'utilisation des produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (à moins de 300 mètres) -Interdire la construction des latrines à moins de 50 mètres de l'ouvrage	Distance des champs et latrines par rapport au point d'eau
		Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	-Utiliser les engins adaptés et changer régulièrement les filtres -Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange et les retourner aux entreprises spécialisées	-Type d'engins utilisés/ chantier -Nombre de bacs de récupération utilisés -Quantité d'huile récupérée
		Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	-Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) -Arroser les lieux des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanents	-Nombre d'équipements de protection utilisés -Fréquence de passage des camions d'arrosage
		Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les alentours de l'ouvrage	Nombre d'arbres replantés Espèces d'arbres replantés
		Augmentation de la prévalence des IST/SIDA	Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/SIDA	-Nombre d'affiches de sensibilisation collées -Nombre de séances de sensibilisation -Nombre de participants aux réunions de sensibilisation
		Risques d'accident liés aux déplacements divers, et aux travaux	-Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) -Sécuriser le site	-Distance du chantier par rapport à la route -Nombre et positionnement des panneaux de signalisation / ralentisseurs -Nombre de tenues de sécurité disponibles
		Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	-Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente -Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale	Ratio de locaux par rapport au personnel total
		Pollutions liées aux déchets générés pendant les travaux	-Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m du cours d'eau) - Mise en dépôt dans les anciennes zones	Absence des déchets du chantier dans les cours d'eau

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
			d'emprunt	
	Après les travaux	Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie	Présence et fonctionnalité du réseau d'évacuation des eaux
	Après les travaux	Conflits liés à l'utilisation de l'ouvrage	-Mettre en place un comité de gestion du projet -Proposer et faire valider le mécanisme de gestion du projet	-Existence du comité de gestion -Appartenance des membres à diverses catégories sociales et sexuelles
			Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage	-Nombre et types de formations organisées -Nombre de participants aux formations
		Risques de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses	-Sécuriser le point d'eau en le clôturant -Imperméabiliser les alentours par le carrelage ou perrés maçonnés	-Nombre et qualité des clôtures -Qualité des eaux superficielles et souterraines
		Perturbation de la qualité de l'eau	Procéder régulièrement au traitement de l'eau	Qualité de l'eau

Tableau 24 : Plan de gestion environnementale et sociale

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale	Préparer les TDR ; Faire approuver les TDR ;	Maire DDMINEP Nyong et kelle PNDP	2014-2015	Délégation MINEP ; Délégation MINAS, PNDP ; Commune	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des microprojets	Remplir le formulaire (bénéficiaires du projet)	Consultant chargé de monter le microprojet	2014-2017	DDMINEP, DDMINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects socio environnementaux	Elaborer les TDR ; Former les membres du COMES	Maire DDMINEP Nyong et kelle PNDP	2014-2015	Délégation MINEP ; Délégation MINAS,	PM	

Réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires pour les projets d'aménagement des routes	Préparer les TDR ; Faire approuver les TDR ; Réaliser l'étude proprement dite	Maire DDMINEP Nyong et kelle PNDP; Commune ; Conseil municipal ;	2014-2017	Délégation MINEP ; MINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	10 000 000 F CFA x 8 projets = 80 000 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception desdits projets
Provision pour les compensations des personnes déplacées	Identifier les personnes et les biens à déplacer ou détruire ; Evaluer les coûts y afférents	Maire DDMINEP Nyong et kelle PNDP; Commune ; Conseil municipal		Commune ; MINDAF ; Agent de développement	A évaluer	
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale des entrepreneurs, ainsi que des mesures environnementales des projets retenus	Extraction des mesures environnementales des projets ; Elaboration d'un plan de suivi des mesures	Agent ce développement / comité du suivi du PCD	Pendant les travaux ; 2014-2017	Délégation MINEP ; MINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	A évaluer	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des projets	Inclure les clauses dans le DAO ; Mise en œuvre des clauses	PNDP Maire DDMINEP Nyong et kelle PNDP P ; Commune entrepreneurs	2014-2017	Délégation MINEP ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	



Photo 6 : Participation positive à l'atelier de planification

6.3. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL

6.3.1. RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES

La validation du plan stratégique (cadres logiques) a conduit le Maire à la présentation des ressources mobilisables pour le financement des investissements 2014. Un tableau des ressources de la Commune a été élaboré présentant les sources de financement et les circuits de mobilisation de ressource : Le montant global du plan de campagne de l'exécutif municipal a été estimé, ainsi que les ressources du BIP (Budget d'investissement public), du FEICOM, de l'allocation PNDP et du GIZ. C'est sur la base de la somme estimative totale disponible pour la première année de mise en œuvre du PCD que la programmation a été réalisée.

Tableau 25 : Ressources mobilisables et échéances

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT	DOMAINE/SECTEUR/AUTRE	STRATEGIE DE MOBILISATION	UTILISATION			ECHEANCES
				Intitulé	Fonctionnement	investissement	
PNDP	32 672 608	Agriculture	Eligibilité	Construction des marchés ruraux à Nguibassal-centre et à Somakai-centre		X	2014
FEICOM	125 000 000	Energie	Avenant	Achèvement électrification de la commune de Nguibassal		X	2014
GIZ	1 600 000	Eau	Convention	Repérage des points d'eau et formation des artisans réparateurs		X	2014
BIP	84 980 000	Education de base, Enseignements Secondaires, Eau, MINDEF, PMEESA, Travaux publics	Financement de l'état	02 Salles de classes à EP Boumndjack, 02 Salles de classes au CES d'Elalé, Table-bancs à l'EP de Boumndjack, Bureau de maître à l'EP de Boumndjack, Table-bancs au CES d'Elalé, Achèvement construction brigade de gendarmerie, Mise en place Bureau d'enregistrement, Entretien routier de la commune de Nguibassal		X	2014

Budget d'Investissement Communal	31 680 630	Eau, Travaux publics, Education de base	Recouvrement	Construction d'un puits équipé d'une Pompe à Motricité Humaine Maholo2 Nord, Réhabilitation de 02 puits à Boumdjack et à Elalé Réalisation d'un pont semi-dur de 6m à Sikandigué Reprofilage de la Route Elalé-Mbou (8Km)		X	2014
TOTAL	275 936 238						

6.3.2. PROGRAMMATION ANNUELLE DES PROJETS PRIORITAIRES (ANNEE 2014)

Tableau 26 : Programmation annuelle des projets prioritaires (2014)

SECTEUR	PROJET/ACTIONS RETENUES	LIEU	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENTS				ACTEURS	INDICATEURS
				PARTENAIRES		COMMUNE			
				Déno minat ion	Montant	Espèces	Nature		
COMMERC E	Construction des marchés ruraux	Nguibassal- ville Somakai- Centre	34 306 238	PNDP	32 672 608		1 633 630	Maire, DAADER DDCOM	Ouvrages construits et fonctionnels et PV de réception des ouvrages
EAU	Repérage des points d'eau et formation des artisans réparateurs	Commune de Nguibassal	1 600 000	GIZ	1 600 000				
	Construction d'un puits équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH)	Maholo2 Nord	5.500.000	Ressource s propres		5.500.000			
	Réhabilitation de 02 puits à Boumdjack et à Elalé	Boumdjack Elalé	2 500 000	Ressource s propres		2 500 000			
EDUCATIO N DE BASE	02 Salles de classes	- Boumndjack	16 000 000	BIP	16 000 000			Maire, IA	
	Tables bancs		1 800 000	BIP	1 800 000				
	Bureau maître		250 000	BIP	250 000				
MINESEC	02 Salles de classes	- CES Elalé	18 000 000	BIP	18 000 000			Maire, DDESEC	
	Tables bancs		1 800 000	BIP	1 800 000				
MINDEF	Achèvement construction brigade gendarmerie	- Nguibassal- ville	25 000 000	BIP	25 000 000			Maire	
PMEESA	Mise en place du bureau d'enregistrement		1 000 000	BIP	1 000 000			Maire	
TRAVAUX PUBLICS	Réalisation d'un pont semi-dur de 6m	Sikandingue	12 000 000	Ressource s propres		12 000 000		Maire DDTP	
	Reprofilage de la Route (8Km)	Elalé-Mbou	10 000 000	Ressource s propres		10 000 000			
	Entretien routier	Commune de	13 180 000	BIP	13 180 000				
ENERGIE	Achèvement électrification de la commune de Nguibassal	Nguibassal	125 000 000	FEICOM	125 000 000			Maire DDEE	
TOTAL PIA			275 936 238						

6.3.3. PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES PERSONNES VULNERABLES

L'élaboration des PCD prévoit, selon la démarche du PNDP, une étape distincte d'élaboration d'un plan opérationnel en faveur des populations vulnérables. Les personnes vulnérables identifiées dans la commune de Nguibassal sont : les personnes handicapées (PH), les personnes très âgées (PTA), les orphelins simples de parents morts naturellement, les orphelins et enfants rendus vulnérables par le SIDA (OEV), les veuves, les grands malades (sidéens), les enfants abandonnés et les enfants travailleurs (en très petit nombre).

Ces différentes couches vulnérables rencontrent des problèmes dont quelques uns sont les suivants :

- Insuffisance d'encadrement
- Oisiveté
- Accès difficile aux services et infrastructures publiques
- Difficulté de réinsertion des personnes du troisième âge

Le problème majeur reste la difficulté d'accès aux services sociaux de base de qualité du fait déjà d'un manque criard de personnel et des moyens d'action et les besoins urgents s'inscrivent dans :

- 1) La mobilisation des pouvoirs publics pour la construction et l'équipement d'un centre social à Nguibassal.
- 2) Le plaidoyer pour l'affection d'un personnel stable.



Photo 7 : Le Cercle municipal a abrité l'atelier de planification

Tableau 27 : plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateur de résultat	Période d'exécution (Année 2014)												Responsable et collaborateur	Coûts estimatifs	Source de financement
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Dénombrement des personnes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, orphelins et enfants rendus vulnérables par le Sida, Grands malades, Enfants en conflit avec la loi, les veuves)	Liste actualisée des personnes vulnérables de la commune													- DDAS-Nyong et Kelle - Commune de Nguibassal - Organisations locales d'encadrement des personnes vulnérables - INS (institut National de la Statistique)	1 000 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
-Choix et viabilisation du site susceptible d'abriter le centre social de Nguibassal.	-Site choisi et viabilisé													-Commune de Nguibassal -Sous-préfet de Nguibassal	3 000 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
-Organisation d'un séminaire de formation des personnes vulnérables en gestion des activités génératrices de revenus	-Séminaire atelier programmé et réalisé													-Commune de Nguibassal -Autres partenaires	2 000 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
Acquisition des appareillages pour les personnes handicapées de la commune de Nguibassal.	Appareillages acquis et distribués													DDAS-NYONG ET KELLE -Commune de Nguibassal	300 000	BIP - Budget communal Autres partenaires
-Aides et secours appuis multiformes en faveur des personnes vulnérables de la commune de Nguibassal.	-Aides et secours distribués													-DDAS- NYONG ET KELLE -Commune de Nguibassal	300 000	BIP - Budget communal Autres partenaires
Total															9 250 000	

6.4. PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA

Tableau 28 : Plan de Passation des Marchés (première année)

Libellé	Type Marché	Elaboration et publicité	Approbation DAO	Publication DAO	Ouverture publique des offres			Rapport d'évaluation	Négociation	Attribution et signature du contrat	Non Objection CNC	Montant (en milliers)
					Techni.	Financi.	T & F					
Construction des marchés ruraux périodiques avec hangars à Nguibassalville et à Somakaï-ville	T	15/05	09/06	09/06	01/07	06/07	08/07	11/07	14/07	14/07		32 672 608
Réalisation d'un pont Semi définitif de 06m à Sikandigué	T	15/04	06/05	10/05	01/06	06/06	12/06	11/06	14/06	14/06		12 000 000
Construction d'un puits équipé d'une Pompe à MH à Maholo2 Nord	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		5 500 000
Réhabilitation de 02 puits à Boumndjack et à Elalé	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		2 500 000
Reprofilage de la route Elalé-Mbou		15/04	6/05	10/05	1/07	6/07	12/07	15/07				10 000 000

7.MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

7.1. COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD

Le Comité de suivi-évaluation du PCD a été mis en place au terme de l'atelier de planification. Il a globalement été arrêté qu'il est chargé de :

- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des actions contribuant à la réalisation des projets et activités contenus dans le PCD ;
- Veiller à la réalisation des activités contenues dans le PCD et présenter les rapports d'avancement ;
- Assurer la liaison entre le Conseil municipal et les Comités de Concertation dans les villages, particulièrement les villages concernés par la réalisation de projets issus du PCD.

Sa composition est presque la même que celle du COPIL. Il est composé de Six (06) membres désignés par les conseillers municipaux. Il s'agit de un (01) président, un vice Président (01), un (01) rapporteur et trois(03) membres, répartis ainsi qu'il suit :

Tableau 29 : **Composition du Comité de Suivi-Evaluation du PCD**

Poste	Fonction au sein de la Commune	Nom et Prénom
Président	Membre de la société civile	NYEMECK Pierre
Vice Président	Membre de la société civile	DINOCK
Secrétaire	ACD	BAYIHA
Membres	Conseiller Municipal	EOCK Félix
	Conseiller Municipal	NGO SINGACK Mélanie
	Membre de la société civile	SIDEC Simon Pierre

L'élaboration du PDC de **NGUIBASSAL** a permis d'identifier une série d'au moins 14 thèmes de formation à organiser au profit des différents acteurs communaux afin de garantir à terme le succès de sa mise en œuvre et l'épanouissement de la collectivité. Il s'agit de :

Tableau 30 : Quelques thèmes de formation de renforcement des capacités des acteurs

N°	Thèmes de formation de renforcement des capacités	Coût minimal estimatif (FCFA)
1.	Amélioration du degré de maîtrise des techniques de management des organisations par les responsables de la commune	500 000
2.	Amélioration du degré de maîtrise des principes et de la conduite du suivi évaluation des performances dans le cadre des Plans de développement par le comité de Suivi-Evaluation du PCD	500 000
3.	Amélioration du degré de maîtrise de l'importance et de la technique de planification des activités d'un service municipal par les responsables de la commune	500 000
4.	Importance et organisation des ateliers de planification communale	500 000
5.	Renforcement du pouvoir de négociation des responsables communaux, définition et mise en œuvre d'une bonne politique de marketing du PDC	1 500 000
6.	Les nécessités de l'auto développement et les enjeux de la décentralisation par les responsables communal	2 000 000
7.	Renforcement de l'efficacité des conseillers municipaux (Maîtrise du fonctionnement des commissions techniques, autres responsabilités, devoirs et droits)	1 000 000
8.	Les techniques de production, de conservation et de lutte contre les différents ennemis et maladies des spéculations par les responsables communaux	500 000
9.	La gestion durable des terres par les responsables communaux	1 000 000
10.	La production et l'utilisation de la fumure organique	1 000 000
11.	Les techniques de conduite d'un élevage porcin amélioré	500 000
12.	Les techniques de production et de rentabilisation des animaux des élevages traditionnels	500 000
13.	La maîtrise des aspects du code de la famille au Cameroun	100 000
14.	Formation de la population sur la gestion durable de la biodiversité	1 000 000
	Total minimal	11 300 000

7.2. INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le suivi évaluation participatif de la planification communale est un aspect essentiel du développement communal. Il permet d'une part de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches et d'autre part d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats, les changements produits au niveau des personnes, des structures et de la commune. Enfin, il rend possible l'appréciation de l'impact des projets réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de maîtrise des mécanismes socio-économiques, culturels et politiques qui favorisent la pauvreté. Pour arriver à cela, **la commune doit assurer la maîtrise d'ouvrage du suivi évaluation du développement communal.**

Le Comité de suivi évaluation se réunit tous les deux (02) mois dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Nguibassal. Le quorum requis pour la tenue des rencontres est d'au moins quatre (04) présents. Les principaux outils de suivi de la mise en œuvre du PIA sont : Le PCD, le PIA et les cahiers des clauses techniques des projets concernés. Ses membres sont chargés, entre les réunions, d'effectuer des descentes de suivi de la mise en œuvre des projets auprès des acteurs concernés (entreprises, exécutif communal, secrétaire général, receveur municipal, membres de la commission de passation des marchés) afin de recueillir toutes les informations relatives à l'évolution du processus de mise en œuvre et au respect des clauses techniques et financières. Ces données recueillies sont récapitulées dans un rapport de suivi évaluation présenté et enrichi au cours de la réunion bimestrielle du Comité. La réunion donne ensuite lieu à la proposition de recommandations pour la période suivante, tout cela consigné au sein d'un procès verbal. Les procès verbaux des réunions sont déposés auprès de l'Exécutif municipal et affichés au niveau du babillard de l'Hôtel de ville. S'ils constatent des défauts dans les procédures et processus de mise en œuvre, ils peuvent amener les conseillers municipaux à se prononcer sur la tenue d'un conseil municipal extraordinaire en vue d'évaluer la mise en œuvre du PIA et délibérer sur les recommandations faites par le Comité.

La participation des commissions techniques du Conseil municipal à la préparation du budget se fera à partir du choix des projets inscrits dans le CDMT du PCD. Au terme de la troisième année de mise en œuvre du PCD, une session extraordinaire du Conseil municipal servira à élaborer un nouveau CDMT sur la base duquel seront préparés les trois (03) PIA suivants. La révision du PCD sera effectuée au terme du deuxième CDMT élaboré au cours d'une session extraordinaire du Conseil municipal.

Au total, quelle que soit la forme de suivi évaluation utilisée, elle doit permettre au conseil municipal ou à l'exécutif de prendre à temps les mesures idoines pour corriger ou ajuster les actions, les stratégies, les projets. Une autre fonction du suivi dans le cadre du développement communal est de permettre aux commissions du conseil municipal de suivre l'adéquation entre le PCD et le budget communal.

Il appartiendra donc à la commune de dégager ou de rechercher auprès des partenaires au développement, les ressources financières nécessaires au suivi.

7.3. DISPOSITIF, OUTILS ET FREQUENCE DU REPORTING

- **Le suivi** est une fonction permanente qui visera essentiellement à fournir à l'Exécutif Communal et aux autres parties prenantes des indicateurs sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PCD

Il permettra de :

- s'assurer si les activités programmées se déroulent normalement selon les périodes, les moyens et les responsabilités prévues par le plan ;

- prendre des mesures correctives en cas de blocage constaté ;
- relever les écarts ou changement des situations ou des acteurs ainsi que les mobiles ayant permis de les produire ;
- constituer une banque de données pouvant permettre la capitalisation du processus et la réalisation du plan à un moment donné ;
- informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds pour maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan.

Tous les acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre sont impliqués à différents degrés dans le suivi-évaluation du plan de développement, notamment l'Exécutif Communal, la Tutelle, la population bénéficiaire (à travers les CC), les services techniques, les chefs traditionnels..., même si la responsabilité de base est dévolue au comité de suivi mis en place.

Les éléments ci-après sont importants dans le suivi du plan par les acteurs impliqués:

- Date de suivi ;
- Localité (ou site) visitée ;
- Objet de la visite ;
- Activités menées ;
- Montant global prévu par le plan pour les activités analysées ;
- Montant mobilisé ;
- Niveau de réalisation des opérations ;
- Ecart/changements constatés par rapport à l'ancienne situation (dernier suivi)
- Difficultés rencontrées et solutions envisagées.

- **L'évaluation** est un outil qui permet de guider la réflexion de l'Exécutif Communal en vue de l'amélioration de la mise en œuvre du PCD. Elle permet de déterminer les acquis à consolider, les orientations à modifier et les moyens à mettre en œuvre ; pour examiner les différentes actions du plan, l'on doit s'appuyer sur le cadre logique, les indicateurs de suivi, ainsi que les critères de cohérence, efficacité, efficience, viabilité...

Les étapes clés de chaque opération de Suivi Evaluation Participatif (SEP) devront être :

a) La préparation

La préparation permettra aux membres du comité de :

- Fixer les objectifs de chaque mission ;
- Définir les indicateurs de suivi et de résultat ;
- Mettre sur pied la stratégie du suivi évaluation participatif ;
- Repartir les tâches aux intervenants (qui vont faire quoi pendant la mission) ;
- Préparer la logistique et le matériel de travail.

b) L'exécution du SEP

Elle consistera à :

- Descendre sur le site de l'opération ;
- Rechercher les écarts entre les réalisations et les prévisions ;
- Faire une évaluation continue ;
- Identifier les succès et les échecs ;
- Formuler les recommandations en cas d'échecs ;
- Opérer des ajustements du dispositif de travail mis en jeu.

c) L'évaluation des résultats et élaboration du rapport de mission

Elle consistera à capitaliser les résultats issus du SEP.

Plusieurs outils pourront être utilisés par le comité lors des suivis évaluation participatifs, notamment les deux ci-dessous présentés :

1 - Les tableaux de planification du PCD qui contiennent la plupart des activités à suivre :

Le tableau donne les prévisions et le comité devra donc suivre et évaluer les réalisations.

Objectif	Activités	Indicateurs	Période	Responsable	Moyens			Sources	
					M	Financiers	H	Commune	Partenaire

2 Le tableau de suivi

La grille ci-dessous du tableau de suivi est un des outils que le comité de suivi devra remplir à l'occasion de ses missions. Les colonnes 1 à 4 seront remplies pendant la phase préparatoire de chaque mission en tirant les informations du plan (outil n°1 ci-dessus) et les quatre autres pendant son exécution.

Activités Programmées : 1	Indicateur De résultat : 2	Période de réalisation : 3	Responsable : 4	Niveau de réalisation	Ecart observé	Observations du comité	Date de suivi évaluation

Formation du CCSE (élaboration calendrier)

Comme nous l'avons signalé plus haut, les membres du CCSE chargés du Suivi évaluation générale des activités du PCD devront être bien formés afin de jouer efficacement leur rôle. Deux aspects essentiels seront abordés au cours de leur formation :

- Le suivi des réalisations ;
- Le suivi axé sur les résultats et les changements.

Les membres choisis pour ce comité devraient donc à l'issue de la formation être capables de :

- apprécier l'utilité du suivi évaluation ;
- connaître leur rôle en la matière ;
- tirer les leçons de leur système de suivi antérieur et y apporter les améliorations nécessaires ;
- définir la situation de départ des différents domaines devant faire l'objet du suivi ;
- formuler des objectifs, des résultats, des activités et des indicateurs pour construire un cadre logique de planification ;
- mettre en place un système de collecte, de traitement et de diffusion des informations ;
- capitaliser les données du suivi ;

La formation à programmer juste après l'adoption du document du PCD pourra être animée par l'organisme d'appui local.

7.4. MECANISME DE PREPARATION DU PIA ET DE REVISION DU PCD

A la fin de chaque année, un rapport bilan sera dressé et situera le niveau de réalisation de chaque projet du PIA en cours. Les projets en cours de réalisation et ceux non réalisés seront pris en considération pour le suivi ou la budgétisation dans le PIA en cours d'élaboration. Seront ensuite insérés tous les projets prévus pendant cette période dans les CDMT en fonction des ressources mobilisables.

Au terme du CDMT le PCD est révisé avec un nouveau CDMT issu de la planification stratégique. Le nouveau CDMT est réalisé de manière participative et toutes les nouvelles situations de la commune sont prises en compte dans le PCD. Il serait judicieux de solliciter l'appui du même OAL pour la mise à jour

8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

La communication occupe une place importante dans la mise en œuvre du plan.

Une bonne stratégie de communication interne et externe permet d'assurer une meilleure participation des acteurs à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs la mobilisation des ressources nécessaires.

La mobilisation des ressources est nécessaire pour le financement des projets importants dans le processus de mise en œuvre d'un PCD

Sans ressources, aucune action ne peut être menée et par conséquent le PCD resterait lettre morte. Pourtant un PCD bien élaboré pourrait déjà représenter en soi 60 % de réussite sur le chemin ardu de recherche et mobilisation des ressources.

La première est constituée des ressources propres de la commune : recettes municipales, capital humain, autres atouts et potentialités à capitaliser à travers une exploitation optimale. La mise en œuvre de certains projets générateurs de revenus pourrait contribuer au financement des autres actions du PCD .

Les autres financements pourront être tirés de la coopération (développement des partenariats). Ce volet a été retenu comme un des objectifs majeurs poursuivis par le PCD en vue de renforcer les capacités de l'institution communale. Le PCD a prévu d'y investir une bonne partie des fonds de la commune, ce qui est normal puisqu'on ne saurait récolter sans avoir semé au préalable. La stratégie à ce niveau pourrait situer en bonne place **le marketing du PCD** à toutes fins utiles.

Les cibles du plan de communication sont les habitants de la Commune, les élites de la Commune, les ONG locales, nationales et internationales, les projets et programmes de développement, les agences de coopération, les communes étrangères (dans le cadre de la coopération décentralisée), les grands commerçants, les entreprises du secteur public, les sociétés privées, etc. Au vu de la diversité des cibles, les voies de communication choisies pour véhiculer les messages sur le PCD ont été multiples. Il s'agit principalement de :

- l'antenne régionale de la CRTV, particulièrement pour la couverture des événements phares relatifs à la réalisation d'activités du PCD, ainsi que pour la réalisation et la diffusion d'au moins deux (02) documentaires (dont un radiophonique et un audiovisuel) exclusifs sur la Commune de Nguibassal ;
- les organes de presse, particulièrement *Cameroon Tribune* pour la diffusion des informations générales. Le résultat attendu à ce niveau pour les autorités municipales est d'y insérer un article (ou de faire l'objet d'un article) une fois par trimestre ;
- la création d'un journal communal, bulletin d'information qui sera presque entièrement consacré à la communication institutionnelle autour de la réalisation des activités issues du PCD.

Pour faciliter la synergie de la Commune et la mise à niveau des élus locaux sur toutes les informations relatives au PCD, le Comité de Suivi Evaluation, dans le cadre de sa mission régalienne, rendra compte de l'évolution du processus de mise en œuvre au cours de toutes les sessions du Conseil municipal. Cet aspect devient par conséquent un point permanent inscrit à l'ordre du jour de toutes les sessions

Dans le cadre du PCD, il s'agira de porter le document à la connaissance de toutes les personnes, structures ou institutions pouvant contribuer à la mise en œuvre des actions inscrites dans ce PCD. Il sera donc question pour la commune de mettre en place une stratégie pour faire connaître son PCD et solliciter des appuis techniques, financiers ou matériels pour sa réalisation. A titre d'illustration la commune pourrait :

- porter le **document-plan** à la connaissance des comités de développement des villages ou communautés qui la constituent afin de solliciter leur appui pour la diffusion du plan à l'intention de tous les fils et filles résidant à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun et auprès d'autres partenaires financiers des actions de développement ;
- contacter les ambassades au Cameroun et leur faire parvenir le document-plan en leur proposant des projets inscrits dans le plan, qui cadrent avec les sources de financement disponibles dans ces institutions.
- faire parvenir le document-plan à ses fils et filles relevant de la diaspora pour solliciter les appuis financiers et leur demander d'aider à la recherche des partenaires extérieurs.
- Identifier les sources de financement disponibles au niveau étatique pour voir comment s'insérer dans les Projets/Programmes existants et rechercher les financements ; Exemples :
 - Le programme national de développement participatif (PNDP)
 - Le budget d'investissement public (BIP) qui finance des infrastructures (routes, écoles, centres de santé, adductions d'eau, électrification, etc.)
 - Le programme PNUD/Sous Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base qui se charge de la lutte contre la pauvreté à travers des crédits rotatifs dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, de la transformation des produits agricoles;
 - Le plan d'action national de lutte contre la désertification en cours de programmation qui soutient les initiatives destinées à la protection du couvert végétal;
 - Le projet PARI (Professionnalisation agricole et renforcement institutionnel) et du programme d'appui conseil aux exploitations familiales agricoles (ACEFA) du MINADER
 - Le projet Bas-fonds: ce programme finance les activités menées dans les bas-fonds, surtout les cultures maraîchères, en subventionnant (en nature) des motopompes, porte-tout, il est logé au MINADER;
 - Le programme national de développement des racines et des tubercules: le PNDRT élabore les plans de développement des tubercules (ignames, pomme de terre, macabo, etc.) et des racines (manioc) (voir MINADER);
 - Le programme d'appui à la filière maïs: le programme maïs subventionne les semences de maïs de bonne qualité, les pesticides et le petit outillage agricole (voir MINADER);
 - Le programme de développement de la filière porcine (PFDP) au MINEPIA

Tableau 31 : Plan de communication du PCD

objectif	activités	Responsable	outil/support	Résultats	indicateurs	Coût
Cibles: diaspora nationale et internationale, Elites, partenaires et Grand public						
Vulgariser et assurer un marketing tous azimuts du PCD de NGUIBASSAL	construction d'un site web dans lequel le PCD et tous les documents annexes seront logés	Maire	budget communal pour la construction et l'entretien du site web	le PCD est vulgarisé à travers un site web construit et entretenu	adresse du site web, -nombre de visiteurs du site web	2 000 000
-Rendre compte des temps forts de l'évènement	-Reportages télé-reportage radio le même jour dans les différents médias conviés	Médias invités	Caméra vidéo, appareil d'enregistrement audio	Un documentaire est réalisé, - le site web alimenté	Reportage diffusé, Nombre de visiteurs du site web et nombre de réactions	800 000
Capitaliser les résultats	Rédiger et diffuser les rapports	Commune et OAL	rapport d'avancement des projets	Rapports, site web alimenté	nombre de rapports capitalisés	200 000
Cibles: CCSE, Exécutif, Personnel, Conseillers municipaux, Parties prenantes						

objectif	activités	Responsable	outil/support	Résultats	indicateurs	Coût
Mettre en application les recommandations	Tenir des réunions de suivi du processus de mise en œuvre	Maire et Parties prenantes	réunions et séances de travail	réunions et séances de travail tenues	nombre réunions et séance de travail	50000
Cibles: population						
Rendre compte de l'utilisation des fonds et de la mise en œuvre du budget	organisation des Journées portes ouvertes	maire	exposition photo sur les réalisations de la mairie	les JPO sont organisées	nombre de JPO organisées	200 000
Total						3 700 000

CONCLUSION

La mise en œuvre du processus de planification locale dans la commune de Nguibassal vient de permettre avec la participation de divers acteurs de développement sur le territoire l'actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de Nguibassal en Plan Communal de Développement (PCD).

Ce document technique qui donne une visibilité sur la situation locale ainsi que les actions de développement à mener dans le temps et l'espace dans la commune de Nguibassal, va servir de socle pour la réalisation de toute initiative de développement à entreprendre dans l'espace géographique de la commune.

Désormais, l'Etat à travers ses services déconcentrés, l'institution communale, les populations locales, les élites, les élus, les organisations de la société civile et tous autres acteurs de développement intervenant dans l'espace géographique de la commune, s'y référeront pour enclencher et réaliser toute initiative de développement sur le territoire de la commune.

La mise en œuvre du processus a permis à terme de :

- Mettre à jour la situation de référence dans 29 secteurs de développement dans l'espace géographique de la commune,
- Identifier les potentialités et les contraintes dans 29 secteurs de développement dans l'espace géographique de la commune
- Identifier et d'analyser les problèmes communs de développement dans 29 secteurs dans l'espace géographique de la commune,
- Envisager et de mettre sous un plan stratégique puis sous une programmation triennale et sous un plan d'investissement annuel un ensemble des solutions aux problèmes identifiés par secteur
- Mettre en place une stratégie de mise en œuvre avec plan marketing, mécanisme de mobilisation des fonds, de suivi évaluation et d'actualisation du document de PCD.

La mise en œuvre du PCD exige un travail en synergie par tous les acteurs sous l'impulsion de l'institution communale, suivi par le comité communal de suivi évaluation mis sur pied à l'issue du processus à cet effet.

L'institution communale doit désormais lors de l'élaboration de son budget s'y référer pour éviter de se mettre en marge d'un document dont elle a elle-même œuvrée pour l'élaboration.

La concrétisation du rêve exprimé dans le document de PCD nécessite une mobilisation permanente des ressources : et pour ce, l'institution communale doit :

- Mobiliser et informer les élites locales (intérieures et extérieures), les CDV, des axes d'orientations qu'elle se donne pour susciter leur implication effective dans la mise en œuvre des actions planifiées,
- Identifier les programmes étatiques ou de coopération et autres projets existants pour voir comment y rechercher un accompagnement technique ou un financement pour les projets qui sont inscrits dans son PCD (PADDL/GIZ, PNDP, PADCO, PPTC, PACA, etc.),
- Faire recours aux bailleurs de fonds existants (FEICOM, KfW, autres institutions bancaires, etc.)
- Mettre en place des stratégies pour accroître la mobilisation de ses ressources propres.

En guise de recommandations nous proposons :

Que soit relancé aussitôt la dynamique et l'enthousiasme déclenchés chez les acteurs sur le territoire durant la mise en œuvre du processus de planification locale et ceci à travers les fora d'échanges et de concertation. Car si rien n'est fait de si tôt, il y a risque de découragement.

- Que le comité communal de suivi se mette immédiatement sur pied

- Que le renforcement des capacités des nouveaux membres de l'exécutif communal et des conseillers municipaux soit fait le plus tôt pour permettre à ces derniers de mieux assumer les tâches et fonctions qui sont les leurs.
- Que soit engagé aussitôt avec la réalisation des études de faisabilités pour les projets inscrits dans le CDMT, ce qui permettraient de disposer des documents projets pour mobiliser ou rechercher les financements pour la réalisation.
- Que l'exécutif communal se serve du document PCD comme étant un guide flexible qui balise un ensemble d'actions à faire de façon simultanée et développe les stratégies de mise en œuvre sans toutefois se faire prisonnier ou encore minimiser d'autres activités qui rentrent dans les compétences de la commune.
- Que le Maire durant ses missions à l'intérieur ou à l'extérieur du pays porte avec lui le PCD qu'il fera parvenir à tous ces partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Budgets prévisionnels 2008, 2009, 2010, 2011
- Procès-verbal de la session budgétaire 2010
- Procès-verbal de la première session ordinaire du Conseil municipal de l'exercice 2011
- Comptes administratifs 200, 2010, 2011
- Monographie de la Commune Rurale de Nguibassal (2005)
- Etat du personnel 2010
- Liste du patrimoine communal
- Composition du Conseil municipal
- Documents d'archives de la commune
- Conseil Municipal de la commune de Nguibassal 2010
- Documents d'archives de la sous-préfecture
- Documents Activités de Terrain
- Documents de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi 2010 (Matrice de suivi des stratégies sectorielles)
- Vision Cameroun à l'horizon 2035
- Gestion durable des terres dans les plans de développement et élaboration des plans D'utilisation et de gestion durable des Terres (PNDP)
- PDC Nguibassal
- DIC
- DEUC
- DPNV
- RAPPORT CONSOLIDE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC

ANNEXE

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : EAU		Date : Septembre 2014
Référence N °	Nom du projet : Réhabilitation de 02 puits équipés d'une pompe à MH	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Eau)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement: Elalé et Boumndjack	Bénéficiaires : Population de Boumndjack, d'Elalé	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Service départemental de l'eau		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter l'accès à l'eau potable dans le village		
Objectifs Spécifiques - Réhabiliter 02 puits équipés d'une PMH - Accroître le taux de couverture de la population en eau potable de 40% d'ici 2015 - Diminuer les risques de maladies hydriques dans les villages - Faciliter la pérennisation des infrastructures existantes.		
Situation foncière Espace disponible		
Coût d'estimation: 2.500.000 FCAF		Source de financement: MAIRIE
Description de micro projet: - Un puits équipé d'une pompe à motricité humaine; - Aire assainie - Anti borbier.		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 2 mois	Date souhaitée de démarrage : Décembre 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : EAU		Date : Septembre 2014
Référence N °	Nom du projet : Construction d'un puits équipé d'une pompe à MH	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Eau)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement: Maholo2 Nord	Bénéficiaires : Population de Maholo2 Nord	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Service départemental de l'eau		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter l'accès à l'eau potable dans le village		
Objectifs Spécifiques - Construire un puits équipé d'une PMH - Accroître le taux de couverture de la population en eau potable de 40% d'ici 2015 - Diminuer les risques de maladies hydriques dans les villages		
Situation foncière Espace disponible		
Coût d'estimation: 5.500.000 FCAF		Source de financement: MAIRIE
Description de micro projet: - Un puits équipé d'une pompe à motricité humaine; - Aire assainie - Anti boubier.		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 2 mois		Date souhaitée de démarrage : Décembre 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : EAU		Date : Septembre 2014
Référence N °	Nom du projet : Répérage des points d'eau et formation des artisans réparateurs	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Eau)	
Emplacement: Nguibassal-centre	Bénéficiaires : Population de tout l'Arrondissement	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes Co-intervenants : Service départemental formation professionnelle ; Service départemental de l'eau		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter l'accès à l'eau potable dans le village		
Objectifs Spécifiques		
- Accroître le taux de couverture de la population en eau potable de 40% d'ici 2015 - Diminuer les risques de maladies hydriques dans les villages		
Situation foncière Espace disponible		
Coût d'estimation: 1.600.000 FCAF	Source de financement: GIZ	
Description de micro projet:		
- - -		
Le respect des politiques environnementales		
- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 2 mois	Date souhaitée de démarrage : Décembre 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : TRAVAUX PUBLICS		Date : Juin 2014
Référence N °	Nom du projet : Réalisation d'un pont Sémi Définitif de 06m	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Travaux publics)	
Emplacement: Sikandigue	Bénéficiaires : Population de Sikandigue	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes Co-intervenants : Service départemental des Travaux Publics		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter le déplacement entre les différents pôles du village Sikandigue		
Objectifs Spécifiques - Construire un pont en sémi définitif - Réduire les risques de déplacement des populations		
Situation foncière La mairie dispose d'espace libre et indiqué pour la construction du pont.		
Coût d'estimation: 12.000.000 FCAF		Source de financement: Mairie
Description de micro projet: - Le pont est en semi définitif et d'une longueur de 06m - La hauteur circulation des hommes et des véhicules en toutes saisons		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois		Date souhaitée de démarrage : Juillet 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : COMMERCE		Date : Juillet 2014
Référence N °	Nom du projet : Construction des marchés ruraux périodiques avec hangars	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Agriculture et Développement Rural)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement: Nguibassal-centre et Somakai-centre	Bénéficiaires : Population de la commune de Nguibassal	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDADER		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et à faciliter la commercialisation des produits agricoles dans la commune de Nguibassal		
Objectifs Spécifiques - Doter les villages de la commune d'infrastructures marchandes - Accroître les capacités de commercialisation des produits agricoles		
Situation foncière La mairie dispose d'espaces libres dans les lieux d'emplacement desdites infrastructures.		
Coût de l'estimation: 32 672 608 FCAF		Source de financement: PNDP
Description de micro projet: - Les Marchés doivent procéder des hangars		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Août 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : TRAVAUX PUBLICS		Date : Juin 2014
Référence N °	Nom du projet : Entretien routier	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Travaux publics)	
Emplacement: COMMUNE DE NGUIBASSAL	Bénéficiaires : Population de Nguibassal	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des Travaux Publics		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter le déplacement entre les différents pôles de la Commune de Nguibassal		
Objectifs Spécifiques - Faciliter le déplacement dans l'espace communal - Réduire les risques de déplacement des populations		
Situation La quasi-totalité des routes de l'espace communal est en mauvais état		
Coût d'estimation: 13.180.000 FCAF		Source de financement: BIP
Description de micro projet: - Le pont est en semi définitif et d'une longueur de 06m - La hauteur circulation des hommes et des véhicules en toutes saisons		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Juillet 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ENERGIE		Date : 2014
Référence N °	Nom du projet : Achèvement électrification de la commune de Nguibassal	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (ENERGIE)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement:	Bénéficiaires Tous les villages de l'arrondissement à l'exception de l'Espace urbain, Lamal, Maholo1 et Boumdjack.	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental de L'EAU ET L'ENERGIE		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à Améliorer l'accès à l'énergie électrique de qualité au sein de l'espace communal de Nguibassal		
Objectifs Spécifiques Renforcer la couverture du réseau électrique		
Coût d'estimation: 125.000.000 FCAF		Source de financement: FEICOM
Description de micro projet: -		
Le respect des politiques environnementales		
Durée d'exécution : 5 mois		Date souhaitée de démarrage : Juillet 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : TRAVAUX PUBLICS		Date : Juin 2014
Référence N °	Nom du projet : Reprofilage de la Route (8Km) Elalé-Mbou	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Travaux publics)	
Emplacement: Elalé	Bénéficiaires : Elalé	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des Travaux Publics		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à faciliter le déplacement entre les différents pôles du village Nkoumissé-Sud		
Objectifs Spécifiques - Réduire les risques de déplacement des populations		
Situation foncière La mairie dispose d'espace libre et indiqué pour la construction du pont.		
Coût d'estimation: 10.000.000 FCAF		Source de financement: Mairie
Description de micro projet:		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois		Date souhaitée de démarrage : Juillet 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ÉDUCATION DE BASE		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Bureau maître à l'école publique de Boumndjack	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement : Enceinte de l'école publique de Boumndjack	Bénéficiaires : l'école publique de Boumndjack	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Nguibassal		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Nguibassal en général et Boumndjack en particulier.		
Objectifs Spécifiques Acquérir un bureau du maitre		
Coût d'estimation : 250.000 FCAF	Source de financement: BIP	
Description de micro projet: - Un bureau de maitre disponible.		
Le respect des politiques environnementales RAS		
Durée d'exécution : 1 mois	Date souhaitée de démarrage : Mai 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET

Secteur : ÉDUCATION DE BASE		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Equipement en Table-bancs à l'école publique de Boumndjack	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Emplacement : Enceinte de l'école publique de Boumndjack	Bénéficiaires : Population du village Boumndjack et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics; Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Nguibassal		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Nguibassal en général et Boumndjack et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques - Equiper 02 nouvelles salles de classe en table banc à l'Ecole publique de Boumndjack ; - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Améliorer les conditions de travail des élèves		
Situation foncière L'Ecole publique de Boumndjack dispose d'une superficie suffisante pour la construction des dites salles de classe et d'avantage		
Coût d'estimation : 1.800.000 FCAF		Source de financement: BIP
Description de micro projet: - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L'Ecole publique de Boumndjack disposerait désormais de deux salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées.		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Mai 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ÉDUCATION DE BASE		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe à l'école Boumndjack	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Emplacement : Enceinte de l'école publique de Boumndjack	Bénéficiaires : Population du village Boumndjack et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Nguibassal		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Nguibassal en général et Boumndjack et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à l'Ecole publique de Boumndjack ; - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ;		
Situation foncière L'Ecole publique de Boumndjack dispose d'une superficie suffisante pour la construction des dites salles de classe et d'avantage		
Coût d'estimation : 16.000.000 FCAF		Source de financement: BIP
Description du micro projet: - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L'Ecole publique de Boumndjack disposerait désormais de deux salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées.		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Mai 2014	

Secteur : ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe au CES d'Elalé	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Emplacement : Enceinte du CES de Elalé	Bénéficiaires : Population du village Elalé et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDESEC		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de l'enseignement secondaire dans la Commune de Nguibassal en général et le village ELALE et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs au CES d'Elalé - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentables ;		
Situation foncière Le CES d'Elalé dispose d'une grande superficie entièrement vierge		
Coût d'estimation : 18.000.000 FCAF		Source de financement: BIP
Description de micro projet: - Salles de classe construites en matériaux définitifs ; - Le CES d'Elalé disposerait désormais de deux nouvelles salles de classe fonctionnelles ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50%; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées.		
Le respect des politiques environnementales - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Mai 2014	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Acquisition des Table-bancs au CES d'Elalé	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Emplacement : Enceinte du CES d'Elalé	Bénéficiaires : Population du village Elalé et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDESEC		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres de l'enseignement secondaire dans la Commune de Nguibassal en général et ELALE et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques		
- Acquisition des tables banc à l'Ecole publique d'Elalé - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Améliorer les conditions de travail des élèves		
Coût d'estimation : 1 800 000 FCFA	Source de financement: BIP	
Description de micro projet:		
- Salles de classe équipées en tables-bancs ; - Le CES d'Elalé disposerait désormais de deux nouvelles salles des classe équipées en table-bancs; - Le taux de réussite sera amélioré; Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées.		
Le respect des politiques environnementales		
- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 1 mois	Date souhaitée de démarrage : Mai 2014	

Secteur : ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES		Date : Avril 2014
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe au Lycée de Nguibassal	
Région : Centre	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal	Infrastructure Collective de service publique (Education)	
Emplacement : Enceinte du Lycée de Nguibassal	Bénéficiaires : Population de l'espace communal	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDESEC		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de l'enseignement secondaire dans la Commune de Nguibassal en général.		
Objectifs Spécifiques - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9m x 9m chacune en matériaux définitifs au Lycée de Nguibassal - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors de l'espace communal - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ;		
Situation foncière - Le Lycée de Nguibassal dispose d'une superficie de 7 Ha dont 50% est non utilisé		
Coût d'estimation : 18.000.000 FCAF		Source de financement: BIP
Description de micro projet: - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - Le Lycée de Nguibassal. disposerait désormais de deux nouvelle salle des classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50%; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées.		
Le respect des politiques environnementales - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 3 mois		Date souhaitée de démarrage : Mai 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET

15

Secteur : MINISTERE DE LA DEFENSE		Date : Juillet 2014
Référence N °	Nom du projet : Achèvement construction brigade gendarmerie	
Région : Centre	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Administratiion Territoriale Défense, Sécurité et décentralisation)	
Porteur de projet : Mairie de Nguibassal		
Emplacement: Nguibassal-centre	Bénéficiaires : Population de la commune de Nguibassal	
Agent d'Exécution : Commune de Nguibassal avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental de l'administration territoriale, Service Départemental des Travaux Publics		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à Améliorer la collaboration entre les services publics et la population au sein de l'espace communal		
Objectifs Spécifiques - Renforcer les capacités de la population sur les attributions des différentes administrations publiques - Contrôler le système de lutte contre l'insécurité		
Situation foncière Espace disponible		
Coût de l'estimation: 25 000 000 FCAF		Source de financement: BIP
Description de micro projet: -		
Le respect des politiques environnementales - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux		
Durée d'exécution : 5 mois	Date souhaitée de démarrage : Avril 2014	